



Société anonyme au capital de 938 625 838,75 euros
Siège social : 29, boulevard Haussmann - 75009 PARIS
552 120 222 R.C.S. PARIS

DEUXIÈME AMENDEMENT

AU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL

2026

Document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 13 mars 2026
sous le numéro D.26-0091.

2^{ème} amendement au document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 31 juillet 2026
sous le numéro D-26-0091-A02.



L'amendement au document d'enregistrement universel a été déposé le 31 juillet 2026 sous le numéro D-26-0091-A02 auprès de l'AMF, en sa qualité d'autorité compétente au titre du règlement (UE) 2017/1129, sans approbation préalable conformément à l'article 9 dudit règlement.

Le Document d'enregistrement universel peut être utilisé aux fins d'une offre au public de valeurs mobilières ou de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé s'il est complété par une note relative aux valeurs mobilières et le cas échéant, un résumé et tous les amendements apportés au document d'enregistrement universel. L'ensemble alors formé est approuvé par l'AMF conformément au règlement (UE) 2017/1129.

SOMMAIRE

<u>1.</u>	CHIFFRES CLÉS ET PRÉSENTATION DE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	3
<u>2.</u>	RAPPORT D'ACTIVITÉ DU GROUPE	7
<u>3.</u>	GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	38
<u>4.</u>	RISQUES ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES	41
<u>5.</u>	ÉTATS FINANCIERS	59
<u>6.</u>	ACTION, CAPITAL ET ÉLÉMENTS JURIDIQUES	160
<u>7.</u>	RESPONSABLE DU DEUXIÈME AMENDEMENT AU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL	161
<u>8.</u>	TABLE DE CONCORDANCE	163

1. CHIFFRES CLÉS ET PRÉSENTATION DE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

1.1 Stratégie et évolutions récentes

Actualisation des pages 16 à 18 du document d'enregistrement universel 2026

Environnement économique et réglementaire européen

Sur le plan réglementaire, les autorités politiques continuent de s'adapter à la nouvelle donne géopolitique et économique mondiale.

Ainsi, dans un contexte géopolitique marqué par la persistance du conflit en Ukraine et une escalade majeure des tensions au Moyen-Orient, **l'Union Européenne (UE) a poursuivi ses réflexions autour de son autonomie stratégique** dans un environnement international caractérisé par une forte instabilité énergétique. L'ambition en faveur du renforcement de la compétitivité européenne partant des rapports Draghi et Letta demeure le fil conducteur de cette législature pour combler le retard d'innovation, réussir la décarbonation et parvenir à réduire les dépendances. Cette ambition s'incarne également dans le *Clean Industrial Deal* de février 2025, qui s'inscrit désormais dans une logique renforcée de souveraineté énergétique et dont la mise en œuvre s'est précisée en 2026 afin de viser plus concrètement la réduction du prix de l'énergie et l'accélération de la décarbonation, en articulation renforcée avec les instruments existants autour des investissements d'infrastructures (*Next Generation EU*), énergétiques (*REPowerEU*) et de défense (*European Defense Industrial Strategy*). En matière de renforcement de la souveraineté européenne, la Commission Européenne (CE) a également publié deux propositions législatives importantes, à savoir l'*Industrial Accelerator Act*¹ (IAA) en mars 2026 ainsi que le « *Cloud-And AI Development Act*² (CADA). L'IAA vise à renforcer la base industrielle européenne, à accélérer la décarbonation et à réduire les dépendances stratégiques vis-à-vis des pays tiers. Avec CADA, l'Union Européenne entend étendre ses capacités en matière de Cloud et de *data centre* afin de soutenir le déploiement et la diffusion plus larges de l'Intelligence Artificielle.

En France en particulier, le gouvernement a réussi à porter ses projets d'autonomie stratégique et d'investissement productif en encourageant la réindustrialisation verte et innovante et le renforcement de l'attractivité économique de la place de Paris. La politique de tarifs douaniers unilatéraux renforcée et régulièrement ajustée depuis 2025 par l'administration américaine confirme la pression sur l'économie européenne et l'urgence des réflexions autour de l'attractivité de ses marchés et de la compétitivité de ses acteurs.

L'environnement économique, toujours marqué par des taux d'intérêt élevés, continue de préoccuper les autorités réglementaires dans un contexte de resserrement budgétaire. Dans ce cadre, les banques européennes ont déjà fait face à la prolongation ou à l'ajustement de mesures pesant sur leur rentabilité (prélèvements fiscaux exceptionnels par certains pays membres, durcissement des exigences de réserves de la BCE). Par ailleurs, le contexte géopolitique international est marqué par des tensions persistantes au Moyen-Orient. La multiplication des incidents sécuritaires, conjuguée à l'implication directe de plusieurs acteurs régionaux et internationaux, entretient un climat d'incertitude durable. Cette situation a des répercussions significatives sur les équilibres géopolitiques, notamment en matière de sécurité énergétique avec un risque de volatilité élevée sur les prix des matières premières, en particulier les hydrocarbures, de stabilité des marchés financiers et de chaînes d'approvisionnement mondiales.

En France, les débats parlementaires ont abouti à des propositions législatives consuméristes et à des engagements des banques dont les impacts restent, pour l'heure, maîtrisés (ex. : tarification bancaire, mesures de soutien à l'économie et au marché immobilier). À la suite des résultats des élections législatives anticipées, certaines mesures ont fait l'objet de débats (par exemple : fiscalité des opérations de marché ou de l'épargne, frais bancaires). Des mesures fiscales portant sur les grandes entreprises, proposées par la coalition de gauche, ou sur les rachats d'actions, proposées par le parti présidentiel, ont été votées par l'Assemblée nationale. La loi de finances pour 2026, adoptée dans un contexte d'instabilité politique inédite dans l'Hexagone qui s'est traduit par une dégradation du *spread* souverain français, accroissant la pression pour résorber le déficit public fixé à 5% du PIB en 2026, a été promulguée le 19 février 2026. Le texte prévoit plusieurs mesures fiscales d'importance pour les entreprises françaises, au nombre desquelles la prolongation de la contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises, la création d'un mécanisme permettant de sécuriser l'application du régime des plus-values à long terme

¹ [Industrial Accelerator Act - Internal Market, Industry, Entrepreneurship and SMEs](#)

² [Proposal for the Cloud and AI Development Act \(CADA\) | Shaping Europe's digital future](#)

pour les titres de participation, la taxe sur le patrimoine financier des holdings ou encore les précisions apportées à l'imposition minimale mondiale des grandes entreprises multinationales (Pilier 2).

À l'échelle européenne, les priorités restent portées par les constats de perte de compétitivité et le besoin de simplification tels qu'énoncés dans les nombreux rapports élaborés en 2024 (Donohoe, Letta, Noyer, Draghi). Les constats convergeaient sur la nécessité de (i) continuer à œuvrer pour l'harmonisation de la réglementation et des pratiques de supervision dans l'Union, (ii) intégrer de manière plus systématique les notions de compétitivité, d'attractivité et d'agilité dans l'approche législative européenne, (iii) relancer de manière volontariste le marché de la titrisation en Europe et (iv) mobiliser l'épargne européenne au profit du financement de l'économie, via des produits paneuropéens d'épargne long terme, éventuellement soutenus par des incitations fiscales.

Le texte CRR3 conclu en 2024 et transposant les accords de Bâle est entré en vigueur dans l'Union Européenne en janvier 2025. Le report des charges en capital au titre des nouveaux standards sur les risques de marché (*Fundamental Review of the Trading Book* ou FRTB) a été activé par deux fois en raison des retards et incertitudes persistantes aux Etats-Unis et au Royaume-Uni (un report qui court jusqu'au 1^{er} janvier 2027). Les autorités communautaires ont proposé un nouveau régime transitoire en juin 2026 avec des multiplicateurs individuels par établissements, révisables tous les 3 mois et applicables 3 ans (jusqu'en fin 2029), et dont l'objectif affiché est de neutraliser l'impact en capital de l'entrée en vigueur de FRTB.

La question plus large de **l'adéquation du cadre prudentiel européen** se pose avec plus d'acuité en 2026, alors que les Etats-Unis et le Royaume-Uni poursuivent un agenda assumé de déréglementation. La *Task Force* de la Banque Centrale Européenne (BCE) a rendu son rapport sur la simplification en fin d'année 2025 qui prône des simplifications à exigences prudentielles constantes. La Commission Européenne a achevé sa consultation publique sur le renforcement de la compétitivité des acteurs bancaires européens et le marché intérieur bancaire (97 questions dont plus de la moitié sur le thème de la complexité/efficacité ; un tiers sur la compétitivité du secteur bancaire, quinze questions sur le marché unique et l'Union bancaire). Ces travaux alimentent le rapport que la Commission devrait présenter le 17 juillet, prémices à une révision législative ciblée au premier trimestre 2027. Les autorités européennes attribuent le manque de compétitivité des banques de l'Union Européenne à la fragmentation du marché européen et non pas à un cadre prudentiel plus strict : cela fait anticiper des propositions qui placeront l'ambition sur la finalisation de l'Union Bancaire plus que sur l'allègement des exigences prudentielles, risquant ainsi d'être à contretemps par rapport à l'urgence de la situation.

La question de la **relance du marché de la titrisation** en Europe, malgré les réticences de nombreux États membres, s'est imposée comme un des principaux enjeux de l'agenda en faveur du développement des marchés de capitaux européens (ou SIU, *Savings and Investment Union*). Dès l'été 2025, la Commission a publié des propositions visant à (i) améliorer le traitement prudentiel bancaire de la titrisation et (ii) son traitement dans le cadre du ratio de liquidité, (iii) alléger les obligations de reporting et de diligence, et (iv) revoir le cadre prudentiel appliqué aux assureurs. Les États membres se sont accordés sur une position de négociation dès la fin de l'année 2025 qui est plus conservatrice qu'escompté sur la calibration prudentielle. La négociation au Parlement européen (PE) s'est achevée fin juin et semble s'orienter avec plus d'ambitions sur les sujets prudentiels, ce qui fait anticiper un point d'équilibre autour des propositions initiales de la Commission Européenne.

Par ailleurs, **l'impératif de simplification du cadre réglementaire** s'est imposé comme un objectif majeur de la nouvelle Commission d'Ursula Von der Leyen. En matière de finance durable. Il s'est incarné dans plusieurs initiatives en 2025. Entre autres, le champ d'application des obligations de publication des entreprises sur la durabilité (*Corporate Sustainability Reporting Directive*) est drastiquement réduit et l'application de la directive sur le devoir de vigilance européen CS3D a été reportée à 2029, en plus de diverses autres mesures de simplification. La simplification porte également sur les publications liées à la taxonomie. Depuis 2024, les risques ESG font partie intégrante du cadre législatif prudentiel européen et les banques européennes devront dès 2026 mettre en place des exigences renforcées de gestion des risques ESG ainsi qu'un plan de transition prudentiel dont le contenu est précisé par l'Autorité Bancaire Européenne. L'un des enjeux fondamentaux pour les banques est qu'une cohérence soit assurée entre d'une part les exigences qui leurs sont spécifiques, notamment au titre de leurs obligations prudentielles, et d'autre part, le mouvement de simplification dont il résultera une plus grande complexité pour les banques dans la collecte de données.

Une recherche de simplification bienvenue est aussi à l'œuvre en matière **numérique** avec les travaux sur les projets d'omnibus portant sur l'Intelligence Artificielle et sur l'acquis digital, qui visent opportunément à harmoniser les nombreuses réglementations numériques en vigueur, à accroître la proportionnalité des mesures et à les adapter au développement de l'Intelligence Artificielle, ce s'agissant tout particulièrement du RGPD. À cet égard, l'échéancier tendu de mise en œuvre a été opportunément allongé s'agissant notamment des systèmes à haut risque. En revanche, le périmètre du Règlement IA demeure toujours imprécis. Les adaptations requises sont pour autant d'ores et déjà

conduites au sein du Groupe tout en suivant attentivement les développements relatifs au Pacte de l'Union Européenne qui concerne les IA génératives, en poursuivant le dialogue avec les autorités européennes.

D'autres sujets en lien avec **la transformation digitale et l'innovation** autour des services financiers restent une priorité réglementaire.

- Les travaux législatifs sur l'open finance se sont achevés sur la revue de la directive sur les services de paiement (DSP3 – RSP) et semblent repoussés s'agissant de FiDA. De même, les discussions continuent en vue d'une application aussi harmonisée que possible de l'identité numérique (eIDAS), pour plus de fluidité dans les différents process bancaires. Les banques déploient un effort particulier sur ce sujet car il est crucial qu'elles continuent à être considérées comme des intermédiaires de très grande confiance auprès des consommateurs.
- La négociation du projet de texte sur l'euro numérique a été finalisée au Parlement Européen fin juin et après un accord sur une position de négociation favorable du Conseil en novembre 2025, les trilogues débutent en juillet 2026. La présidence irlandaise a pour ambition de conclure la négociation d'ici la fin de l'année mais des sujets difficiles doivent être traités à savoir le modèle économique et la rémunération des banques ainsi que la question de la limite de détention. Les banques européennes continuent de pousser les solutions privées de type EPI/Wero, en réponse à la question de souveraineté européenne. Société Générale fait désormais partie du Pilot¹ lancé par la Banque Central Européenne au printemps 2026.
- Une prochaine revue de la réglementation MICA sur les cryptoactifs a débuté par une consultation de la Commission Européenne : ce doit être l'occasion d'optimiser le cadre de développement des stable coins, un outil crucial pour la fluidité de tous types d'échanges et la souveraineté européenne.

À la suite de l'accord politique de décembre 2025, les colégislateurs ont enfin finalisé les trilogues techniques et la **stratégie d'investissement pour les investisseurs particuliers** (*Retail Investment Strategy* - RIS) a été adoptée en Comité des représentants permanents de l'Union européenne (COREPER), puis en Commission ECON (Commission des affaires économiques et monétaires) du Parlement Européen début juin. Le vote final en plénière du Parlement Européen est attendu à l'automne et le texte sera publié une fois les 27 traductions disponibles. L'atterrissage du texte ne prévoit pas d'interdiction pure et simple des rétrocessions (*inducements*) mais les rédactions techniques ne sont toujours pas finalisées, toutefois la rédaction des mesures de niveau 2, notamment pour l'*inducement test* et la *Value-For-Money* (VFM), seront cruciales afin de ne pas dénaturer l'accord de niveau 1. Par ailleurs, le texte introduit une importante complexité administrative, dans la justification et le suivi des *inducements*.

Enfin, début décembre 2025 a été publiée une proposition législative de la Commission « **Market Integration Package** », qui témoigne d'ambitions très importantes pour (i) favoriser la consolidation des infrastructures de marché, (ii) encourager l'innovation via l'utilisation de la technologie des registres distribués (*Distributed Ledger Technology*) et le développement contrôlé des marchés de crypto-actifs, (iii) faciliter la distribution transfrontalière des fonds et (iv) renforcer le rôle de l'ESMA comme acteur de la convergence de supervision et comme superviseur direct des infrastructures significatives et des prestataires de services en matière de crypto-actifs, tout en revisitant en profondeur sa gouvernance. Les discussions se poursuivent au niveau du Conseil, avec la volonté d'entériner une position dès octobre. Les positions restent divergentes sur la question de la supervision centralisée, laissant augurer d'un point d'atterrissage moins ambitieux que la proposition de la Commission. S'agissant du Parlement Européen, les rapporteurs ont publié leurs projets fin juin, témoignant d'une volonté de soutenir les propositions de la Commission, et sur certains aspects d'aller plus loin, par exemple sur le mandat de compétitivité de l'ESMA, ou un périmètre de supervision directe élargi à toutes les infrastructures et aux asset managers. Cette publication a initié la période d'amendements du texte par les autres députés et donc les premières discussions. On notera, au Conseil comme au Parlement, une volonté d'introduire des mesures relatives à la structure de marché action, plutôt défavorables aux banques (restriction au régime relatif à l'internalisation systématique). Un calendrier ambitieux a été fixé pour les négociations, à savoir une finalisation du texte d'ici à fin 2026.

¹ [Digital euro pilot](#)

Environnement économique et financier mondial

L'environnement économique et financier mondial est exposé à des risques géopolitiques et un niveau d'incertitudes très élevé. Aux Etats-Unis, l'administration Trump applique un programme protectionniste et isolationniste, qui se traduit par une guerre commerciale contre la Chine et des menaces de hausses tarifaires envers les autres pays. Les Etats-Unis se sont retirés des accords sur le climat, diminuent leur aide au développement et leur soutien aux institutions multilatérales. Les annonces successives sont contradictoires, laissant subsister un niveau d'incertitudes élevé sur le régime du commerce international, les accords de sécurité et le rôle du dollar dans le système monétaire international. Au Moyen Orient, la guerre déclenchée fin février par Israël et les États Unis contre l'Iran a entraîné une volatilité des prix du pétrole et du gaz exacerbée par les tensions géopolitiques consécutives à la violation du cessez-le-feu conclu en juin entre les États-Unis et l'Iran, nourrissant les inquiétudes relatives à la résilience de l'économie mondiale.

Dans ce contexte, le **ralentissement de l'activité qui est attendu aux Etats-Unis et en Chine** pourrait s'accroître. Le regain d'inflation aux Etats-Unis pourrait retarder les perspectives de baisse des taux d'intérêts. En Europe, la baisse du soutien américain envers l'Ukraine et les doutes sur l'ampleur de son soutien à l'OTAN rendent nécessaire un effort soutenu de réarmement. L'Europe doit augmenter ses dépenses de défense dans un contexte budgétaire déjà tendu dans de nombreux pays. En France, l'ajustement budgétaire pourrait être fragilisé par l'absence de majorité au parlement et par les incertitudes internationales qui pèsent sur la croissance. En Asie, la guerre commerciale des Etats-Unis envers la Chine et la permanence de tensions en mer de Chine, sont porteuses de tensions géopolitiques, de relocalisations de production et de risques de fractures technologiques qui affecteront aussi l'Europe.

Les *spreads* des entreprises et des marchés émergents restent inférieurs aux niveaux observés lors des cycles de resserrement monétaire. Dans la zone euro, le spread souverain de la France s'est élargi après les élections législatives de 2024.

Les **défauts d'entreprises** ont commencé à augmenter aux États Unis et en Europe, tandis que les problèmes de solvabilité des pays émergents les plus fragiles demeurent. Les *spreads* de crédit subiront des pressions du fait des faillites d'entreprises, tandis que les *spreads* souverains de la zone euro pourraient pâtir du ralentissement et des incertitudes politique. Une plus grande volatilité des marchés ne peut être exclue.

Les risques géopolitiques restent élevés. La politique étrangère des États-Unis est devenue plus erratique. Les problèmes environnementaux, tant physiques que de transition, pourraient accroître la volatilité des marchés, des perspectives d'inflation et de croissance, et peser sur des finances publiques déjà tendues.

2. RAPPORT D'ACTIVITÉ DU GROUPE

2.1 Communiqué de presse du 10 juin 2026 : Ardian et Société Générale mobilisent leurs expertises pour accélérer les investissements dans les solutions fondées sur la nature

Ardian et Société Générale annoncent aujourd'hui le lancement d'un partenariat financier et opérationnel dédié aux solutions fondées sur la nature (Nature-Based Solutions – NBS), visant à soutenir le développement et le passage à l'échelle de projets axés sur la préservation et la restauration des écosystèmes naturels. Dans le cadre de ce partenariat, Société Générale investira 100 millions d'euros en tant qu'investisseur de référence dans le fonds « Averrhoa NBS » d'Ardian et agira en tant que conseiller financier auprès d'Ardian, en accompagnant la structuration et le déploiement du fonds via son entité Société Générale Investment Solutions.

Averrhoa NBS est un fonds à impact Article 9 du règlement SFDR¹ supervisé par l'équipe Infrastructure d'Ardian en partenariat avec aDryada. Cette stratégie est dédiée à l'investissement dans des projets de reforestation et de restauration des zones humides et des mangroves, avec pour objectif de préserver la biodiversité tout en favorisant la séquestration du carbone grâce à des puits naturels, pour un volume cible de 85 millions de tonnes de carbone sur 40 ans². Ces projets contribuent également à l'atténuation du changement climatique en préservant les ressources en eau, en améliorant la qualité des sols et de l'air, et en soutenant les écosystèmes et les communautés locales, dans un contexte où la dégradation des écosystèmes mondiaux et la perte forestière constituent toujours des défis environnementaux majeurs.

À travers ce partenariat, Ardian et Société Générale unissent leurs forces, combinant leur expertise en investissement en infrastructures et en structuration afin de développer des projets de haute qualité fondés sur la nature, répondant à une demande croissante des entreprises et des institutions financières. Ensemble, elles veulent contribuer à l'émergence des solutions fondées sur la nature en tant que classe d'actifs investissable, tout en soutenant des projets offrant une visibilité à long terme.

Mathias Burghardt, Directeur Général et CEO d'Ardian France, Ardian, a déclaré : « Ardian s'affirme comme un acteur clé des solutions fondées sur la nature en développant des projets de capture de carbone qui répondent aux enjeux climatiques tout en restaurant les écosystèmes naturels et la biodiversité. Au-delà d'un objectif de séquestration pouvant atteindre 85 millions de tonnes de carbone, ces initiatives sont conçues pour générer des bénéfices durables pour les communautés locales et répondre à la demande croissante de solutions contribuant aux ambitions de neutralité carbone. Nous sommes particulièrement heureux d'avoir Société Générale en tant que partenaire de confiance, dont le soutien reflète une forte conviction dans les capacités d'investissement d'Ardian. »

Anne-Christine Champion, Co-Directrice de la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs, Société Générale, a commenté : « Les solutions fondées sur la nature constituent un segment d'investissement émergent, avec un besoin de cadres solides et d'approches de long terme. Ce partenariat repose sur une conviction partagée quant aux conditions de développement de ce marché, avec un accent sur des projets à grande échelle, bien structurés et soutenus par une demande sous-jacente réelle. Forts de notre leadership en financement de projets et d'infrastructures, ainsi que de notre expérience des transactions liées à la nature, nous contribuons aux côtés d'Ardian en apportant des capacités en capital, en conseil et en structuration afin de soutenir, dans la durée, le développement de ce marché et d'accompagner nos clients dans l'intégration des enjeux liés à la nature dans leurs stratégies d'adaptation et de transition. »

¹ Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Les règles de l'Union européenne en matière de finance durable sont encore en cours d'élaboration. Par conséquent, il ne peut être exclu que de futures modifications de la législation ou des lignes directrices ne soutiennent pas la classification actuelle du Fonds au titre du SFDR.

² Chiffres indicatifs basés sur le portefeuille actuel de projets. Après la phase de montée en puissance et en supposant une durée de vie du projet de 40 ans.

2.2 Communiqué de presse du 30 juillet 2026 : résultats du deuxième trimestre et du premier semestre 2026

Actualisation des pages 32 à 45 du document d'enregistrement universel 2026
Communiqué de presse

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE RECORD AU S1-26 DE 3,5 MD EUR
REHAUSSEMENT DE LA CIBLE DE RENTABILITÉ (ROTE) 2026 À ~11%
RACHAT D'ACTIONS EXCEPTIONNEL DE 1,5 MD EUR
ACOMPTE SUR DIVIDENDE DE 0,75¹ EUR PAR ACTION, +23% VS. 2025

- **Revenus du Groupe de 14,2 Md EUR au S1-26, en hausse de +2,4% vs. S1-25**, en ligne avec la cible 2026 >+2%
- **Coûts en baisse de -5,0% au S1-26 vs. S1-25**, meilleur que la cible 2026 de ~-3%
- **Coefficient d'exploitation de 59,7% au S1-26**, en ligne avec la cible 2026 <60%
- **Coût du risque à 26 pb au S1-26**, en bas de la fourchette cible 2026 de 25 à 30 pb
- **Résultat net part du Groupe record au S1-26 de 3,5 Md EUR, en hausse de +13,9% vs. S1-25, ROTE de 12,0% au S1-26**
- **Au T2-26, hausse des revenus de +4,5%, coûts en recul de -4,1%, coefficient d'exploitation de 58,6%, coût du risque de 27 pb, résultat net part du Groupe record de 1,8 Md EUR et ROTE de 12,2%**
- **Rehaussement des cibles financières pour 2026 :**
 - **Réduction des coûts de ~-4% en 2026 vs. 2025**, contre ~-3% précédemment
 - **Cible de rentabilité (ROTE) 2026 rehaussée à ~11%**, contre >10% précédemment
- **Distribution de capital excédentaire sous la forme d'un rachat d'actions exceptionnel de 1,5 Md EUR** (-39 pb de ratio CET1), qui sera lancé le 3 août 2026 au plus tôt
- **Acompte sur dividende de 0,75¹ EUR par action au titre du S1-26**, en hausse de +23% par rapport à l'année dernière, mis en paiement le 7 octobre 2026
- **Ratio CET1 de 13,2% à fin T2-26 après déduction du rachat d'actions exceptionnel**, environ 290 pb au-dessus de l'exigence réglementaire

Slawomir Krupa, Directeur général du groupe, a commenté :

« Les résultats que nous publions ce jour illustrent à nouveau la solidité et la forte progression de notre performance financière, fruit de l'exécution rigoureuse de notre plan stratégique. Notre résultat net part du Groupe enregistre une forte hausse sur le semestre atteignant un niveau record. Notre efficacité opérationnelle s'améliore avec à la fois une hausse de nos revenus et une forte baisse de nos coûts générant un effet de ciseaux particulièrement positif sur le trimestre. Cette dynamique se traduit par une amélioration significative de notre rentabilité et nous permet de rehausser notre cible de ROTE pour 2026 à ~11%.

Notre solide position de capital, nous permet d'annoncer ce jour, le lancement d'un programme de rachat d'actions exceptionnel et le versement d'un acompte sur dividende 2026 en hausse par rapport à celui de 2025.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des équipes dont la mobilisation au service de nos clients et de la transformation de notre Groupe est au cœur de ces performances. J'aurai le plaisir de présenter la nouvelle feuille de route stratégique et financière le 21 septembre prochain à l'occasion de notre Capital Markets Day. »

¹ Sur une provision totale envisagée pour distribution de 2,19 euros par action à fin S1-26, basée sur un taux de distribution de 50% du résultat net part du Groupe du S1-26 retraité des éléments non monétaires (y compris PMAS) et après déduction des intérêts sur les TSS et les TSDI

1. RÉSULTATS CONSOLIDÉS DU GROUPE

En M EUR	T2-26	T2-25	Variation		S1-26	S1-25	Variation	
Produit net bancaire	7 096	6 791	+4,5%	+6,1%*	14 202	13 874	+2,4%	+5,2%*
Frais de gestion	(4 155)	(4 331)	-4,1%	-2,7%*	(8 485)	(8 935)	-5,0%	-2,7%*
Résultat brut d'exploitation	2 941	2 460	+19,5%	+21,6%*	5 717	4 939	+15,7%	+19,8%*
Coût net du risque	(390)	(355)	+9,9%	+13,9%*	(745)	(699)	+6,6%	+8,2%*
Résultat d'exploitation	2 551	2 105	+21,2%	+22,9%*	4 972	4 240	+17,3%	+21,8%*
Gains ou pertes nets sur autres actifs	12	75	-84,6%	-84,5%*	76	277	-72,7%	-72,7%*
Quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence	5	(1)	n/s	n/s	12	7	+61,4%	+61,4%*
Impôts sur les bénéfices	(524)	(477)	+9,9%	+11,9%*	(1 066)	(967)	+10,3%	+15,3%*
Résultat net	2 043	1 702	+20,1%	+21,5%*	3 993	3 557	+12,2%	+16,0%*
Dont participations ne donnant pas le contrôle	253	249	+1,7%	-0,5%*	506	496	+2,0%	+2,2%*
Résultat net part du Groupe	1 790	1 453	+23,2%	+25,5%*	3 487	3 061	+13,9%	+18,4%*
ROE	10,8%	8,6%			10,6%	9,1%		
ROTE	12,2%	9,7%			12,0%	10,3%		
Coefficient d'exploitation	58,6%	63,8%			59,7%	64,4%		

Le renvoi * dans ce document correspond à des données à périmètre et change constants

Le Conseil d'administration de Société Générale, réuni sous la présidence de William Connelly le 29 juillet 2026, a examiné les résultats du deuxième trimestre et du premier semestre de l'année 2026 du Groupe Société Générale.

Produit net bancaire

Le produit net bancaire du trimestre s'établit à 7 096 millions d'euros, en hausse de +4,5% vs. T2-25 et progresse de **+6,1% à périmètre et change constants**. Il comprend un impact des cessions réalisées pour -70 millions d'euros.

Les revenus de la **Banque de détail en France, Banque Privée et Assurances** sont en hausse de +12,6% par rapport au T2-25 et s'élèvent à 2 553 millions d'euros au T2-26. La marge nette d'intérêt progresse fortement sur le trimestre à +14,9% vs. T2-25. Les actifs sous gestion de la **Banque Privée** et les encours d'**assurance vie** sont en hausse de +10% et +11% respectivement au T2-26 vs. T2-25 et atteignent des niveaux records. Enfin, **BoursoBank**, s'appuyant sur une base clientèle solide d'environ 9,1 millions clients à fin juin 2026, démontre la pertinence de son modèle avec une contribution au résultat net part du Groupe de 84 millions d'euros au T2-26, en ligne avec l'objectif d'une contribution nette annuelle sur 2026 supérieure à 300 millions d'euros. La rentabilité (RONE) s'établit à 60,7% au T2-26.

La Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs publie des revenus de 2 718 millions d'euros au T2-26, en hausse de +2,7% par rapport au T2-25 et de +4,0% à périmètre et change constants. Les revenus des **activités de Marché** s'établissent à 1,6 milliard d'euros au T2-26 en baisse de -1,0% par rapport au T2-25. Les revenus des **métiers actions** sont en hausse de +5,5% au T2-26 par rapport au T2-25 pour dépasser 1,0 milliard d'euros. Ce trimestre a été porté par une forte activité commerciale dans les produits dérivés, les financements ainsi que les activités de *prime services*. Les revenus des activités de **Taux, Crédit et Change** sont en recul de -11,3% par rapport au T2-25, dans un environnement qui reste défavorable pour le portefeuille d'activités, qui est largement concentré sur l'Europe et les activités de taux. Les **activités de Services Titres** affichent des revenus en hausse de +3,9% au T2-26 vs. T2-25, sous l'effet d'une progression à la fois des commissions et de la marge nette d'intérêt. Les métiers de **Global Banking & Advisory** présentent un trimestre solide porté par une forte activité client et une solide dynamique d'origination, avec une poursuite de la bonne dynamique dans les secteurs de l'énergie, des infrastructures et des matières premières. Par ailleurs, ce trimestre est porté par un net rebond des activités de marchés de capitaux de dette et d'actions, avec l'exécution d'opérations de premier plan dans l'ensemble des secteurs et des régions. Enfin, les activités de **Global Transaction & Payment Services** affichent des revenus en hausse de +6,7% par rapport à T2-25, soutenue par une forte collecte de dépôts auprès des entreprises dans l'ensemble des régions.

Les revenus des activités de **Mobilité, Banque de détail et Services financiers à l'International** s'établissent à 1 872 millions d'euros, en retrait de -4,9% à périmètre et change constants. La **Banque de détail à l'International** publie

des revenus en hausse de +2,9% à périmètre et change constants. Les revenus des activités de **Mobilité et Services financiers** sont en baisse de -10,1% vs. T2-25. Les revenus d'Ayvens baissent de -13,0% vs. T2-25, du fait d'une poursuite de la normalisation anticipée du résultat des ventes de véhicules d'occasion¹ à ~330 euros par unité. Cette dernière est partiellement compensée par la progression des marges en lien avec la poursuite de la stratégie de recentrage sur les segments les plus rentables.

Les revenus du **Hors Pôles** ressortent quant à eux à -48 million d'euros au T2-26 contre -160 millions d'euros au T2-25, tirés par la poursuite d'une gestion efficace de la liquidité et des réévaluations de passifs comptabilisés à la juste valeur.

Sur le semestre, le produit net bancaire du Groupe est en hausse de +2,4% vs. S1-25 et de +5,2% à périmètre et change constants.

Frais de gestion

Au T2-26, les frais de gestion s'élèvent à 4 155 millions d'euros, en baisse de -4,1% vs. T2-25 et de -2,7% à périmètre et change constants. La baisse des frais de gestion s'explique notamment par les cessions réalisées pour 41 millions d'euros, une baisse des charges de transformation pour 8 millions d'euros, une reprise sur taxes IFRIC 21 pour 36 millions d'euros. Par ailleurs, les coûts comprennent une charge de 127 millions d'euros² liée au lancement en juin 2026 d'un Plan Mondial d'Actionnariat Salarié, en hausse de 26 millions d'euros par rapport au T2-25. En retraitant ces éléments, les frais de gestion sont en baisse de 117 millions d'euros, confirmant notre discipline continue dans la gestion des coûts.

Le levier opérationnel s'améliore fortement avec **un coefficient d'exploitation qui s'établit à 58,6% sur le trimestre**, en baisse par rapport au T2-25 (63,8%).

Sur le semestre, les frais de gestion sont en baisse significative de -5,0% vs. S1-25 et de -2,7% à périmètre et change constants. Cette baisse étant meilleure que l'objectif initial d'environ -3%, **la cible de réduction de coûts a été revue à ~-4% entre 2025 et 2026**. Le coefficient d'exploitation s'établit à 59,7% (vs. 64,4% au S1-25), en ligne avec la cible 2026 <60%.

Coût du risque

Le coût du risque³ ressort sur le trimestre à un niveau de 27 points de base, soit 390 millions d'euros, dans la fourchette cible située entre 25 et 30 points de base pour 2026. Il se décompose en une provision sur encours douteux de 405 millions d'euros (environ 28 points de base) et une reprise de provisions sur encours sains (étape 1 / étape 2) de -15 millions d'euros.

Le Groupe dispose au 30 juin d'un stock de provision sur encours sains (étape 1 / étape 2)⁴ de 2 933 millions d'euros, stable par rapport au 31 mars 2026 tandis que le stock de provisions en étape 2 baisse de -2,4%, représentant 3,4% du montant des encours de prêts en étape 2.

Le taux brut d'encours douteux s'élève à 2,70%⁵ au 30 juin 2026 et est en baisse par rapport à son niveau du 31 mars 2026 (2,75%). Le taux de couverture net des encours douteux du Groupe est de 83%⁶ au 30 juin 2026 (après prise en compte des garanties et des collatéraux).

¹ Résultat brut des ventes de voitures d'occasion hors impacts des ajustements de dépréciation

² Élément non monétaire sans impact sur le ratio CET1, et donc sans impact sur le résultat net distribuable

³ Sur la base de l'encours brut de crédit en début de période (annualisé)

⁴ Encours de provisions au bilan et hors bilan. Variation trimestrielle des provisions E1/E2 différente des impacts en compte de résultat, principalement liée à l'application de la norme IFRS 5 et à l'impact des effets de change

⁵ Ratio calculé selon la méthodologie de l'Autorité Bancaire Européenne publiée le 16 juillet 2019, et hors encours des sociétés en cours de cession conformément à la norme IFRS 5

⁶ Ratio de la somme des provisions en étape 3, garanties et collatéraux par rapport à l'encours brut de prêts non performants

Résultat net part du Groupe

Le résultat net part du Groupe s'établit à 1 790 millions d'euros au T2-26, un niveau record pour un trimestre, correspondant à une rentabilité sur actif net tangible (ROTE) de 12,2%.

Sur le semestre, le résultat net part du Groupe s'établit à 3 487 millions d'euros, un niveau record pour un semestre, soit une rentabilité sur actifs net tangibles (ROTE) de 12,0%.

Au regard des performances du premier semestre, le Groupe a rehaussé sa cible de rentabilité sur actif net tangible (ROTE) à ~11% en 2026.

Distribution aux actionnaires

Sur la base des comptes du premier semestre 2026, le Conseil d'administration a ainsi décidé le versement d'un acompte sur dividende de 0,75 euro par action qui sera détaché le 5 octobre 2026 et mis en paiement le 7 octobre 2026.

Par ailleurs, une distribution de capital excédentaire sera effectuée sous la forme d'un rachat d'actions exceptionnel, en vue de les annuler, de 1,5 milliard d'euros. Les autorisations, dont celle de la Banque Centrale Européenne (BCE), ont été obtenues¹ pour lancer ce programme, qui débutera le 3 août 2026 au plus tôt.

¹ Cf. descriptif du programme de rachat d'actions du 27 mai 2026 relatif à la 18^{ème} résolution de l'Assemblée générale mixte des actionnaires du même jour

2. DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Groupe soutient le développement de solutions innovantes à travers les secteurs, notamment de l'énergie, des transports bas-carbone et du captage de carbone.

Au cours du trimestre, Société Générale a contribué à un projet emblématique dans la géothermie de nouvelle génération en finançant un champion émergent de l'électricité décarbonée aux États-Unis, Fervo Energy. La banque continue également d'accompagner le développement d'une mobilité durable, notamment à travers le financement d'avions-cargos de dernière génération compatibles avec les carburants d'aviation durables. Enfin, Société Générale se positionne sur les technologies de captage, transport et stockage du carbone, en participant au développement des activités d'Eni CCUS Holding, au Royaume-Uni.

Au T2-26, le Groupe a renforcé son ambition en faveur de la nature. Il a annoncé le lancement d'un partenariat financier et opérationnel avec Ardian, dédié aux solutions fondées sur la nature (« *Nature-Based Solutions* ») et visant à soutenir le développement de projets de préservation et de restauration des écosystèmes naturels. Il a par ailleurs participé au financement de Naturion, une plateforme bancaire basée aux États-Unis et spécialisée dans le développement et l'exploitation de projets de restauration des écosystèmes. Enfin, Société Générale a renouvelé ses ambitions dans le cadre d'Act4Nature International pour la période 2026-2028.

Ces initiatives illustrent l'ambition du Groupe à accompagner ses clients dans leur transition, tout en développant de nouvelles opportunités répondant aux enjeux croissants liés au climat et à la préservation de la nature.

3. STRUCTURE FINANCIÈRE DU GROUPE

Au 30 juillet 2026, le ratio **Common Equity Tier 1** du Groupe s'établit à 13,2%, soit environ 290 bps de base au-dessus de l'exigence réglementaire. Sur le plan de la liquidité, le LCR (*Liquidity Coverage Ratio*) s'inscrit bien au-dessus des exigences réglementaires à 146% à fin juin 2026 (147% en moyenne sur le trimestre) et le NSFR (*Net Stable Funding Ratio*) est à un niveau de 115% à fin juin 2026.

Les ratios de capital et de liquidité s'établissent bien au-dessus des exigences réglementaires.

	30/06/2026	31/12/2025	Exigences
CET1 ⁽¹⁾	13,2%	13,5%	10,26%
Tier 1 ratio ⁽¹⁾	15,8%	16,0%	12,18%
Total Capital ⁽¹⁾	18,0%	18,5%	14,74%
Ratio de levier ⁽¹⁾	4,3%	4,5%	3,60%
TLAC (%RWA) ⁽¹⁾	29,0%	29,7%	22,38%
TLAC (%leverage) ⁽¹⁾	7,9%	8,3%	6,75%
MREL (%RWA) ⁽¹⁾	31,1%	32,5%	27,46%
MREL (%leverage) ⁽¹⁾	8,5%	9,1%	6,01%
LCR fin de période	146%	144%	>100%
LCR moyen de la période	147%	143%	>100%
NSFR	115%	116%	>100%

En Md EUR	30/06/2026	31/12/2025
Total bilan consolidé	1 673	1 547
Capitaux propres part du Groupe	72	70
Encours pondérés des risques (RWA)	406	393
dont au titre du risque de crédit	331	319
Total bilan financé	970	934
Encours de crédit clientèle	476	466
Dépôts clientèle	626	605

Au 30 juillet 2026, la maison mère a émis 15,1 milliards d'euros de dette vanille à moyen et long terme au titre de son programme de financement vanille 2026, dont 3,1 milliards d'euros de pré-financement émis fin 2025. Les filiales ont, quant à elles, émis un montant de 2,8 milliards d'euros de dette vanille. Au total, le Groupe a émis 17,9 milliards d'euros de dette vanille à moyen et long terme.

À fin juillet 2026, le programme de financement 2026 de la maison mère est réalisé à hauteur de 96% pour les émissions vanilles.

Le Groupe est noté par quatre agences de notation : (i) FitchRatings - notation long terme « A+ », perspectives stables, notation dette senior préférée « A+ », notation court terme « F1 », (ii) Moody's - notation long terme (dette senior préférée) « A1 », perspectives négatives, notation court terme « P-1 », (iii) R&I - notation long terme (dette senior préférée) « A », perspectives stables ; et (iv) S&P Global Ratings - notation long terme (dette senior préférée) « A », perspectives positives, notation court terme « A-1 ».

Le 12 mai 2026 : Fitch a relevé la note émetteur de Société Générale de « A- » à « A+ », suite à la révision de ses critères de notation des banques et grâce au très important coussin de dette de résolution du Groupe.

Le 29 juin 2026 : S&P a modifié la perspective associée à la note de Société Générale de « stable » à « positive », reflétant l'amélioration de ses performances et le renforcement de sa capitalisation.

¹ Dont phasage Bâle IV ; basé sur un taux de distribution ordinaire de 50% du résultat net part du Groupe au S1-26, retraité des éléments non monétaires (y compris Plan Mondial d'Actionnariat Salarié) et après déduction des intérêts sur les TSS et les TSDI

4. BANQUE DE DÉTAIL EN FRANCE, BANQUE PRIVÉE ET ASSURANCES

En M EUR	T2-26	T2-25	Variation	S1-26	S1-25	Variation	
Produit net bancaire	2 553	2 269	+12,6%	5 057	4 568	+10,7%	+11,7%*
<i>Dont revenus nets d'intérêts</i>	1 190	1 036	+14,9%	2 379	2 097	+13,4%	+14,4%*
<i>Dont revenus nets de commissions</i>	1 127	1 013	+11,3%	2 241	2 069	+8,3%	+9,4%*
Frais de gestion	(1 417)	(1 477)	-4,1%	(2 910)	(3 043)	-4,4%	-3,2%*
Résultat brut d'exploitation	1 137	791	+43,7%	2 147	1 525	+40,8%	+41,0%*
Coût net du risque	(223)	(146)	+52,7%	(387)	(317)	+22,2%	+22,2%*
Résultat d'exploitation	914	645	+41,7%	1 760	1 208	+45,6%	+46,0%*
Gains ou pertes nets sur autres actifs	(0)	20	n/s	1	27	-97,5%	-97,5%*
Résultat net part du Groupe	674	488	+38,0%	1 299	909	+42,8%	+43,2%*
RONE	14,7%	11,2%		14,2%	10,4%		
Coefficient d'exploitation	55,5%	65,1%		57,5%	66,6%		

Activité commerciale

Réseau SG, Banque Privée et Assurances

Les encours de dépôts du **Réseau SG** s'élèvent à 219 milliards d'euros au T2-26, en recul de -3% par rapport au T2-25 et en recul de -1% vs. T1-26, les dépôts à vue étant en hausse et les dépôts à terme en recul. La croissance soutenue des encours des produits d'épargne et d'investissement des particuliers se poursuit.

Les encours de crédits du réseau SG s'établissent à 190 milliards d'euros au T2-26, en recul de -2% par rapport au T2-25, mais stable vs. T1-26.

Le ratio crédits sur dépôts s'établit à 87% au T2-26.

Les activités de **Banque Privée** voient la collecte nette s'établir à 2,4 milliards d'euros au T2-26, la collecte annualisée au T2-26 représentant 7% des actifs sous gestion. Les actifs sous gestion progressent de +10% vs. T2-25 à un niveau record de 145 milliards d'euros au T2-26. Le produit net bancaire s'établit à 363 millions d'euros sur le trimestre, en hausse de +18% vs. T2-25 et à 699 millions d'euros sur le semestre.

Les activités d'**Assurances**, qui incluent les activités en France et à l'international, affichent une nouvelle fois de très bonnes performances commerciales. La collecte nette de l'activité d'assurance vie épargne s'établit à 2,3 milliards d'euros au T2-26. Les encours d'assurance vie épargne sont en hausse de 11% vs. T2-25 pour atteindre un niveau record de 167 milliards d'euros au T2-26. La part d'unités de compte continue à s'accroître au T2-26 atteignant 43%.

Boursobank

Les actifs administrés, incluant les dépôts et l'épargne financière, ont atteint 84 milliards d'euros au T2-26 en progression de +16% vs. T2-25. Les encours de dépôts affichent une progression de +9% vs. T2-25 pour atteindre 49 milliards d'euros au T2-26. Les encours en assurance vie augmentent de +20% vs. T2-25 s'établissant à 16 milliards d'euros. Le courtage enregistre de son côté une forte hausse des ordres de bourse atteignant 3,7 millions, en hausse de +25% vs. T2-25.

Les encours de crédits s'établissent à 17,8 milliards d'euros au T2-26 en progression de +8% par rapport au T2-25.

Boursobank compte environ 9,1 millions de clients au T2-26 avec une conquête ce trimestre de plus de 280 000 nouveaux clients et un taux d'attrition toujours faible, inférieur à 4%.

Le résultat net part du Groupe de Boursobank s'élève à 84 millions d'euros au T2-26, en ligne avec un objectif annuel 2026 supérieur à 300 millions d'euros. La rentabilité (RONE) s'établit à 60,7% au T2-26.

Produit net bancaire

Sur le trimestre, les revenus ressortent à 2 553 millions d'euros (incluant provision PEL/CEL), en hausse de +12,6% par rapport au T2-25. La marge nette d'intérêt et les commissions sont en hausse respectivement de +14,9% et de +11,3% par rapport au T2-25.

Sur le semestre, les revenus atteignent 5 057 millions d'euros (incluant provision PEL/CEL) en hausse de +10,7% par rapport au S1-25 et de +11,7% à périmètre et change constants. La marge nette d'intérêt progresse de +13,4% vs. S1-25. Elle est en hausse de +14,4% vs. S1-25 à périmètre et change constants. Les commissions sont en hausse de +8,3% vs. S1-25 et de +9,4% à périmètre et change constants.

Frais de gestion

Sur le trimestre, les frais de gestion s'établissent à 1 417 millions d'euros, en recul de -4,1% par rapport au T2-25. Le coefficient d'exploitation s'établit à 55,5% au T2-26, en forte amélioration de 9,6 points de pourcentage par rapport au T2-25.

Sur le semestre, les frais de gestion ressortent à 2 910 millions d'euros, en baisse de -4,4% par rapport au S1-25 et de -3,2% à périmètre et change constants. Le coefficient d'exploitation est de 57,5% en amélioration de 9,1 points de pourcentage par rapport au S1-25.

Coût du risque

Sur le trimestre, le coût du risque s'établit à 223 millions d'euros, soit 38 points de base contre 28 points de base au T1-26.

Sur le semestre, le coût du risque s'établit à 387 millions d'euros, soit 33 points de base.

Résultat net part du Groupe

Sur le trimestre, le résultat net part du Groupe s'établit à 674 millions d'euros. La rentabilité normative (RONE) ressort à un niveau de 14,7% au T2-26 vs. 11,2% au T2-25.

Sur le semestre, le résultat net part du Groupe s'établit à 1 299 millions d'euros. La rentabilité normative (RONE) ressort à 14,2% au S1-26 vs. 10,4% au S1-25.

5. BANQUE DE GRANDE CLIENTÈLE ET SOLUTIONS INVESTISSEURS

En M EUR	T2-26	T2-25	Variation		S1-26	S1-25	Variation	
Produit net bancaire	2 718	2 647	+2,7%	+4,0%*	5 473	5 542	-1,3%	+1,7%*
Frais de gestion	(1 587)	(1 630)	-2,7%	-1,5%*	(3 309)	(3 385)	-2,3%	+0,1%*
Résultat brut d'exploitation	1 131	1 017	+11,2%	+12,9%*	2 163	2 157	+0,3%	+4,3%*
Coût net du risque	(12)	(81)	-85,6%	-85,6%*	(58)	(136)	-57,3%	-57,3%*
Résultat d'exploitation	1 119	936	+19,6%	+21,6%*	2 105	2 021	+4,2%	+8,6%*
Résultat net part du Groupe	867	750	+15,6%	+17,4%*	1 640	1 606	+2,1%	+6,3%*
RONE	19,9%	16,8%			19,1%	17,7%		
Coefficient d'exploitation	58,4%	61,6%			60,5%	61,1%		

Produit net bancaire

La Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs publie de solides résultats trimestriels avec des revenus élevés de 2 718 millions d'euros, en hausse de +2,7% par rapport au T2-25.

Sur le semestre, les revenus s'élèvent à 5 473 millions d'euros, en baisse de -1,3% vs. S1-25.

Les activités de Marché et Services aux Investisseurs conservent un niveau élevé de revenus de 1 743 millions d'euros au T2-26, en baisse de -0,5% par rapport au T2-25. Sur le semestre, les revenus s'établissent à 3 609 millions d'euros, en baisse de -1,8% vs. S1-25.

Les revenus des activités de Marché sont en baisse au T2-26 (-1,0% vs. T2-25) à 1 561 millions d'euros. Sur le semestre, ils sont en baisse de -2,5% vs. S1-25 à 3 251 millions d'euros.

Les activités Actions confirment leur solidité avec des revenus de 1 016 millions d'euros, en hausse de +5,5% vs. T2-25. Ce trimestre est porté par une forte dynamique commerciale sur les produits dérivés, les financements et les activités de *prime services*. Sur le semestre, les revenus progressent de +5,5% vs. S1-25 à 2 135 millions d'euros.

Les activités Taux, Crédit et Change voient leurs revenus baisser de -11,3% au T2-26 vs. T2-25 à 545 millions d'euros dans un environnement qui reste défavorable pour le portefeuille d'activités, largement concentré sur l'Europe et les produits de taux. Sur le semestre, les revenus sont en retrait de -15,0% vs. S1-25 à 1 116 millions d'euros.

Les revenus du Métier Titres sont en hausse de +3,9% vs. T2-25 à 183 millions d'euros, sous l'effet d'une progression du niveau des commissions et de la marge nette d'intérêt. Les actifs en conservation et les actifs administrés s'élèvent à 5 901 milliards d'euros et 744 milliards d'euros, respectivement. Sur le semestre, les revenus sont en hausse de +5,8% vs. S1-25.

Les revenus des activités de Financement et de Conseil s'élèvent à 975 millions d'euros au T2-26, ce qui représente une hausse de +8,9% vs. T2-25. Sur le semestre, ils sont stables (-0,2%) vs. S1-25 à 1 864 millions d'euros.

Le métier **Global Banking & Advisory** publie un trimestre solide, avec des revenus en hausse de +9,7% vs. T2-25, porté par une forte activité client et une solide dynamique d'origination, avec une poursuite de la bonne dynamique dans les secteurs de l'énergie, des infrastructures et des matières premières. Par ailleurs, ce trimestre est porté par un net rebond des activités de marchés de capitaux de dette et d'actions, avec l'exécution d'opérations de premier plan dans l'ensemble des secteurs et des régions. Sur le semestre, les revenus sont en repli de -1,0% vs. S1-25.

Le métier **Global Transaction & Payment Services** affiche une forte croissance des dépôts des entreprises dans l'ensemble des régions grâce à une activité commerciale solide. Les revenus progressent de +6,7% vs. T2-25. Sur le semestre, les revenus sont en hausse de +2,1% vs. S1-25.

Frais de gestion

Sur le trimestre, les frais de gestion sont en recul de -2,7% vs. T2-25, atteignant 1 587 millions d'euros. Le coefficient d'exploitation s'établit à 58,4% au T2-26 vs. 61,6% au T2-25.

Sur le semestre, les frais de gestion sont en repli de -2,3% vs. S1-25 et le coefficient d'exploitation s'établit à 60,5% au S1-26 vs. 61,1% au S1-25.

Coût du risque

Sur le trimestre, le coût du risque est faible à 3 points de base. Il se compare à un niveau de 12 points de base au T1-26.

Sur le semestre, le coût du risque s'élève à 58 millions d'euros, soit 7 points de base contre 16 points de base au S1-25.

Résultat net part du Groupe

Sur le trimestre, le résultat net part du Groupe est en hausse de +15,6% par rapport au T2-25 à 867 millions d'euros avec une rentabilité normative (RONE) de 19,9%.

Sur le semestre, le résultat net part du Groupe est en progression de +2,1% à 1 640 millions d'euros avec un RONE de 19,1% .

6. MOBILITÉ, BANQUE DE DÉTAIL ET SERVICES FINANCIERS À L'INTERNATIONAL

En M EUR	T2-26	T2-25	Variation		S1-26	S1-25	Variation	
Produit net bancaire	1 872	2 036	-8,0%	-4,9%*	3 815	4 036	-5,5%	-1,1%*
Frais de gestion	(973)	(1 059)	-8,1%	-3,9%*	(2 016)	(2 240)	-10,0%	-5,0%*
Résultat brut d'exploitation	899	977	-7,9%	-6,0%*	1 799	1 796	+0,1%	+3,7%*
Coût net du risque	(156)	(126)	+23,5%	+37,1%*	(302)	(250)	+20,5%	+25,6%*
Résultat d'exploitation	743	850	-12,6%	-11,8%*	1 497	1 546	-3,2%	+0,2%*
Gains ou pertes nets sur autres actifs	14	0	x 66,2	x 66,2*	16	0	x 57,0	x 57,0
Participations ne donnant pas le contrôle	227	246	-7,5%	-9,5%*	447	458	-2,3%	-2,1%*
Résultat net part du Groupe	360	404	-10,8%	-8,5%*	725	722	+0,4%	+5,5%*
RONE	13,4%	15,3%			13,5%	13,2%		
Coefficient d'exploitation	52,0%	52,0%			52,8%	55,5%		

Activité commerciale

Banque de détail à l'International

La **Banque de détail à l'International** progresse encore ce trimestre avec des encours de crédits en hausse de 5,6%* vs. T2-25, à 63 milliards d'euros au T2-26, et des encours de dépôts en progression de +7,5%* vs. T2-25, à 78 milliards d'euros au T2-26.

L'**Europe** affiche ce trimestre une forte croissance des encours de crédits de +8,8%* vs. T2-25, à 49 milliards d'euros au T2-26, tant sur la clientèle des particuliers que des entreprises, dont +8,0%* en République tchèque et +11,4%* en Roumanie. Les dépôts croissent également de +8,8%* vs. T2-25 à 61 milliards d'euros au T2-26, dont +10,2%* en République tchèque et +4,3%* en Roumanie.

La région **Afrique, Bassin méditerranéen et Outre-Mer** enregistre une bonne dynamique commerciale au T2-26 tant sur les encours de crédits, +1,7%* vs. T2-25, à 14 milliards d'euros au T2-26, que sur les encours de dépôts, +3,2%* vs. T2-25 à 17 milliards d'euros au T2-26.

Mobilité et Services financiers

Les actifs productifs d'**Ayvens** se stabilisent vs. T2-25, à 52.6 milliards d'euros au T2-26, en raison du recentrage stratégique sur la rentabilité et la gestion prudente des valeurs résiduelles.

Les encours de **Crédit à la consommation** s'élèvent à 23 milliards d'euros au T2-26.

Produit net bancaire

Sur le trimestre, les revenus du pôle **Mobilité, Banque de détail et Services financiers à l'International** sont en recul de -4,9%* vs. T2-25, à 1 872 millions d'euros. Ceci reflète la normalisation anticipée du résultat des ventes de voitures d'occasion au niveau d'Ayvens.

Sur le semestre, les revenus diminuent de -1,1%* vs. S1-25 à 3 815 millions d'euros.

Les revenus de la **Banque de détail à l'International** ressortent à 869 millions d'euros au T2-26, en hausse de +2,9%* vs. T2-25. Sur le semestre, la hausse est de +2,5%* vs. S1-25 à 1 749 millions d'euros.

Les revenus en **Europe** s'établissent à 541 millions d'euros au T2-26, en hausse de +3,4%* vs. T2-25, malgré des *spreads* resserrés.

Dans la région **Afrique, Bassin méditerranéen et Outre-Mer**, les revenus progressent (+1,9%* vs. T2-25), à 328 millions d'euros au T2-26.

Les revenus des activités **Mobilité et Services financiers** s'élèvent à 1 003 millions d'euros au T2-26, en baisse de -10,1% vs. T2-25, essentiellement portée par Ayvens. Sur le semestre, la baisse est de -3,9%* vs. S1-25 à 2 067 millions d'euros.

Ayvens affiche des revenus de 755 millions d'euros au T2-26, en baisse de -13,0%¹ vs. T2-25, en raison de la normalisation des résultats des ventes de voitures d'occasion² comme anticipé. En effet, le résultat moyen d'environ 330 euros par véhicule s'inscrit dans la fourchette cible de 200 à 600 euros communiquée pour 2026. La marge quant à elle s'établit à un niveau élevé ce trimestre à ~610 pb³ au T2-26 vs. 550 pb³ au T2-25. En vision sociale, Ayvens atteint un coefficient d'exploitation de 50,3%⁴ et un ROTE de 13,4%⁴, en ligne avec les cibles 2026.

Les revenus provenant du **Crédit à la consommation** se stabilisent* vs. T2-25 à 248 millions d'euros au T2-26. L'amélioration des marges qui se poursuit sur le trimestre (revenus nets d'intérêts +9% vs. T2-25) compense un effet de base au T2-25, en raison d'une réévaluation d'actif positive.

Frais de gestion

Sur le trimestre, les frais de gestion baissent de -3,9%* vs. T2-25, à 973 millions d'euros au T2-26. Le coefficient d'exploitation s'établit à 52,0% au T2-26, stable vs. T2-25.

Sur le semestre, les coûts sont en baisse de -5,0%* vs. S1-25 et le coefficient d'exploitation s'améliore au S1-26 à 52,8% vs. 55,5% au S1-25.

Les coûts au niveau de la **Banque de détail à l'International** ressortent à 445 millions d'euros au T2-26, en hausse de +3,1%* vs. T2-25, incluant le doublement de la taxe bancaire en Roumanie (rétroactive à compter du 1^{er} juillet 2025).

Les frais de gestion des activités **Mobilité et Services financiers** baissent, quant à eux, de -8,4% vs. T2-25, à 529 millions d'euros au T2-26, grâce aux synergies et aux moindres charges de transformation au niveau d'Ayvens.

Coût du risque

Sur le trimestre, le coût du risque s'établit à 156 millions d'euros, soit 43 points de base, en hausse par rapport au T1-26 (40 points de base).

Sur le semestre, le coût du risque ressort à 302 millions d'euros, soit 41 points de base.

Résultat net part du Groupe

Sur le trimestre, le résultat net part du Groupe ressort à 360 millions d'euros, en recul de -8,5%* par rapport au T2-25. La rentabilité normative baisse à 13,4% au T2-26 vs. 15,3% au T2-25. Dans la Banque de détail à l'International, la rentabilité normative (RONE) est de 15,4% au T2-26 et de 11,9% au sein du pôle Mobilité et Services financiers.

Sur le semestre, le résultat net part du Groupe ressort à 725 millions d'euros, en hausse de +5,5%* par rapport au S1-25. Le RONE ressort à 13,5% au S1-26 vs. 13,2% au S1-25. Dans la Banque de détail à l'international, le RONE est de 14,9% au S1-26 et de 12,6% au sein du pôle Mobilité et Services financiers.

¹ Revenus d'Ayvens au niveau SG

² Résultat brut des ventes de voitures d'occasion hors impact des ajustements de dépréciation

³ Hors éléments non récurrents, principalement liés à l'hyperinflation en Turquie

⁴ Comme communiqué par Ayvens dans ses résultats du T2-26

7. HORS PÔLES

En M EUR	T2-26	T2-25	Variation		S1-26	S1-25	Variation	
Produit net bancaire	(48)	(160)	+70,3%	+70,3%*	(143)	(273)	+47,4%	+47,4%*
Frais de gestion	(178)	(164)	+8,8%	+4,9%*	(249)	(267)	-6,6%	-13,4%*
Résultat brut d'exploitation	(226)	(324)	+30,3%	+31,6%*	(392)	(539)	+27,2%	+29,9%*
Coût net du risque	0	(2)	n/s	n/s	2	4	+55,5%	55,51%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	(2)	57	n/s	n/s	59	250	-76,2%	-76,2%*
Impôts sur les bénéfices	129	83	-55,5%	-52,7%*	192	143	-33,7%	-29,0%*
Résultat net part du Groupe	(111)	(188)	+41,3%	+42,6%*	(177)	(176)	-0,6%	+7,6%*

Le Hors Pôles inclut :

- la gestion immobilière du siège social du Groupe,
- le portefeuille de participations du Groupe,
- les activités de centrale financière du Groupe,
- certains coûts relatifs aux projets transversaux ainsi que certains coûts engagés par le Groupe non refacturés aux métiers.

Produit net bancaire

Sur le trimestre, le produit net bancaire du Hors Pôles s'élève à -48 million d'euros, contre un montant de -160 millions d'euros au T2-25 tirés notamment par l'amélioration de la gestion des excédents de liquidité et de réévaluation de passifs comptabilisés à la juste valeur.

Sur le semestre, le produit net bancaire du Hors Pôles s'élève à -143 millions d'euros, contre -273 millions d'euros au S1-25.

Frais de gestion

Sur le trimestre, les frais de gestion s'élèvent à -178 millions d'euros contre -164 millions d'euros au T2-25. Ils comprennent 127 millions d'euros de charges liées au Plan Mondial d'Actionnariat Salarié lancé en juin 2026 contre environ 100 millions d'euros au T2-25.

Sur le semestre, les frais de gestion s'élèvent à -249 millions d'euros, contre -267 millions d'euros au S1-25.

Résultat net part du Groupe

Sur le trimestre, le résultat net part du Groupe du Hors-Pôles s'élève à -111 millions d'euros contre -188 millions d'euros au T2-25.

Sur le semestre, le résultat net part du Groupe du Hors-Pôles s'élève à -177 millions d'euros, contre -176 millions d'euros au S1-25.

8. CALENDRIER FINANCIER 2026 et 2027

Calendrier de communication financière 2026 et 2027

21 septembre 2026	<i>Capital Markets Day</i>
5 octobre 2026	Détachement de l'acompte sur dividende
7 octobre 2026	Païement de l'acompte sur dividende
29 octobre 2026	Résultats du troisième trimestre et des neuf mois de l'année 2026
4 février 2027	Résultats du quatrième trimestre et de l'année 2026
4 mai 2027	Résultats du premier trimestre de l'année 2027

9. ANNEXE 1 : DONNÉES CHIFFRÉES

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE PAR MÉTIER

En M EUR	T2-26	T2-25	Variation	S1-26	S1-25	Variation
Banque de détail en France, Banque Privée et Assurances	674	488	+38,0%	1 299	909	+42,8%
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	867	750	+15,6%	1 640	1 606	+2,1%
Mobilité, Banque de détail et Services financiers à l'International	360	404	-10,8%	725	722	+0,4%
Total Métiers	1 901	1 642	+15,8%	3 664	3 238	+13,2%
Hors Pôles	(111)	(188)	+41,3%	(177)	(176)	-0,6%
Groupe	1 790	1 453	+23,2%	3 487	3 061	+13,9%

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS EXCEPTIONNELS

En M EUR	T2-26	T2-25	S1-26	S1-25
Frais de gestion - Total éléments exceptionnels et charges de transformation	(150)	(131)	(162)	(205)
Charges de transformation	(22)	(30)	(34)	(104)
<i>Dont Banque de détail en France, Banque Privée et Assurances</i>	(5)	(10)	(9)	(33)
<i>Dont Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs</i>	(2)	9	(6)	(3)
<i>Dont Mobilité, Banque de détail et Services financiers à l'International</i>	(14)	(29)	(18)	(68)
<i>Dont Hors pôles</i>	(0)	0	(0)	0
Eléments exceptionnels	(127)	(101)	(127)	(101)
<i>Plan Mondial d'Actionnariat Salarié</i>	(127)	(101)	(127)	(101)
Autres éléments exceptionnels - Total	12	75	76	277
Gains ou pertes sur autres actifs	12	75	76	277

BILAN CONSOLIDÉ

En M EUR	30/06/2026	31/12/2025
Caisse et banques centrales	130 803	133 322
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	663 111	576 057
Instruments dérivés de couverture	7 844	8 007
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	100 687	101 088
Titres au coût amorti	61 610	50 963
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti	85 135	76 287
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	464 057	454 504
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(785)	(768)
Actifs des contrats d'assurance et de réassurance	453	649
Actifs d'impôts	4 388	4 709
Autres actifs	90 063	73 313
Actifs non courants destinés à être cédés	701	2 496
Participations dans les entreprises mises en équivalence	279	433
Immobilisations corporelles et incorporelles	59 913	60 498
Ecarts d'acquisition	5 235	5 083
Total	1 673 492	1 546 641

En M EUR	30/06/2026	31/12/2025
Banques centrales	9 160	9 737
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	457 710	398 054
Instruments dérivés de couverture	13 686	13 919
Dettes représentées par un titre	157 552	151 389
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	121 796	103 786
Dettes envers la clientèle	535 542	525 810
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(7 218)	(7 436)
Passifs d'impôts	2 592	2 603
Autres passifs	114 168	87 188
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	1 508	3 033
Passifs des contrats d'assurance et de réassurance	170 945	162 463
Provisions	3 821	3 952
Dettes subordonnées	11 682	12 616
Total dettes	1 592 943	1 467 114
Capitaux propres	-	-
Capitaux propres part du Groupe	-	-
Actions ordinaires et réserves liées	17 609	19 237
Autres instruments de capitaux propres	10 554	9 762
Réserves consolidées	40 443	35 862
Résultat de l'exercice	3 487	6 002
Sous-total	72 093	70 863
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(448)	(719)
Sous-total capitaux propres part du Groupe	71 645	70 144
Participations ne donnant pas le contrôle	8 904	9 383
Total capitaux propres	80 549	79 527
Total	1 673 492	1 546 641

10. ANNEXE 2 : NOTES MÉTHODOLOGIQUES

1 - Produit net bancaire

Le produit net bancaire des piliers est défini en page 42 du Document d'enregistrement universel 2026 de Société Générale. Les termes « Revenus » ou « Produit net bancaire » sont utilisés indifféremment. Ils donnent une mesure normalisée des produits nets bancaires de chaque pilier tenant compte des capitaux propres normatifs mobilisés pour son activité.

2 - Frais de gestion

Les Frais de gestion correspondent aux « Charges générales d'exploitation » telles que présentées dans la note 5 aux États financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2025. Le terme « coûts » est également utilisé pour faire référence aux Charges générales d'exploitation.

Le Coefficient d'exploitation est défini en page 42 du Document d'enregistrement universel 2026 de Société Générale.

3 - Coût du risque en points de base, taux de couverture des encours douteux

Le coût net du risque est défini en pages 43 et 709 du Document d'enregistrement universel 2026 de Société Générale. Cet indicateur permet d'apprécier le niveau de risque de chacun des piliers en pourcentage des engagements de crédit bilanciaux, y compris locations simples.

En M EUR		T2-26	T2-25	S1-26	S1-25
Banque de Détail en France, Banque Privée et Assurances	Coût net du risque	223	146	387	317
	Encours bruts de crédits	232 657	230 025	233 174	231 781
	Coût du risque en pb	38	25	33	27
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	Coût net du risque	12	81	58	136
	Encours bruts de crédits	178 540	171 860	170 477	172 321
	Coût du risque en pb	3	19	7	16
Mobilité, Banque de détail et Services financiers à l'International	Coût net du risque	156	126	302	250
	Encours bruts de crédits	145 507	144 329	145 811	151 727
	Coût du risque en pb	43	35	41	33
Gestion propre	Coût net du risque	0	2	(2)	(4)
	Encours bruts de crédits	27 056	26 404	26 673	25 998
	Coût du risque en pb	(1)	3	(1)	(3)
Groupe Société Générale	Coût net du risque	390	355	745	699
	Encours bruts de crédits	583 760	572 618	576 135	581 827
	Coût du risque en pb	27	25	26	24

Le **taux de couverture brut des encours douteux** est déterminé en rapportant les provisions constatées au titre du risque de crédit aux encours bruts identifiés comme en défaut au sens de la réglementation, sans tenir compte des éventuelles garanties apportées. Ce taux de couverture mesure le risque résiduel maximal associé aux encours en défaut (« douteux »).

4 - ROE, ROTE, RONE

Les notions de ROE (*Return on Equity*) et de ROTE (*Return on Tangible Equity*) ainsi que la méthodologie de calcul sont précisées en pages 43 et 44 du Document d'enregistrement universel 2026 de Société Générale. Cette mesure permet d'apprécier le rendement des fonds propres et des fonds propres tangibles de Société Générale.

Le RONE (*Return on Normative Equity*) détermine le rendement sur capitaux propres normatifs moyens alloués aux métiers du Groupe, selon les principes présentés en page 44 du Document d'enregistrement universel 2026 de Société Générale. A compter des résultats du T1-25, avec retraitement des données historiques, la rentabilité normative est déterminée selon une allocation de capital de 13%. Les capitaux propres alloués au T1-25 incluent les impacts réglementaires liés à Bâle IV applicables depuis le 1^{er} janvier 2025.

Les corrections apportées aux capitaux propres comptables pour la détermination du ROE et du ROTE de la période sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Détermination du ROTE : méthodologie de calcul

Fin de période (en M EUR)	T2-26	T2-25	S1-26	S1-25
Capitaux propres part du Groupe	71 645	68 293	71 645	68 293
Titres super subordonnés (TSS) et Titres subordonnés à durée indéterminée (TSDI)	(10 346)	(8 386)	(10 346)	(8 386)
Provision pour distribution ⁽¹⁾ , distribution à verser au titre de N-1, et intérêts à verser aux porteurs de TSS & TSDI ⁽²⁾	(3 225)	(2 351)	(3 225)	(2 351)
Gains/Pertes latents enregistrés en capitaux propres, hors réserves de conversion	241	512	241	512
Fonds propres ROE fin de période	58 316	58 067	58 316	58 067
Fonds propres ROE moyens	58 788	58 579	58 797	58 743
Ecarts d'acquisition moyens ⁽³⁾	(4 257)	(4 174)	(4 249)	(4 182)
Immobilisations incorporelles moyennes	(2 559)	(2 787)	(2 590)	(2 811)
Fonds propres ROTE moyens	51 971	51 618	51 958	51 749
Résultat net part du Groupe	1 790	1 453	3 487	3 061
Intérêts versés et à verser aux porteurs de TSS & TSDI, amortissement des primes d'émission	(205)	(200)	(378)	(387)
Résultat net Part du Groupe corrigé (ROE)	1 585	1 253	3 108	2 674
Annulation des dépréciations d'écarts d'acquisition	-	-	-	-
Résultat net Part du Groupe corrigé (ROTE)	1 585	1 253	3 108	2 674
ROE	10,8%	8,6%	10,6%	9,1%
ROTE	12,2%	9,7%	12,0%	10,3%

Détermination du RONE : Fonds propres alloués aux métiers (M EUR)

En M EUR	T2-26	T2-25	Variation	S1-26	S1-25	Variation
Banque de détail en France, Banque Privée et Assurances	18 316	17 412	+5,2%	18 299	17 549	+4,3%
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	17 435	17 894	-2,6%	17 161	18 109	-5,2%
Mobilité, Banque de détail et Services financiers à l'International	10 739	10 535	+1,9%	10 700	10 955	-2,3%
Total Métiers	46 491	45 841	+1,4%	46 161	46 613	-1,0%
Hors Pôles	12 296	12 738	-3,6%	12 636	12 130	+4,2%
Groupe	58 787	58 579	+0,4%	58 797	58 743	+0,1%

¹ La provision pour distribution est calculée sur un taux de distribution ordinaire de 50% du résultat net retraité des éléments non monétaires et après déduction des intérêts sur les TSS et TSDI

² Intérêts nets d'impôt. Ajustement méthodologique mineur à compter du T1-26. Les données historiques n'ont pas été retraitées

³ Hors écarts d'acquisition provenant des participations ne donnant pas le contrôle

5 - Actif net et Actif net tangible

L'Actif net et l'Actif net tangible sont définis dans la méthodologie, page 45 du Document d'enregistrement universel 2026 du Groupe. Les éléments permettant de les déterminer sont présentés ci-après :

Fin de période (en M EUR)	S1-26	T1-26	2025
Capitaux propres part du Groupe	71 645	70 997	70 144
Titres super subordonnés (TSS) et Titres subordonnés à durée indéterminée (TSDI)	(10 346)	(10 397)	(9 366)
Intérêts à verser aux porteurs de TSS & TSDI, amortissements des primes d'émission ⁽¹⁾	(123)	(165)	14
Valeur comptable des actions propres détenues dans le cadre des activités de trading	(10)	(15)	(22)
Actif Net Comptable	61 166	60 420	60 770
Ecart d'acquisition ⁽²⁾	(4 257)	(4 257)	(4 225)
Immobilisations incorporelles	(2 504)	(2 615)	(2 625)
Actif Net Tangible	54 405	53 548	53 919
Nombre de titres retenus pour le calcul de l'ANA ⁽³⁾	730 035	730 035	754 887
Actif Net par Action	83,8	82,8	80,5
Actif Net Tangible par Action	74,5	73,3	71,4

6 - Détermination du Bénéfice Net par Action (BNPA)

Le BNPA publié par Société Générale est déterminé selon les règles définies par la norme IAS 33 (Cf. page 44 du Document d'enregistrement universel 2026 de Société Générale). Les corrections apportées au Résultat net part du Groupe pour la détermination du BNPA correspondent aux retraitements effectués pour la détermination du ROE et du ROTE.

Le calcul du Bénéfice Net par Action est décrit dans le tableau suivant :

Nombre moyen de titres, en milliers	S1-26	T1-26	2025
Actions existantes	754 338	759 309	790 605
Déductions			
Titres en couverture des plans d'options d'achat et des actions gratuites attribuées aux salariés	1 738	2 244	2 328
Autres actions d'auto-détention et d'auto-contrôle	14 281	14 604	12 021
Nombre de Titres retenus pour le calcul du BNPA⁽⁴⁾	738 319	742 461	776 255
Résultat net part du Groupe (en M EUR)	3 487	1 696	6 002
Intérêts sur TSS et TSDI (en M EUR)	(378)	(173)	(720)
Résultat net part du Groupe corrigé (en M EUR)	3 108	1 523	5 282
BNPA (en EUR)	4,21	2,05	6,80

7 - Ratios de solvabilité et ratio de levier

Les capitaux propres, les encours pondérés des risques et l'exposition de levier sont déterminés conformément aux règles CRR3/CRD6 applicables, qui transposent le texte de finalisation de Bâle III, aussi appelé Bâle IV, en ce y compris les modalités prévues par la réglementation pour le calcul des ratios phasés et non-phasés. Les ratios de solvabilité et le ratio de levier sont présentés pro-forma des résultats courus, nets de dividendes, de l'exercice en cours, sauf mention contraire.

¹ Intérêts nets d'impôt

² Hors écart d'acquisition provenant des participations ne donnant pas le contrôle

³ Nombre d'actions pris en compte : nombre d'actions ordinaires émises en fin de période, hors actions propres et d'auto-contrôle, mais y compris les actions de trading détenues par le Groupe (exprimé en milliers de titres)

⁴ Nombre d'actions pris en compte : nombre moyen d'actions ordinaires sur la période, hors actions propres et d'auto-contrôle, mais y compris les actions de trading détenues par le Groupe (exprimé en milliers de titres)

8 - Bilan financé, ratio crédits sur dépôts

Le bilan financé est basé sur les états financiers du Groupe. Il est obtenu en deux étapes :

- Une première étape visant à reclassifier les postes des états financiers selon des natures permettant une lecture plus économique du bilan. Principaux retraitements :
Assurances : regroupement des montants comptables relevant des assurances dans un poste unique à l'actif et au passif.
Crédits à la clientèle : incluent les encours de crédit avec les clients (nets de provisions et dépréciations, y compris les encours nets de location financement et les opérations en juste valeur par résultat) ; excluent les actifs financiers reclassés en prêts et créances en application d'IFRS 9 (ces positions ont été reclassées dans leurs lignes d'origine).
Wholesale funding : inclut les passifs interbancaires et les dettes représentées par un titre. Les opérations de financement ont été réparties en ressources à moyen-long terme et ressources à court-terme sur la base de la maturité des encours, supérieure ou inférieure à 1 an.
Reclassement de la quote-part des émissions placées par les Réseaux de Banque de détail en France (inscrites parmi les opérations de financement à moyen-long terme), et de certaines opérations effectuées avec des contreparties assimilables à des dépôts clients (figurant précédemment parmi les financements à court terme).
Dédution des dépôts de la clientèle et réintégrés aux financements à court terme certaines opérations assimilables à des ressources de marché.
- Une seconde étape visant à exclure les actifs et passifs des filiales d'assurance et à compenser les opérations de pensions livrées et de prêt/emprunts de titres, les opérations de dérivés, les comptes de régularisation et les dépôts en banques centrales.

Le ratio crédits sur dépôts du Groupe est déterminé comme le rapport entre les prêts à la clientèle et les dépôts de la clientèle tels que présentés dans le bilan financé.

NB (1) En raison des règles d'arrondi, la somme des valeurs figurant dans les tableaux et analyses peut différer légèrement du total reporté.

(2) Société Générale rappelle que l'ensemble des informations relatives aux résultats de la période (notamment : communiqué de presse, données téléchargeables, diapositives de présentation et annexes) sont disponibles sur son site internet www.societegenerale.com dans la partie « Investisseur ».

Avertissement

Les éléments financiers de Société Générale relatifs au deuxième trimestre et au premier semestre 2026 comprennent cette présentation et un communiqué de presse dédié disponibles sur la page suivante (<https://investors.societegenerale.com/fr>).

Les éléments financiers présentés au titre du trimestre s'achevant le 30 juin 2026 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté dans l'Union européenne (le « Référentiel IFRS ») et applicable à cette date. Ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 29 juillet 2026. Les procédures d'examen limité par les Commissaires aux comptes sont en cours sur les comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2026.

Ce communiqué de presse contient des informations et déclarations à caractère prospectif qui traduisent des appréciations et des projections relatives aux activités commerciales, aux objectifs et à la stratégie de Société Générale (les « Informations »). Ces Informations reposent sur des hypothèses notamment réglementaires, à la fois générales et spécifiques, notamment l'application de principes et de méthodes comptables conformes au Référentiel IFRS ainsi que l'application de la réglementation prudentielle en vigueur à ce jour. Ces Informations reflètent diverses hypothèses impliquant des éléments significatifs de jugement subjectif et d'analyse, qui peuvent s'avérer ne pas être corrects et sont issus de scénarii fondés sur un certain nombre d'hypothèses économiques dans un contexte concurrentiel réglementaire et géopolitique donné. Société Générale peut ne pas être en mesure :

- d'anticiper l'ensemble des risques, incertitudes et aléas ou autres facteurs susceptibles d'affecter son activité et d'en évaluer leurs conséquences potentielles ;
- d'évaluer avec précision dans quelle mesure la matérialisation d'un risque ou d'une combinaison de risques pourrait entraîner des résultats significativement différents de ceux projetés dans ce communiqué de presse.

Par conséquent, bien que Société Générale estime qu'ils reposent sur des hypothèses raisonnables, ces Informations sont soumises à de nombreux risques incertitudes et aléas notamment des sujets dont Société Générale ou sa direction n'ont pas encore connaissance ou actuellement jugés non significatifs et rien ne garantit que les événements anticipés se matérialiseront ou que les objectifs mentionnés seront atteints.

Les facteurs importants susceptibles d'entraîner une différence marquée entre les résultats réels et les résultats anticipés dans les Informations comprennent, entre autres, les tendances de l'activité économique en général et celles des marchés de Société Générale en particulier, les changements réglementaires, prudentiels et géopolitiques et le succès des initiatives, commerciales, stratégiques, opérationnelles et financières de Société Générale.

Des informations plus détaillées sur les facteurs de risques potentiels susceptibles d'affecter les résultats financiers de Société Générale sont consultables dans le chapitre « Facteurs de risque » de notre Document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (accessible sur <https://investors.societegenerale.com/fr>).

Il est ainsi recommandé de tenir compte des facteurs d'incertitudes et de risque susceptibles d'affecter les opérations de Société Générale lorsque sont examinées les Informations contenues dans ce communiqué de presse. Au-delà des obligations légales en vigueur, Société Générale ne s'engage aucunement à mettre à jour ou à réviser ces Informations.

Sauf mention contraire, les sources des classements et des positions de marché sont internes. Ce communiqué de presse comporte des informations relatives à nos marchés et à notre positionnement concurrentiel sur ceux-ci. Ces informations sont fondées sur des données de marché et nos revenus réels sur ces marchés pour les périodes correspondantes. Nous avons obtenu ces informations auprès de plusieurs sources tierces (publications, enquêtes) et de nos propres estimations internes. Nous n'avons pas procédé à la vérification indépendante de ces sources tierces et ne pouvons garantir leur exactitude, sincérité, précision et exhaustivité. Par ailleurs, nos enquêtes et estimations internes n'ont pas fait l'objet d'une vérification par des experts indépendants ou d'autres sources indépendantes. Aucune certitude ne doit donc être accordée à ces Informations.

Les Indicateurs Alternatifs de Performance, notamment les notions de Produit net bancaire des piliers, Frais de gestion, coût du risque en points de base, ROE, ROTE, RONE, Actif net, Actif net tangible, ainsi que les principes de présentation des ratios prudentiels sont définis dans notre Document d'enregistrement universel et le cas échéant présentés dans les notes méthodologiques en fin du présent document ainsi que dans la présentation publiée concomitamment avec ce communiqué de presse.

En raison des règles d'arrondi, la somme des valeurs figurant dans les tableaux et analyses peut différer légèrement du total reporté.

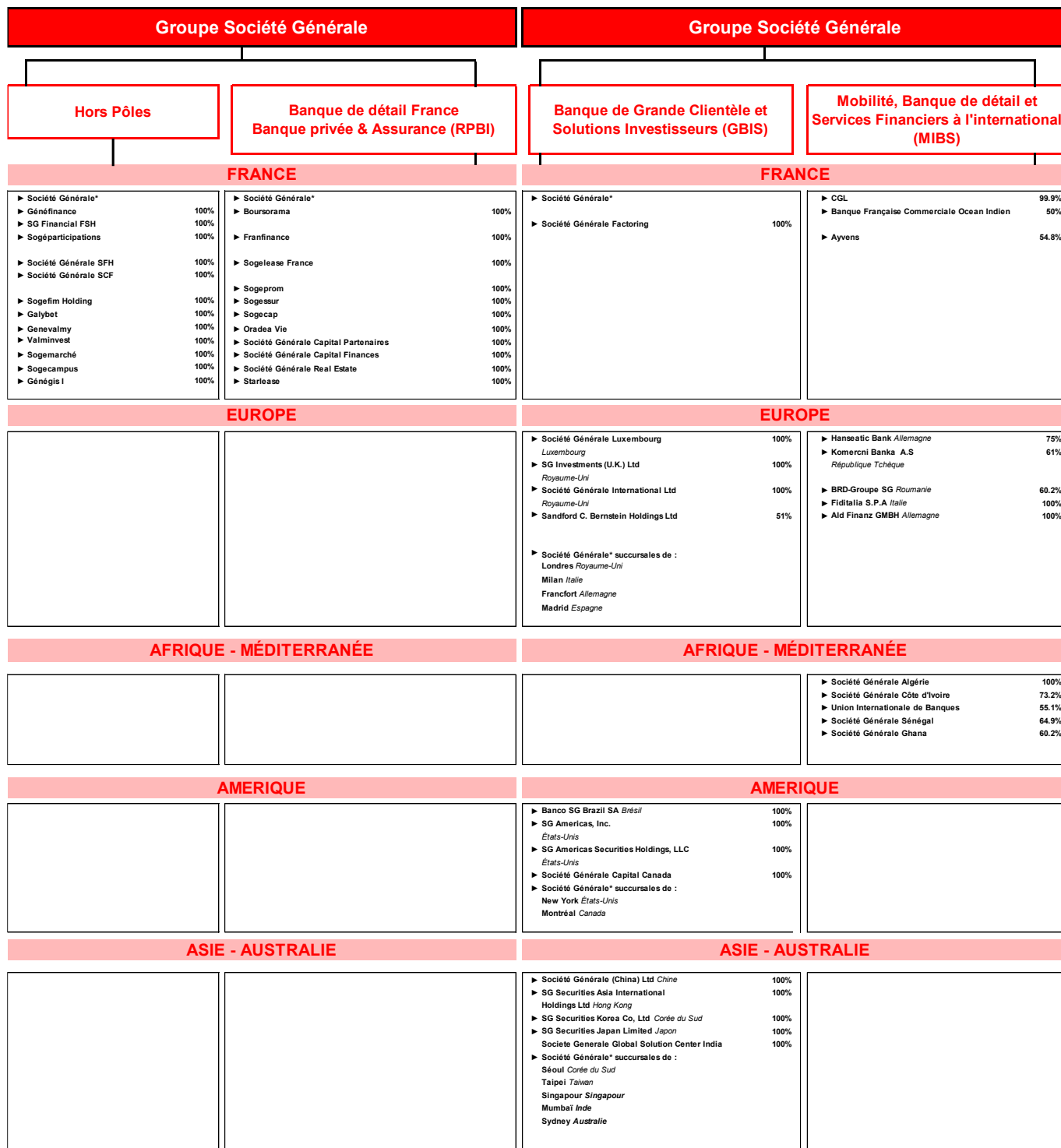
Aucune déclaration, garantie ou engagement explicite ou implicite n'est fait quant à l'adéquation, l'exactitude, l'exhaustivité ou le caractère raisonnable des Informations. La responsabilité de Société Générale ou de ses représentants ne peut être engagée ou retenue du fait d'une quelconque erreur, omission ou inexactitude ou pour les conséquences découlant de la confiance accordée aux, ou de l'utilisation des Informations contenues dans ce communiqué de presse, de tout ce qui lui est relatif ou de tout document ou information auxquels elle pourrait faire référence.

Ce communiqué de presse ne constitue pas une invitation à acheter ou à vendre des actions Société Générale ou tout autres instruments ou contrats financiers émis par ou qui seraient liés à Société Générale.

2.3 Présentation des activités de Société Générale

Actualisation des pages 30 et 31 du document d'enregistrement universel 2026

Organigramme simplifié au 30 juin 2026



* Société mère

Remarques :

- Les taux indiqués sont les taux d'intérêt du Groupe dans la filiale détenue.
- Les groupes ont été positionnés dans la zone géographique où ils exercent principalement leur activité.

2.4 Analyse du bilan consolidé

Actualisation des pages 50 à 52 du document d'enregistrement universel 2026

ACTIFS

En M EUR	30/06/2026	31/12/2025
Caisse et banques centrales	130 803	133 322
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	663 111	576 057
Instruments dérivés de couverture	7 844	8 007
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	100 687	101 088
Titres au coût amorti	61 610	50 963
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti	85 135	76 287
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	464 057	454 504
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(785)	(768)
Actifs des contrats d'assurance et de réassurance	453	649
Actifs d'impôts	4 388	4 709
Autres actifs	90 063	73 313
Actifs non courants destinés à être cédés	701	2 496
Participations dans les entreprises mises en équivalence	279	433
Immobilisations corporelles et incorporelles	59 913	60 498
Ecarts d'acquisition	5 235	5 083
Total	1 673 492	1 546 641

PASSIFS

En M EUR	30/06/2026	31/12/2025
Banques centrales	9 160	9 737
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	457 710	398 054
Instruments dérivés de couverture	13 686	13 919
Dettes représentées par un titre	157 552	151 389
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	121 796	103 786
Dettes envers la clientèle	535 542	525 810
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(7 218)	(7 436)
Passifs d'impôts	2 592	2 603
Autres passifs	114 168	87 188
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	1 508	3 033
Passifs des contrats d'assurance et de réassurance	170 945	162 463
Provisions	3 821	3 952
Dettes subordonnées	11 682	12 616
Total dettes	1 592 943	1 467 114
Capitaux propres	-	-
Capitaux propres part du Groupe	-	-
Actions ordinaires et réserves liées	17 609	19 237
Autres instruments de capitaux propres	10 554	9 762
Réserves consolidées	40 443	35 862
Résultat de l'exercice	3 487	6 002
Sous-total	72 093	70 863
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(448)	(719)
Sous-total capitaux propres part du Groupe	71 645	70 144
Participations ne donnant pas le contrôle	8 904	9 383
Total capitaux propres	80 549	79 527
Total	1 673 492	1 546 641

Au 30 juin 2026, le total du bilan consolidé du Groupe s'élève à 1 673,5 milliards d'euros, en hausse de +126,9 milliards d'euros (+8,2%) par rapport au 31 décembre 2025 (1 546,6 milliards d'euros).

2.4.1 Principales évolutions du périmètre de consolidation

Sont retenues dans le périmètre de consolidation les filiales et entités structurées contrôlées par le Groupe, les partenariats (activités conjointes ou coentreprises) et les entreprises associées dont les états financiers présentent un caractère significatif par rapport aux comptes consolidés du Groupe, notamment au regard du total bilan et du résultat brut d'exploitation.

La principale variation du périmètre de consolidation retenu au 30 juin 2026 par rapport au périmètre du 31 décembre 2025 est la suivante :

CESSION DE SOCIETE GENERALE CAMEROUN

Le 12 mai 2026, le Groupe a cédé l'intégralité de sa participation dans SG Cameroun à l'Etat du Cameroun.

Cette cession a entraîné une baisse de 1,9 milliard d'euros des Actifs non courants destinés à être cédés (dont 1,1 milliard d'euros de Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti) et une baisse de 1,7 milliard d'euros des Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés (dont 1,5 milliard d'euros de Dettes envers la clientèle)

2.4.2 Variations sur les postes significatifs du bilan consolidé

Le poste **caisse et banques centrales** diminue de -2,5 milliards d'euros (-1,9%) par rapport au 31 décembre 2025. Cette variation s'explique par une forte baisse des prêts au jour le jour à la Banque de France pour -19,6 milliards d'euros ; partiellement compensée par une hausse des dépôts détenus auprès de la Réserve fédérale américaine de +12,0 milliards d'euros (liée au placement des excédents de liquidité au niveau du Groupe, dans un contexte de rémunération restant attractive), ainsi que par une augmentation des dépôts auprès de la Banque du Japon de +5,0 milliards d'euros (reflétant la génération d'excédents de liquidité en JPY résultant d'opérations spécifiques de swaps de change). Par ailleurs, les dépôts auprès de la Banque centrale du Luxembourg progressent de +1,2 milliard d'euros, en lien avec la hausse des dépôts collectés auprès de la clientèle de l'activité *Global Transaction & Payment Service* puis replacés auprès de la banque centrale.

Les **actifs financiers à la juste valeur par résultat** augmentent de +87,1 milliards d'euros (+15,1%) par rapport au 31 décembre 2025. Cette hausse s'explique principalement, d'une part, par la progression des instruments financiers dérivés de transaction pour +43,6 milliards d'euros, dans un contexte d'incertitude économique et de tensions géopolitiques ayant entraîné une hausse de la volatilité des marchés financiers et, par conséquent, une augmentation de la valeur de marché associée. Cette évolution résulte :

- d'une activité commerciale plus soutenue et d'une augmentation des dérivés sur actions et indices (+34,6 milliards d'euros) ;
- d'une hausse des dérivés de taux de +4,8 milliards d'euros, portée par l'augmentation des encours de swaps et un effet volume dans un contexte de remontée des taux à moyen terme et de visibilité réduite. Par ailleurs, les dérivés de change augmentent également de +3,2 milliards d'euros.

D'autre part, cette hausse s'explique par l'augmentation du portefeuille de transaction de +32,0 milliards d'euros, portée par la progression des obligations et autres titres de dettes (+17,5 milliards d'euros), bénéficiant de conditions de marché favorables dans un contexte de hausse des rendements obligataires, ainsi que par l'augmentation des actions et autres instruments de capitaux propres (+8,4 milliards d'euros).

Les actifs financiers non SPPI augmentent également de +9,1 milliards d'euros, principalement sur les activités d'assurance, en raison d'une hausse des volumes sur les obligations et autres titres de dettes et d'un effet combiné de volume et de revalorisation sur les actions et autres instruments de capitaux propres.

Les **passifs financiers à la juste valeur par résultat** augmentent de +59,7 milliards d'euros (+15,0%) par rapport au 31 décembre 2025. À l'instar des actifs, cette progression est principalement portée par la hausse des positions sur dérivés de transaction, avec une augmentation des dérivés actions et indices (+36,6 milliards d'euros), des dérivés de

taux (+3,5 milliards d'euros) et des dérivés de change (+2,5 milliards d'euros). Cette évolution est également soutenue par une hausse de +7,7 milliards d'euros des pensions livrées du portefeuille de transaction.

Les passifs financiers évalués à la juste valeur par résultat sur option augmentent également, de +5,1 milliards d'euros, principalement en raison de volumes d'activité plus élevés et d'un environnement de taux favorable ayant soutenu l'émission de nouveaux produits.

Les **titres au coût amorti** augmentent de +10,6 milliards d'euros (+20,9%), principalement en raison de la hausse des investissements dans des actifs considérés comme valeurs refuges, notamment les obligations souveraines américaines et italiennes, qui demeurent attractives dans un environnement marqué par la hausse des rendements obligataires et un niveau élevé d'incertitude.

Les **dettes représentées par un titre** augmentent de +6,2 milliards d'euros (+4,1%), principalement sur les titres de créances négociables, traduisant la stratégie de diversification des sources de financement du Groupe.

Les **prêts sur les établissements de crédit** augmentent de +8,8 milliards d'euros (+11,6%) par rapport au 31 décembre 2025. Cette hausse résulte principalement de l'augmentation des titres reçus en pension livrée auprès de la Banque nationale tchèque (+5,7 milliards d'euros) au sein du pôle Banque de détail à l'International, reflétant le placement d'excédents de liquidité.

Les **dettes envers les établissements de crédit** augmentent de +18,0 milliards d'euros (+17,4%) par rapport au 31 décembre 2025. Cette évolution est principalement liée à la hausse des emprunts et des comptes à terme (+6,5 milliards d'euros) au sein du périmètre Activités de Marché et Services aux Investisseurs. Le recours à ces sources de financement à terme, considérées comme stables et prévisibles, a été privilégié afin de respecter les seuils requis par le Groupe sur les principaux indicateurs de liquidité (LCR, ILSI et NSFR). La hausse est également soutenue par l'augmentation des soldes de comptes ordinaires (+10,3 milliards d'euros), notamment au sein du périmètre *Global Transaction & Payment Service*.

Les **prêts et créances sur la clientèle, enregistrés au coût amorti**, augmentent de +9,6 milliards d'euros (+2,1%) par rapport au 31 décembre 2025, principalement sur le périmètre Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs. Cette évolution résulte de la hausse des volumes de crédits sur la clientèle (+6,1 milliards d'euros), notamment des crédits à court terme destinés à répondre aux besoins de liquidité des clients de l'activité Financement et Conseil, ainsi que sur le périmètre Banque de détail à l'International (+1,5 milliard d'euros), portée par la croissance des prêts hypothécaires et la poursuite du développement des financements moyen et long terme aux entreprises. Cette progression est également soutenue par l'augmentation des découverts sur comptes ordinaires (+4,4 milliards d'euros), dans un contexte de marché plus volatile marqué par des tensions géopolitiques accrues et la hausse des prix de l'énergie. Dans cet environnement, les chambres de compensation ont relevé leurs exigences de marge, conduisant les clients à conserver davantage de liquidités afin de répondre aux appels de marge.

Les **dettes envers la clientèle** augmentent de +9,7 milliards d'euros (+1,9%) par rapport au 31 décembre 2025, principalement sous l'effet de la hausse des autres dépôts à vue (+11,1 milliards d'euros), partiellement compensée par la baisse des autres dépôts à terme (-2,2 milliards d'euros). Cette évolution concerne l'ensemble des métiers du Groupe, avec une hausse de +2,0 milliards d'euros en Banque de détail en France et Banque privée, de +5,2 milliards d'euros sur le pôle Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs et de +3,0 milliards d'euros sur le pôle Mobilité, Banque de détail et Services financiers à l'International.

Les **autres actifs** augmentent de +16,8 milliards d'euros (+22,8%) par rapport au 31 décembre 2025, principalement sous l'effet de la hausse des dépôts de garantie versés (+10,8 milliards d'euros). Cette augmentation reflète notamment la progression des collatéraux versés sur opérations dérivées (+4,0 milliards d'euros), les chambres de compensation ayant relevé leurs exigences de marge dans un contexte de volatilité accrue liée aux tensions géopolitiques au Moyen-Orient. Elle est également soutenue par la hausse des marges initiales sur dérivés (+4,1

milliards d'euros) ainsi que par l'augmentation des comptes de règlement débiteurs sur opérations sur titres (+5,3 milliards d'euros), dans un contexte de volumes de marché élevés et de forte volatilité.

Les **autres passifs** augmentent de +27,0 milliards d'euros (+30,9%) par rapport au 31 décembre 2025, principalement sous l'effet de la hausse des dépôts de garantie reçus (+13,1 milliards d'euros). Cette évolution reflète un niveau d'activité soutenu ayant conduit à une augmentation des collatéraux collectés, combinée à un relèvement des exigences en matière de marges initiales des chambres de compensation dans un contexte géopolitique instable et de tensions commerciales accrues.

Cette hausse est également soutenue par l'augmentation des autres créditeurs divers (+5,2 milliards d'euros), reflétant la progression des intérêts minoritaires dans les OPCVM en lien avec la hausse des actifs financiers à la juste valeur par résultat, ainsi que par la hausse des comptes de règlement créditeurs des opérations sur titres (+4,3 milliards d'euros) et des autres comptes de régularisation (+3,0 milliards d'euros).

Les **passifs de contrats d'assurance et de réassurance** augmentent de +8,5 milliards d'euros (+5,2%) par rapport au 31 décembre 2025. Cette progression reflète principalement une collecte nette soutenue sur les activités d'assurance-vie ainsi que des conditions de marché favorables, notamment la progression des marchés actions, ayant contribué à la revalorisation des contrats en unités de compte et à l'augmentation des passifs d'assurance.

Les **actifs non courants destinés à être cédés** et les **dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés** diminuent respectivement de -1,8 milliard d'euros et -1,5 milliard d'euros à la suite de la cession de Société Générale Cameroun.

Les **capitaux propres part du Groupe** s'élèvent à 71,6 milliards d'euros au 30 juin 2026 contre 70,1 milliards d'euros au 31 décembre 2025. Cette évolution résulte principalement des éléments suivants :

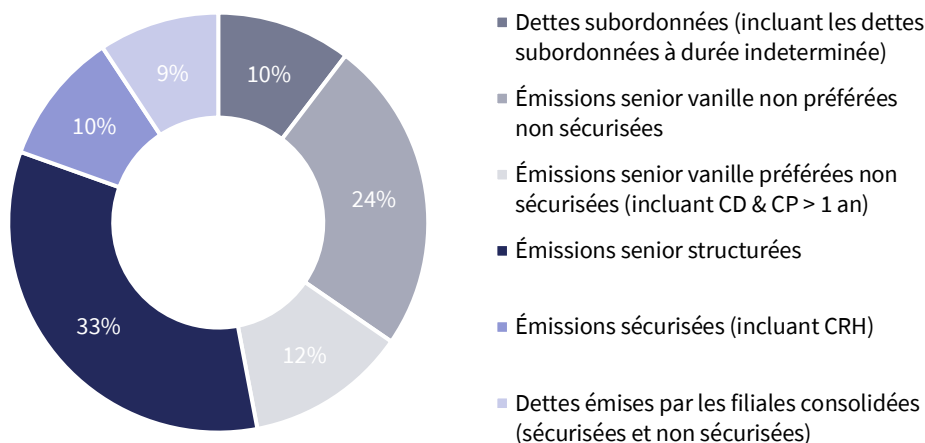
- Résultat net part du Groupe du premier semestre 2026 : +3,5 milliards d'euros ;
- Variation de capital, rémunérations, émissions et remboursements des instruments de capitaux propres : - 1,1 milliard d'euros ;
- Distribution de dividendes : -0,7 milliard d'euros.

Après intégration des participations ne donnant pas le contrôle (8,9 milliards d'euros), les capitaux propres consolidés s'élèvent à 80,5 milliards d'euros au 30 juin 2026.

2.5 Politique financière

Situation d'endettement du Groupe - actualisation des pages 54 et 55 du document d'enregistrement universel 2026

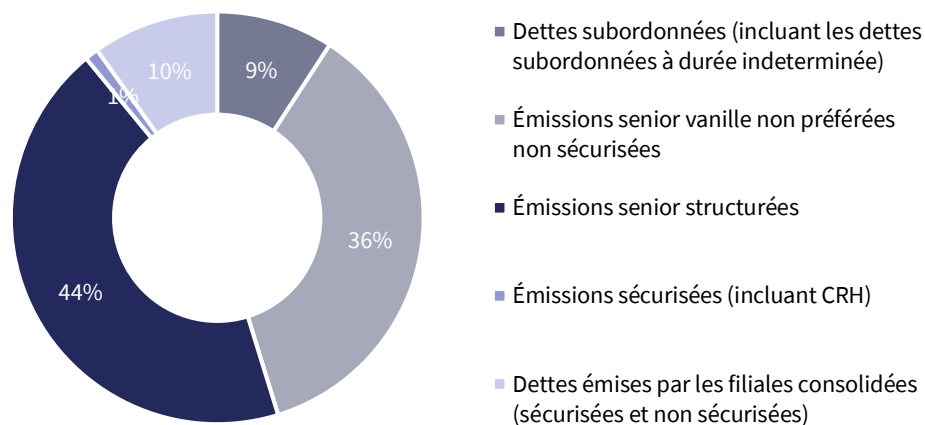
ENDETTEMENT LONG TERME DU GROUPE ÉMIS SUR LES MARCHÉS DE CAPITALAUX AU 30 JUIN 2026 : 207,3 MD EUR*



* L'endettement court et long terme du Groupe s'élevait à 265,5 milliards d'euros au 30 juin 2026, dont :

- 16,8 milliards d'euros au titre des conduits (court terme), et
- 70,2 milliards d'euros au titre des émissions senior structurées de faible dénomination (moins de 100 000 EUR), distribuées de façon prépondérante à de la clientèle de détail.

RÉALISATION DU PROGRAMME DE FINANCEMENT 2026 : 28,3 MD EUR AU 30 JUIN 2026



Au 30 juin 2026, la liquidité levée au titre du programme d'émissions long terme 2026 du Groupe s'élevait à 28,3 milliards d'euros en dette sécurisée, senior, subordonnée et super subordonnée à durée indéterminée. Au niveau de la maison mère, 25,5 milliards d'euros avaient été levés au 30 juin 2026.

Au niveau de la maison mère, les sources de refinancement au titre du programme d'émissions long terme 2026 se répartissent entre 1,6 milliard d'euros d'émissions super subordonnées à durée indéterminée Additional Tier 1, 1 milliard d'euros d'émissions subordonnées Tier 2, 10,2 milliards d'euros d'émissions senior non préférées non sécurisées, 12,4 milliards d'euros d'émissions senior structurées, et 0,3 milliard d'euros d'émissions sécurisées. Au niveau des filiales, 2,8 milliards d'euros a été levé au 30 juin 2026.

2.6 Notations long terme et court terme

Le 12 mai 2026, Fitch a relevé la notation de Société Générale à A+, contre A auparavant, soit une amélioration de deux crans.

Le 29 juin 2026, S&P Global Ratings a relevé la perspective de Société Générale (SG), de ses succursales et de ses filiales bancaires, notamment la banque tchèque Komerční Banka et Ayvens, de stable à positive. Les notations senior long terme préférée et senior court terme sont confirmées à A et A-1, respectivement.

2.7 Principaux investissements et cessions effectués

Métier	Description des investissements
Année 2026	
	Aucun investissement finalisé en 2026
Année 2025	
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	Prise de participation minoritaire dans Aiera, plateforme d'intelligence artificielle générative aux Etats-Unis.
Année 2024	
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	Création avec AllianceBernstein de la coentreprise Bernstein, leader mondial de la recherche actions et du cash actions
Hors Pôles	Acquisition d'une participation majoritaire (75%) dans Reed Management SAS, une société de gestion alternative dans la transition énergétique et investissement dans le fonds inaugural
Année 2023	
Banque de détail et Services Financiers Internationaux	Acquisition de LP Group B.V. holding de LeasePlan Corporation N.V. un des leaders mondiaux de la location longue durée
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	Prise de participation minoritaire dans EIT InnoEnergy, société d'investissements, principal moteur d'innovation européen dans le domaine de l'énergie durable.
Banque De Détail en France	Prise de participation majoritaire dans PayXpert, acteur de référence dans la monétique

Métier	Description des cessions
Année 2026	
Mobilité, Banque de Détail et Services Financiers à l'international	Cession de la totalité de la participation du groupe dans Société Générale Cameroun
Mobilité, Banque de Détail et Services Financiers à l'international	Cession de la totalité de la participation du groupe Société Générale dans Ayvens Maroc
Année 2025	
Banque de détail en France, Banque Privée et Assurances	Cession à l'Union Bancaire Privée, UBP SA (UBP) de SG Kleinwort Hambros et de Société Générale Private Banking Suisse opérant notamment et respectivement depuis Londres et Genève
Mobilité, Banque de Détail et Services Financiers à l'international	Cession au groupe BPCE des activités de financement d'équipements professionnels opérées par Société Générale Equipment Finance (SGEF), à l'exception des activités en République tchèque et en Slovaquie
Mobilité, Banque de Détail et Services Financiers à l'international	Cession de la totalité de la participation du groupe dans Société Générale de Banques en Guinée Équatoriale, Société Générale Burkina Faso, Société Générale Guinée, Société Générale Mauritanie
Année 2024	
Mobilité, Banque de Détail et Services Financiers à l'international	Cession au groupe Saham des titres détenus par Société Générale dans Société Générale Marocaine de Banques et La Marocaine Vie
Mobilité, Banque de Détail et Services Financiers à l'international	Cession de la totalité de la participation du groupe Société Générale dans BFV – Société Générale (Madagascar), Société Générale Tchad et Banco Société Générale Moçambique,
Mobilité, Banque de Détail et Services Financiers à l'international	Cession par Komerční Banka à la ville de Prague de la société VN 42, détentrice du siège social de Komerční Banka

Hors Pôles	Cession de la participation SG dans la société Systra (2%), à la suite de la sortie des actionnaires majoritaires
Banque de détail en France, Banque Privée et Assurances	Cession à Ageras de la totalité de la participation de Société Générale dans Shine
Mobilité, Banque de Détail et Services Financiers à l'international	Cession de la totalité de la participation du Groupe dans LeasePlan Russia
Année 2023	
Banque de détail et Services Financiers Internationaux	Cession de trois filiales ALD (Irlande, Norvège et Portugal) et de trois filiales LeasePlan Corporation N.V. (République Tchèque, Finlande et Luxembourg) dans le cadre de l'acquisition de LP Group B.V.
Banque de détail et Services Financiers Internationaux	Cession de la participation de SG dans Société Générale Congo
Banque de détail et Services Financiers Internationaux	Cession de la totalité de la participation du Groupe dans ALD LF en Russie

2.8 Acquisitions et cessions en cours

Société Générale prévoit la cession totale des parts du groupe Société Générale dans sa filiale locale africaine Société Générale Bénin actuellement détenue à 94,10% par le groupe Société Générale.

La réalisation de cette opération, qui pourrait intervenir en 2026, est soumise à l'approbation des instances de gouvernance des entités, aux conditions suspensives usuelles ainsi qu'à la validation des autorités financières et réglementaires compétentes.

Société Générale a également annoncé la signature d'un protocole d'accord (Memorandum of Understanding) avec Crédit Mutuel Arkéa en vue de la cession de l'activité de délégation de Tenue de Compte-Conservation (TCC) dédiée au segment Banque de détail en France (Retail), opérée par Société Générale Securities Services.

La réalisation de cette opération, qui pourrait intervenir en 2028, est soumise, aux conditions suspensives usuelles ainsi qu'à la validation des autorités compétentes.

2.9 Propriétés immobilières et équipements

La valeur brute totale des immobilisations corporelles du groupe Société Générale s'élève au 30 juin 2026 à 84,4 milliards d'euros. Elle comprend la valeur des terrains et constructions pour 5,1 milliards d'euros, des droits d'utilisation pour 3,8 milliards d'euros, des actifs de location simple des sociétés de financement spécialisés pour 69,9 milliards d'euros, des immeubles de placement pour 0,7 milliard d'euros (principalement liés à aux activités d'assurance) et des autres immobilisations corporelles pour 4,9 milliards d'euros.

La valeur nette des immobilisations corporelles d'exploitation, des immeubles de placement du Groupe et des droits d'utilisation de la Société Générale s'élève à 56,8 milliards d'euros, soit seulement 3,4% du total de bilan consolidé au 30 juin 2026.

De fait, par la nature des activités de Société Générale, les propriétés immobilières et les équipements représentent peu à l'échelle du Groupe.

2.10 Déclaration relative aux événements post-clôture

Actualisation de la page 59 du document d'enregistrement universel 2026

Depuis la fin du dernier exercice, il n'est survenu aucun autre changement significatif de la performance financière du Groupe que ceux décrits dans l'amendement au document d'enregistrement universel déposé le 30 avril 2026 sous le numéro D-26-0091-A01 auprès de l'AMF et que ceux décrits dans le présent amendement au document d'enregistrement universel déposé le 31 juillet 2026 sous le numéro D-26-0091-A02 auprès de l'AMF.

3. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

3.1 Assemblée Générale Mixte des Actionnaires du 27 mai 2026

L'Assemblée générale des actionnaires de Société Générale s'est tenue le 27 mai 2026 au CNIT Forest, 2, Place de la Défense, 92092 Puteaux, sous la présidence de M. Lorenzo Bini Smaghi.

Le quorum s'est établi à 64,99 % (contre 64,34% en 2025) :

- 595 actionnaires ont participé en assistant personnellement à l'Assemblée générale au lieu où elle s'est tenue le 27 mai 2026 ;
- 1 505 actionnaires étaient représentés à l'Assemblée générale par une personne autre que le Président ;
- 18 312 actionnaires ont voté par Internet ;
- 1 416 actionnaires ont voté par correspondance ;
- 9099 actionnaires, dont 7 562 par Internet, représentant 1,15% du capital, ont donné pouvoir au Président ;
- Au total, 30 927 actionnaires étaient présents ou représentés et ont participé au vote.

Le point inscrit à l'ordre du jour, sans vote, a été l'occasion de présenter et de débattre avec les actionnaires de la stratégie climatique et de la responsabilité sociale et environnementale du Groupe.

Par ailleurs, 9 actionnaires ont transmis 69 questions écrites avant l'Assemblée. Les réponses ont été rendues publiques avant l'Assemblée générale sur le site institutionnel.

Toutes les résolutions proposées par le Conseil d'administration ont été adoptées, notamment :

- Les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2025 ;
- Le dividende par action a été fixé à 1,61 euro. Un acompte sur dividende de 0,61 euro a été mis en paiement le 9 octobre 2025. Le solde du dividende égal à 1,00 euro par action, sera détaché le 1er juin 2026 et mis en paiement à compter du 3 juin 2026 ;
- La ratification de la cooptation d'une administratrice indépendante dont le mandat a en outre été renouvelé pour 4 ans : Mme Laura Barlow ;
- La nomination d'une administratrice indépendante pour 4 ans : Dame Clara Furse ;
- Le renouvellement d'un administrateur et d'une administratrice indépendants pour 4 ans : M. Jérôme Contamine et Mme Diane Côté ;
- La politique de rémunération des Dirigeants mandataires sociaux et des administrateurs ;
- Les éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2025 aux Dirigeants mandataires sociaux ;
- L'autorisation consentie au Conseil d'administration en vue d'acheter des actions ordinaires de la Société a été renouvelée pour 18 mois dans la limite de 10% du capital ;
- Les autorisations d'augmentation de capital, notamment celle permettant l'émission d'actions en faveur des salariés dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise ou de groupe, ainsi que l'autorisation d'attribuer des actions de performance émises ou à émettre, pour 26 mois ; et
- Les modifications statutaires relatives à la durée du mandat initial de l'administrateur coopté, ainsi qu'à la prise en compte de la directive CRD VI et de l'entrée en vigueur de l'ordonnance transposant la directive dite "Women on Boards".

3.2 Conseil d'administration

A la suite des renouvellements et nominations d'administrateurs, le Conseil d'administration est composé d'un censeur et de 15 administrateurs, dont 3 administrateurs représentant les salariés.

En conséquence, le Conseil d'administration est composé ainsi :

- M. William Connelly, Président et administrateur ;
- M. Slawomir Krupa, administrateur ;
- Mme Ingrid-Helen Arnold, administratrice ;
- Mme Laura Barlow, administratrice ;
- M. Jérôme Contamine, administrateur ;
- Mme Diane Côté, administratrice ;
- Mme Ulrika Ekman, administratrice ;
- Dame Clara Furse, administratrice ;
- Mme France Houssaye, administratrice élue par les salariés ;
- M. Olivier Klein, administrateur ;

- Mme Annette Messemer, administratrice ;
- M. Henri Poupart-Lafarge, administrateur ;
- M. Johan Praud, administrateur élu par les salariés ;
- M. Benoît de Ruffray, administrateur ;
- M. Sébastien Wetter, administrateur représentant les salariés actionnaires ;
- M. Jean-Bernard Levy (censeur).

À l'issue de l'Assemblée générale, sur proposition du Comité des nominations et du gouvernement d'entreprise, le Conseil d'administration a, à l'unanimité, nommé M. William Connelly Président du Conseil d'administration, comme cela avait été prévu par le Conseil d'administration lors de sa séance du 10 avril 2025.

La composition des Comités est désormais la suivante :

- Comité d'audit et de contrôle interne : M. Jérôme Contamine (Président),
- Mme Diane Côté, Mme Ulrika Ekman, Mme Laura Barlow, M. Olivier Klein et M. Sébastien Wetter ;
- Comité des risques : Dame Clara Furse (Présidente), Mme Ingrid-Helen Arnold, Mme Laura Barlow, Mme Diane Côté, Mme Annette Messemer et M. Olivier Klein ;
- Comité des rémunérations : Mme Annette Messemer (Présidente), Mme France Houssaye, Mme Ulrika Ekman et M. Benoît de Ruffray ;
- Comité des nominations et du gouvernement d'entreprise : M. Henri Poupart-Lafarge (Président), M. Jérôme Contamine, Dame Clara Furse et M. Benoît de Ruffray.

Le Conseil d'administration est composé de :

- 46,6% de femmes (7/15) sur la base du nombre total des membres du Conseil d'administration ou 46,1% de femmes (6/13) si – en application de la loi en vigueur à l'issue de l'Assemblée générale – le calcul porte sur l'ensemble des administrateurs nommés par l'Assemblée générale des actionnaires (c'est-à-dire en tenant compte de l'administrateur représentant les salariés actionnaires et sans tenir compte des deux administrateurs élus par les salariés) ou 50% de femmes (6/12) si, conformément au code AFEP-MEDEF, on exclut des calculs les 3 administrateurs salariés ; et
- 91,6% d'administrateurs indépendants (11/12) si l'on exclut des calculs les trois administrateurs représentant les salariés conformément au code AFEP-MEDEF.

Biographies

Dame Clara Furse, diplômée en économie à la London School of Economics, a débuté sa carrière en 1979 en tant que courtière. De 1983 à 1998, elle a été managing director chez UBS en charge des marchés d'options et futurs pour le groupe. De 1998 à 2000, elle a été Directrice Générale chez Crédit Lyonnais Rouse. De 2001 à 2009, elle a été Directrice Générale du London Stock Exchange group. Elle a été administratrice indépendante du groupe Legal & General Group plc (2009-2013) de Vodafone Group Plc. (2014-2023), d'Amadeus IT group (2010-2022) et de Nomura Holding (2009-2017). Elle est également administratrice indépendante d'Assicurazioni Generali S.p.A. et Présidente non exécutive de HSBC UK. Par ailleurs, elle préside le UK Voluntary Carbon Markets Forum depuis 2021.

Mme Laura Barlow, titulaire d'une licence en littérature anglaise de l'Université d'Oxford et d'un diplôme d'expert-comptable de l'Institute of Chartered Accountants en Angleterre et au Pays de Galles. De 2003 à 2010, elle a été Directrice générale du cabinet international de conseil en gestion AlixPartners, où elle a agi en tant que conseillère et responsable intérimaire pour des clients dans des restructurations transfrontalières complexes dans un large éventail de secteurs. De 2010 à 2020, elle a exercé au sein du groupe Royal Bank of Scotland (devenu NatWest Group) en tant que responsable mondiale de la restructuration, directrice des risques du groupe par intérim et responsable de la banque pour grandes entreprises et institutionnels. De 2014 à 2016, elle a été administratrice du régime de retraite du groupe RBS, et Présidente du Comité des risques et de l'audit et membre du Comité des investissements. De 2021 à 2025, elle a occupé le poste de responsable du développement durable chez Barclays Bank. De 2022 à 2024, elle a été membre du Conseil bancaire de l'UNEP-FI, représentant les banques d'Europe occidentale.

M. Jérôme Contamine, diplômé de l'École Polytechnique, de l'ENSAE et de l'École Nationale d'Administration. Après quatre ans comme auditeur à la Cour des Comptes, il a exercé diverses fonctions opérationnelles chez Total. De 2000 à 2009, il a été Directeur financier de Veolia Environnement, puis de 2009 à 2018, il a exercé la fonction de Directeur financier de Sanofi. De 2006 à 2017, il a été administrateur de Valeo et de 2020 à mai 2023 et de TotalEnergies. Il est Président du Conseil d'administration de Galapagos NV.

Mme Diane Côté, diplômée de l'Université d'Ottawa, a une formation financière et comptable. Elle est une comptable professionnelle agréée, membre de l'ordre des Comptables Professionnels du Québec (CPA au Canada)

et a exercé chez EY comme auditeur principal de 1990 à 1992. De 1992 à 2012, a exercé d'importantes fonctions dans les domaines de l'audit, des risques et de la finance dans diverses compagnies d'assurances (Prudential, Standard Life et Aviva) au Canada et Grande-Bretagne. De 2012 au 1er février 2021, Directrice des risques (CRO) et membre du Comité exécutif du London Stock Exchange Group (LSEG). Depuis avril 2025, elle est administratrice indépendante de SCOR SE et membre du Comité d'audit, du Comité des risques et du Comité de développement durable.

Les déclarations réglementaires sur l'absence de conflit d'intérêts et l'absence de condamnation mentionnées en page 135 du Document d'enregistrement universel déposé par Société Générale le 13 mars 2026 à l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro D.26-0091, relatives notamment aux deux administratrices et à l'administrateur dont les mandats sont renouvelés demeurent valables et l'administratrice nommée à compter de l'Assemblée générale du 27 mai 2026 a procédé à ces déclarations.

4. RISQUES ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

4.1 Facteurs de risques

Actualisation des pages 159 à 172 du document d'enregistrement universel 2026

Seuls les deux facteurs de risque ci-dessous ont été actualisés.

4.1.1.1 - Le contexte économique, social et financier international, les tensions géopolitiques ainsi que l'environnement des marchés sur lesquels le Groupe opère pourraient avoir un impact significatif sur ses activités, sa situation financière et ses résultats

En raison de la nature de ses activités, le Groupe est particulièrement exposé à l'évolution des conditions macroéconomiques et financières dans ses principales zones d'implantation. Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025, 44 % de son produit net bancaire est réalisé en France, 35 % en Europe (hors France), 10 % dans la zone Amériques et 11 % dans le reste du monde. Cette concentration géographique rend le Groupe particulièrement vulnérable à une détérioration de l'environnement économique et financier en France et en Europe, tout en l'exposant aux chocs affectant les autres grandes zones économiques.

Une dégradation de l'environnement économique, financier ou géopolitique pourrait affecter le Groupe par plusieurs canaux. Elle pourrait notamment réduire la demande de crédit, ralentir l'activité de ses clients, augmenter les défauts d'emprunteurs et les besoins de provisionnement, dégrader la qualité de certains actifs, accroître les coûts de financement du Groupe et peser sur les revenus liés aux commissions et aux activités de marché. Ces effets pourraient avoir un impact défavorable significatif sur les activités, les résultats, la situation financière et le coût du risque du Groupe.

L'environnement économique mondial demeure caractérisé par un niveau élevé d'incertitudes. Le ralentissement de l'activité observé dans certaines grandes économies, notamment aux États-Unis et en Chine, pourrait s'accroître. Le conflit avec l'Iran constitue un risque baissier pour la croissance mondiale et un facteur haussier pour l'inflation, en raison des tensions sur les prix de l'énergie et des incertitudes qu'il génère. En Europe, des facteurs structurels tels que le vieillissement démographique, la faiblesse des gains de productivité, les coûts liés aux transitions énergétiques et l'augmentation des dépenses de défense pourraient peser durablement sur la croissance dans un contexte de contraintes budgétaires accrues.

Par ailleurs, les niveaux élevés d'endettement public dans les principales économies développées pourraient maintenir une pression durable à la hausse sur les taux d'intérêt à long terme. Toute remise en cause de la crédibilité ou de l'indépendance des banques centrales pourrait également accroître la volatilité des taux et des marchés financiers.

Dans un contexte de ralentissement économique, les défauts d'entreprises pourraient continuer d'augmenter en Europe et aux États-Unis, tandis que les vulnérabilités des pays émergents les plus fragiles pourraient persister. Une telle évolution pourrait entraîner un élargissement des spreads de crédit, une dégradation des conditions de financement et une hausse du coût du risque pour le Groupe.

En France, l'instabilité politique et les incertitudes entourant les trajectoires budgétaires pourraient entraîner un élargissement des primes de risque souverain, notamment de l'écart de taux avec l'Allemagne, avec des effets potentiellement négatifs sur les conditions de financement du Groupe et de ses clients.

Par ailleurs, compte tenu du niveau de valorisation de certains actifs financiers, une correction significative des marchés ne peut être exclue. Une évolution défavorable ou une volatilité accrue des marchés obligataires, actions, matières premières ou devises pourrait affecter les activités de marché, de banque d'investissement, de gestion d'actifs et plus généralement la valorisation des actifs du Groupe. De telles évolutions pourraient engendrer des pertes, une réduction de la liquidité de marché et des effets de contagion.

Les risques environnementaux, qu'ils soient physiques (événements climatiques extrêmes) ou liés à la transition énergétique, sont susceptibles d'accroître la volatilité macroéconomique et financière, d'affecter les trajectoires d'inflation et de croissance et de peser sur les finances publiques. Ils peuvent également aggraver les principales catégories de risques du Groupe, notamment en matière de crédit, de marché, de liquidité, de risques opérationnels et de réputation.

L'évolution rapide de certaines technologies, dont l'intelligence artificielle, pourrait également constituer un facteur d'amplification de certains risques opérationnels et de fraude, traités notamment à la section 4.1.5.1.

Compte tenu de son implantation internationale et de l'importance de ses activités en France et en Europe, le Groupe est exposé aux effets d'une montée des tensions géopolitiques, d'une fragmentation accrue de l'économie mondiale ou de nouvelles mesures protectionnistes. Ces évolutions pourraient affecter les clients du Groupe, notamment ceux

opérant dans des secteurs dépendants des chaînes d'approvisionnement mondiales, de l'énergie, des matières premières ou du commerce international.

Elles pourraient également entraîner une volatilité accrue des marchés financiers, une hausse des prix de l'énergie ou des matières premières, une dégradation des conditions de financement, un élargissement des spreads de crédit ou une baisse du volume des transactions. De tels développements pourraient peser sur les revenus du Groupe, accroître son coût du risque, affecter la valorisation de certains actifs et, plus généralement, avoir un effet défavorable sur ses activités, ses résultats et sa situation financière.

Certaines expositions sectorielles du Groupe peuvent amplifier son exposition à l'environnement macroéconomique. À cet égard, le groupe est exposé au secteur automobile, notamment à la suite de la fusion ALD/LeasePlan ayant donné naissance à Ayvens, un secteur qui est engagé dans des transformations profondes (transition énergétique, évolution technologique, intensification de la concurrence), susceptibles d'affecter la valeur des actifs et les résultats du Groupe en cas de conditions de marché défavorables.

Par ailleurs, les incertitudes relatives à la coopération économique ou de stabilité financière pourraient accroître la volatilité des marchés, freiner l'investissement et affecter les conditions d'activité des clients du Groupe.

4.1.5.1 - Une violation des systèmes d'information, notamment en cas de cyberattaque pourrait avoir un effet défavorable sur l'activité du Groupe, entraîner des pertes et porter atteinte à la réputation du Groupe

Les systèmes d'information et de communication du Groupe sont essentiels à la conduite de ses activités, dans un contexte marqué par la digitalisation croissante des services, le développement de la banque à distance et le recours accru à des technologies telles que le cloud, l'analyse de données massives et l'intelligence artificielle. Cette transformation accroît l'exposition du Groupe aux risques cyber et complexifie leur maîtrise.

Le Groupe est exposé à des risques de compromission de ses systèmes ou de ceux de ses prestataires, partenaires ou clients. De telles atteintes peuvent notamment résulter d'attaques informatiques, y compris ciblées et sophistiquées (telles que des campagnes d'hameçonnage), susceptibles d'entraîner des perturbations opérationnelles.

La survenance de tels incidents pourrait avoir des conséquences défavorables significatives pour le Groupe, incluant des pertes financières, une perturbation ou une interruption de certaines activités, des coûts liés à la gestion et à la remédiation de l'incident, ainsi que des litiges avec des clients ou des contreparties. Ces événements pourraient également entraîner une dégradation de la réputation du Groupe et une perte de confiance de ses clients. En outre, certaines attaques pourraient conduire à des violations de données à caractère personnel, exposant le Groupe à des risques juridiques et réglementaires, notamment au titre du RGPD.

Par ailleurs, l'accélération de la transformation digitale et l'évolution des technologies, notamment en matière d'intelligence artificielle, sont susceptibles de faciliter la conception d'attaques plus automatisées, ciblées et difficiles à détecter, augmentant ainsi le risque et la rapidité de propagation des incidents.

Le Groupe met en œuvre des dispositifs de prévention, de détection et de réponse ainsi que des plans de continuité d'activité. Toutefois, ces mesures pourraient ne pas être suffisantes pour prévenir ou contenir l'ensemble des attaques ou incidents, dont la fréquence et la sophistication sont en constante augmentation, notamment dans un contexte géopolitique susceptible d'intensifier les menaces cyber.

4.2 Ratios réglementaires

Actualisation des pages 185 à 198 du document d'enregistrement universel 2026

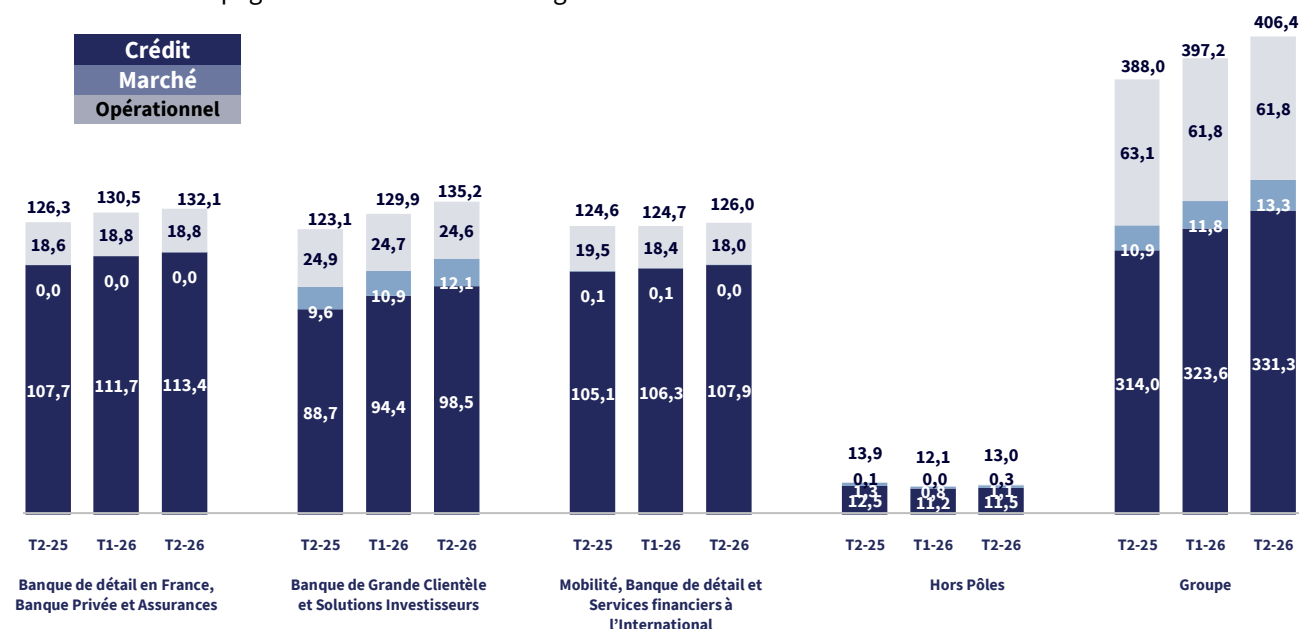
4.2.1 Gestion du capital et adéquation des fonds propres – actualisation des pages 185 et suivantes du document d'enregistrement universel 2026

Au cours des six premiers mois de l'année 2026, Société Générale a émis 1 milliard de dollars US d'Additional Tier 1 (0,9 milliard d'euros équivalent) ainsi que 750 millions d'euros d'Additional Tier 1. Société Générale a par ailleurs procédé sur cette période, au remboursement à première date de call d'une émission de 1,25 milliard de dollars US d'Additional Tier 1 (0,9 milliard d'euros équivalent) ainsi qu'au remboursement d'environ 1,1 milliard d'euros équivalent d'instruments Tier 2 : un instrument Tier 2 JPY à maturité et 2 instruments Tier 2 en JPY et en EUR à première date de call.

4.2.2 Extrait de la présentation du 30 juillet 2026 : Résultats du deuxième trimestre et du premier semestre 2026 (et annexes)

ENCOURS PONDÉRÉS DES RISQUES* (CRR3/CRD6, en Md EUR)

Actualisation de la page 197 du document d'enregistrement universel 2026



Encours pondérés des risques phasés selon les règles CRR3/CRD6. Y compris les entités incluses dans le périmètre IFRS 5 jusqu'à leur cession effective

Ratios Common Equity Tier 1, Tier 1 et ratio global (phasés)

Actualisation de la page 194 du document d'enregistrement universel 2026

En Md EUR	30/06/2026	31/12/2025
Capitaux propres part du Groupe	71,6	70,1
Titres Super Subordonnés (TSS) et titres Subordonnés à Durée Indéterminée TSDI ⁽¹⁾	(10,3)	(9,4)
Provision pour distribution ⁽²⁾ , distribution N-1 et coupons sur hybrides	(3,2)	(2,8)
Écarts d'acquisition et incorporels	(6,9)	(7,0)
Participations ne donnant pas le contrôle ⁽³⁾	8,9	9,4
Déductions et retraitements prudentiels	(6,5)	(7,3)
Fonds Propres Common Equity Tier 1	53,5	53,1
Fonds propres additionnel de catégorie 1	10,8	9,8
Fonds propres Tier 1	64,4	62,9
Fonds propres Tier 2	9,0	10,0
Fonds propres globaux (Tier 1+ Tier 2)	73,3	72,9
Encours pondérés	406,4	393,1
Ratio Common Equity Tier 1	13,2%	13,5%
Ratio Tier 1	15,8%	16,0%
Ratio global	18,0%	18,5%

NB: Incluant le compromis Danois pour les activités d'assurance. Les montants prudentiels et comptables peuvent différer en fonction du traitement prudentiel appliqué aux éléments soumis à des retraitements spécifiques selon la réglementation actuelle ainsi que des ajustements additionnels en conformité avec les exigences prudentielles de reporting

(1) Hors primes d'émission sur les titres super subordonnés et les titres subordonnés à durée indéterminée, (2) Basé sur un taux de distribution ordinaire de 50% du résultat net part du Groupe, retraité des éléments non monétaires et après déduction des intérêts sur les TSS et les TSDI, (3) Les participations ne donnant pas le contrôle sont présentées à leur valeur comptable, en cohérence avec les états financiers consolidés

Ratio de levier CRR⁽¹⁾

Actualisation des pages 197 et 198 du document d'enregistrement universel 2026

En Md EUR	30/06/2026	31/12/2025
Fonds propres Tier 1	64,4	62,9
Total bilan prudentiel ⁽¹⁾	1 483	1 370
Ajustements au titre des expositions sur dérivés	(24)	3
Ajustement au titre des opérations de financement sur titres ⁽²⁾	23	18
Exposition hors bilan (engagements de financements et garanties financières)	128	122
Ajustements techniques et réglementaires	(117)	(107)
Exposition levier	1 492	1 406
Ratio de levier phasé	4,3%	4,5%

(1) Le bilan prudentiel correspond au bilan IFRS retraité du périmètre des entités mises en équivalence (principalement des filiales d'assurance), (2) Opérations de financement sur titres : titres reçus en pension, titres donnés en pension, opérations de prêt ou d'emprunt de titres et toutes autres opérations similaires sur titres

4.2.3 Rapprochement du bilan consolidé et du bilan comptable sous périmètre prudentiel –actualisation des pages 187 et 188 du document d’enregistrement universel 2026

ACTIF au 30.06.2026 (en M EUR)	Bilan dans les états financiers publiés	Retraitement s liés aux assurances ⁽¹⁾	Retraitements liés aux méthodes de consolidation	Bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire
Caisse et banques centrales	130,803	(0)	446	131,249
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	663,111	(125,926)	(0)	537,184
Instruments dérivés de couverture	7,844	(90)	-	7,754
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	100,687	(60,645)	-	40,041
Titres au coût amorti	61,610	(4,908)	-	56,702
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti	85,135	(1,407)	30	83,758
<i>dont prêts subordonnés bancaires</i>	243	-	46	289
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	464,057	(71)	(182)	463,804
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(785)	-	-	(785)
Placements des activités d'assurance	453	(453)	-	-
Actifs d'impôts	4,388	(88)	1	4,301
<i>dont actifs d'impôt différé dépendant de bénéfices futurs à l'exclusion de ceux résultant de différences temporelles</i>	1,660	-	(633)	1,028
<i>dont actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles</i>	1,609	-	389	1,998
Autres actifs	90,063	(527)	66	89,602
<i>dont actifs de fonds de pension à prestations définies</i>	64	-	-	64
Actifs non courants destinés à être cédés	701	-	-	701
Participations dans les entreprises mises en équivalence	279	3,974	(125)	4,127
Immobilisations corporelles et incorporelles	59,913	(806)	160	59,268
<i>dont immobilisations incorporelles</i>	3,095	-	(985)	2,109
Écarts d'acquisition	5,235	(356)	-	4,879
Total ACTIF	1,673,492	(191,302)	396	1,482,586

(1) Retraitement des entités exclues du périmètre prudentiel et réintégration des opérations intragroupes liées à ces entités.

PASSIF au 30.06.2026 (en M EUR)	Bilan dans les états financiers publiés	Retraitements liés aux assurances⁽¹⁾	Retraitements liés aux méthodes consolidation	Bilan selon le périmètre de consolidation réglementaire
Banques centrales	9,160	-	-	9,160
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	457,710	(4,289)	-	453,420
Instruments dérivés de couverture	13,686	(11)	-	13,675
Dettes représentées par un titre	157,552	2,185	-	159,737
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	121,796	(3,201)	427	119,022
Dettes envers la clientèle	535,542	1,991	(173)	537,360
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(7,218)	-	-	(7,218)
Passifs d'impôts	2,592	(306)	2	2,288
Autres passifs	114,168	(14,033)	141	100,276
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	1,508	-	-	1,508
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	170,945	(170,945)	-	-
Provisions	3,821	(31)	1	3,791
Dettes subordonnées	11,682	(1,410)	-	10,272
<i>dont titres subordonnés remboursables y compris réévaluation des éléments couverts</i>	<i>10,083</i>	<i>(0)</i>	<i>(974)</i>	<i>9,109</i>
Total dettes	1,592,943	(190,049)	397	1,403,291
Capitaux propres part du Groupe	71,645	(233)	(1)	71,411
<i>Capital et réserves liées</i>	<i>28,163</i>	<i>(0)</i>	<i>-</i>	<i>28,163</i>
<i>Réserves consolidées</i>	<i>40,443</i>	<i>(233)</i>	<i>(1)</i>	<i>40,209</i>
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>3,487</i>	<i>(0)</i>	<i>-</i>	<i>3,487</i>
<i>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>	<i>(448)</i>	<i>0</i>	<i>(0)</i>	<i>(448)</i>
Participations ne donnant pas le contrôle	8,904	(1,020)	-	7,884
Total capitaux propres	80,549	(1,253)	(1)	79,295
Total PASSIF	1,673,492	(191,302)	396	1,482,586

(1) Retraitement des entités exclues du périmètre prudentiel et réintégration des opérations intragroupes liées à ces entités.

4.2.4 Filiales exclues du périmètre prudentiel – actualisation du Tableau 3 page 191 du document d'enregistrement universel 2026

Société	Activité	Pays
Sgl re	Assurances	LUXEMBOURG
Sg luci	Assurances	LUXEMBOURG
Euro insurances designated activity company	Assurances	IRLANDE
Oradea vie	Assurances	FRANCE
Sogessur	Assurances	FRANCE
Komerční poisťovňa a.s	Assurances	REPUBLIQUE TCHEQUE
Sogelife	Assurances	LUXEMBOURG
Sogecap	Assurances	FRANCE
Catalyst re international ltd.	Assurances	BERMUDES

4.3 Qualité des actifs

Actualisation de la page 214 du document d'enregistrement universel 2026

Qualité des actifs

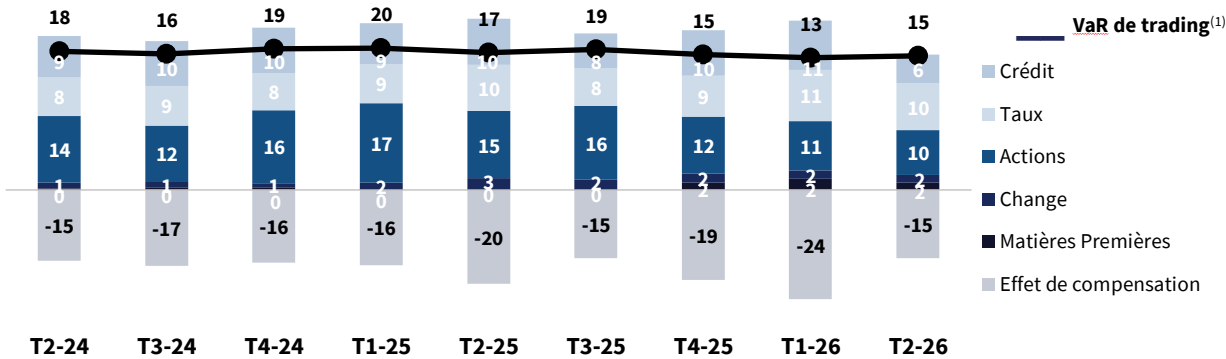
En Md EUR	30/06/2026	31/03/2026	30/06/2025
Créances brutes saines	508,2	506,5	492,5
<i>dont créances classées en étape 1 ⁽¹⁾</i>	<i>447,3</i>	<i>446,0</i>	<i>438,2</i>
<i>dont créances classées en étape 2</i>	<i>49,9</i>	<i>49,3</i>	<i>41,4</i>
Créances brutes douteuses	14,1	14,3	14,0
<i>dont créances classées en étape 3</i>	<i>14,1</i>	<i>14,3</i>	<i>14,0</i>
Total créances brutes ⁽²⁾	522,3	520,8	506,5
Taux brut d'encours douteux ⁽²⁾	2,70%	2,75%	2,77%
Provisions sur créances brutes saines	2,5	2,5	2,6
<i>dont provisions étape 1</i>	<i>0,8</i>	<i>0,8</i>	<i>0,8</i>
<i>dont provisions étape 2</i>	<i>1,7</i>	<i>1,7</i>	<i>1,8</i>
Provisions sur créances brutes douteuses	6,5	6,5	6,2
<i>dont provisions étape 3</i>	<i>6,5</i>	<i>6,5</i>	<i>6,2</i>
Total provisions	9,0	9,0	8,7
Taux brut de couverture des créances douteuses Groupe (Provisions sur créances douteuses / Créances douteuses)	46%	45%	44%
Taux net de couverture des créances douteuses Groupe ((Provisions sur créances douteuses + Garanties + Collatéral) / (Créances douteuses))	83%	82%	81%

(1) Données retraitées des créances à la juste valeur par résultat qui ne sont pas éligibles au provisionnement IFRS 9, (2) Total des prêts et avances à la clientèle, dépôts auprès des banques et prêts octroyés aux banques et crédit bail, présents au bilan, à l'exclusion des prêts et avances détenus en vue de la vente, des réserves auprès des banques centrales et autres dépôts à vue, conformément à la norme technique d'exécution EBA/ITS/2019/02 qui amende le règlement d'exécution de la Commission (EU) No 680/2014 en ce qui concerne le reporting de l'information financière (FINREP). Le calcul du taux NPL a été modifié pour exclure des créances brutes au dénominateur la valeur nette comptable des immobilisations de location simple. Les créances brutes saines et les créances brutes douteuses incluent des créances à la juste valeur par résultat qui ne sont pas éligibles au provisionnement IFRS 9 et donc non réparties par étape. Données historiques retraitées

4.4 Évolution de la VaR de trading

Actualisation des pages 228 et 229 du document d’enregistrement universel 2026

Évolution de la VaR de Trading⁽¹⁾ et de la VaR stressée⁽²⁾



Var stressée ⁽²⁾ à 1 jour, 99% en M EUR	T2-25	T3-25	T4-25	T1-26	T2-26
Minimum	27	26	28	31	35
Maximum	53	51	58	65	65
Moyenne	39	37	41	44	48

(1) VaR de trading : mesure sur un an d'historique (soit 260 scénarii) du plus grand risque obtenu après élimination de 1% des occurrences les plus défavorables

(2) VaR Stressée : approche identique à celle de la VaR (« simulation historique » avec des chocs « 1 jour » et un intervalle de confiance à 99%), mais sur une fenêtre historique fixe d'un an correspondant à une période de tensions financières significatives, plutôt qu'une période glissante d'un an

4.5 Risques structurels de taux et de change

Actualisation des pages 236 à 239 du document d'enregistrement universel 2026

Les risques de taux d'intérêt et de change dans le banking book sont liés :

- Aux activités du portefeuille bancaire (banking book), y compris aux opérations commerciales et leur couverture, mais à l'exclusion des positions liées aux engagements sociaux couvertes par le dispositif dédié. Il s'agit de l'exposition structurelle du Groupe aux risques de taux d'intérêt et de change ;
- Aux positions en lien avec les engagements sociaux et leur couverture suivies dans le cadre de leur propre système.

4.5.1 Principes généraux et gouvernance

4.5.1.1 Principes généraux

Les principes et les normes de gestion de ces risques sont définis au niveau du Groupe. Le département ALMT (*Asset and Liability Management and Treasury*), au sein de la Direction financière du Groupe, assure la fonction de première ligne de défense pour le Groupe, tandis que la Direction des risques intervient en seconde ligne de défense.

Le principe général de gestion des risques structurels de taux et de change au sein des entités consolidées est d'assurer que les mouvements de taux d'intérêt et de change ne menacent pas significativement l'assise financière du Groupe ou ses bénéfices futurs et restent dans le cadre de l'appétit au risque du Groupe.

L'appétit pour le risque du Groupe, validé par le Conseil d'administration, est structuré autour de différents indicateurs de mesure du risque de taux d'intérêt et du risque de change du portefeuille bancaire (indicateurs internes et réglementaires). Il est décliné au niveau des différents métiers/entités, *via* des jeux de limites dédiées sur les différents indicateurs encadrés au niveau du Groupe.

Au sein des entités, les opérations commerciales et de gestion propre inscrites au bilan du portefeuille bancaire doivent ainsi être adossées ou couvertes en taux et en change pour immuniser la valeur patrimoniale de la banque des fluctuations des taux d'intérêt et de change, sous réserve de l'existence d'instruments de couverture négociables dans les devises concernées. En outre, des couvertures peuvent être passées pour réduire la dépendance des marges d'intérêt futures aux fluctuations des taux d'intérêt. S'agissant du risque de change, en conformité avec les dispositions réglementaires en la matière, une position de change structurelle est conservée au niveau de la centrale financière dans le but d'immuniser la sensibilité du ratio *Common Equity Tier 1* (CET1) du Groupe aux variations de change.

4.5.1.2 Gouvernance

LE DEPARTEMENT ALMT, AU SEIN DE LA DIRECTION FINANCIERE DU GROUPE

Le Département ALMT est en charge :

- De la définition de la politique des risques structurels du Groupe et de la formalisation de l'appétit au risque ;
- De l'analyse des expositions du Groupe et de la définition des actions de couverture ;
- De la veille réglementaire en matière de risques structurels ;
- De la définition des principes de gestion ALM au sein du Groupe ;
- De la définition des principes de modélisation appliqués par les entités du Groupe en matière de risques structurels ;
- De la consolidation et du reporting des risques structurels du Groupe ;
- Du contrôle du respect des limites.

LE DEPARTEMENT DE SUIVI DES RISQUES ALM, AU SEIN DE LA DIRECTION DES RISQUES

Au sein de la Direction des risques, le département des Risques ALM assure la supervision des risques structurels et évalue le dispositif de gestion de ces risques. A ce titre, il est en charge de :

- L'identification des risques de taux et de change du Groupe ;
- La définition des indicateurs de pilotage et des scénarios globaux de stress test des différents risques structurels, ainsi que de la fixation des principales limites des entités et des *Business and Services Units* ;
- La définition du cadre normatif de mesure, de méthodes de modélisation et d'encadrement des risques structurels.

De plus, par délégation du département Risque - *Model Risk Management*, ce département assure la validation des modèles ALM dans le cadre du Comité de validation des Modèles, présidé par la Direction des risques.

Enfin, il préside le Comité de validation des normes ALM et s'assure à ce titre de la bonne interprétation du cadre réglementaire ainsi que d'une déclinaison adéquate dans l'environnement Société Générale.

LES ENTITES ET LES BU/SU SONT RESPONSABLES DE LA MAITRISE DES RISQUES STRUCTURELS

Chaque entité, chaque *Business Unit/Service Unit* (BU/SU), gère ses risques ALM, effectue la mesure régulière des risques encourus, réalise le reporting risque, élabore les propositions de couverture et leur mise en œuvre. Chaque entité, chaque BU/SU, est responsable du respect des normes du Groupe et des limites qui lui ont été assignées.

À ce titre, les entités et les BU/SU appliquent les normes définies au niveau du Groupe et développent les modèles, en s'appuyant sur les équipes centrales de modélisation de la Direction financière.

Un responsable ALM, rattaché à la Direction financière dans chaque entité, est chargé du suivi de ces risques. Il est responsable du reporting des risques ALM auprès de la Direction financière du Groupe.

LE COMITE ALM GROUPE, ORGANE DE LA DIRECTION GENERALE

Le Comité ALM Groupe a vocation à :

- Valider et veiller à l'adéquation du dispositif de suivi, de gestion et d'encadrement des risques structurels ;
- Passer en revue les évolutions des risques structurels du Groupe au travers des *reportings* consolidés ;
- Examiner et valider les mesures et ajustements proposés.

Le Comité ALM Groupe donne délégation au Comité Groupe Taux et Change présidé par la Direction financière et la Direction des risques pour la validation de certains encadrements.

LES COMITES ALM ENTITES

Toutes les entités ont un Comité ALM responsable de la mise en œuvre des modélisations validées, de la gestion des expositions aux risques de taux et de change et de la mise en place des programmes de couvertures en conformité avec les principes édictés par le Groupe et les limites validées par le Comité ALM Groupe et les Comités ALM des BU/SU.

4.5.2 Méthodologie et éléments de mesure

4.5.2.1 Mesure et surveillance du risque structurel de taux d'intérêt

INDICATEURS RÉGLEMENTAIRES

Les métriques réglementaires *SOT (Supervisory Outlier Test)* sont calculées et encadrées au niveau du Groupe en appliquant les chocs de taux tels que précisés par les RTS 2022/10 de l'EBA (y compris le plancher de taux post choc). Les normes du Groupe prévoient le retraitement des marges commerciales pour le calcul des métriques de valeur. Pour les métriques de revenus réglementaires à encours constants, des hypothèses de migration des encours sont effectuées en particulier entre les dépôts non rémunérés et les dépôts rémunérés.

AUTRES INDICATEURS INTERNES/ÉCONOMIQUES

Société Générale utilise en outre plusieurs indicateurs internes pour mesurer et encadrer le risque de taux d'intérêt global du Groupe. Les indicateurs les plus importants sont :

- La sensibilité de la valeur actuelle nette (VAN) au risque de décalage de taux. Elle est mesurée comme la variation de la valeur actuelle nette du bilan statique à une variation de taux. Cette mesure est calculée pour toutes les devises auxquelles le Groupe est exposé ;
- La sensibilité de la marge d'intérêt mesurée sur deux années aux variations des taux d'intérêt dans divers scénarios de taux. Elle tient compte de la variation générée par la production commerciale future (sur la base d'un bilan dynamique pour les indicateurs de revenus de pilotage) ;
- La sensibilité de la valeur de marché (MVC : *Market Value Change*) des instruments comptabilisés en juste valeur (principalement des obligations d'État ainsi que des dérivés non documentés comme instruments de couverture d'un point de vue comptable), dans divers scénarios de variations de taux d'intérêt, est mesurée sur la première année ;
- La sensibilité de la VAN aux bases de taux d'intérêt (risque associé à la décorrélation entre différents indices de taux variable) ;
- La sensibilité de la VAN est calculée pour certains postes de bilan (notamment le portefeuille de titres du *banking book*) à un choc de *credit spread*.

Des limites sur ces indicateurs sont applicables au Groupe, aux BU/SU, à la centrale financière et aux diverses entités. Le périmètre Groupe est obtenu en faisant la somme des périmètres qui le constituent. L'ensemble de ces métriques est également calculé à fréquence mensuelle sur les périmètres significatifs et les encadrements sont contrôlés à la même fréquence au niveau du Groupe.

Des encadrements (seuils et limites) sont fixés pour des variations parallèles des taux d'intérêts à +/-0,1% et pour des chocs stressés (chocs +/-1% pour la variation de valeur et pour la variation de revenu) sans application de plancher. Les mesures sont réalisées mensuellement (exception faite des mois de janvier et juillet pour lesquels aucun arrêté au niveau Groupe n'est réalisé). Pour les métriques de valeur, des encadrements sont fixés pour les mesures effectuées en ne tenant compte que des variations adverses. Une mesure synthétique de sensibilité de valeur – toutes devises confondues – complémentaire est encadrée pour le Groupe. Par ailleurs, une métrique stressée de VAN (application d'un choc à la hausse et à la baisse différencié par devises) est encadrée au niveau Groupe.

Pour respecter ces encadrements, les entités combinent plusieurs approches possibles :

- Orientation de la politique commerciale de manière à compenser les positions en taux prises à l'actif et au passif ;
- Mise en place d'opérations de swap ou – à défaut en cas d'absence d'un tel marché – utilisation d'opérations de prêt/emprunt.

Les actifs et les passifs sont analysés sans affectation *a priori* des ressources aux emplois. Les échéancements des encours sont déterminés en tenant compte des caractéristiques contractuelles des opérations, ajustées des résultats de la modélisation des comportements de la clientèle (notamment pour les dépôts à vue, l'épargne et les remboursements anticipés de crédits), ainsi que d'un certain nombre de conventions d'écoulement, notamment sur les postes de titres de participation et fonds propres. Le taux d'actualisation utilisé pour les métriques de pilotage de valeur inclut les *spreads* de liquidité pour les produits inscrits au bilan.

Au 31 décembre 2024, les principaux modèles applicables pour les calculs de mesures du risque de taux sont des modèles – dépendant du niveau des taux d'intérêt, notamment pour les dépôts – sur une partie des dépôts sans date de maturité conduisant à une *duration* moyenne inférieure à 5 années– l'échéancier pouvant, dans certains cas, atteindre la maturité maximale de 20 ans.

Les caractéristiques optionnelles implicites ou explicites intégrées aux produits (par exemple, la possibilité pour les emprunteurs de rembourser leur prêt par anticipation) sont prises en compte sur la base de modèles pertinents, que ce soit pour le calcul de la VAN ou de la sensibilité de la marge d'intérêt future aux taux d'intérêt.

Les opérations de couverture sont majoritairement documentées dans le plan comptable :

- Soit en micro-couverture (adossement unitaire des opérations commerciales et des instruments de couverture) ;
- Soit en macro-couverture selon la disposition IAS 39 dite *carve-out* (adossement de manière globale de portefeuilles d'opérations commerciales similaires aux instruments de couverture au sein d'une centrale financière ; la macro-couverture concerne essentiellement les entités du réseau France).

Les dérivés de macro-couverture sont principalement des swaps de taux d'intérêt, afin de limiter la variation de la valeur actuelle nette et du résultat des réseaux, dans le cadre des hypothèses retenues, à l'intérieur des limites. Pour la documentation de la macro-couverture, l'élément couvert est une portion identifiée d'un portefeuille d'opérations commerciales faites avec la clientèle ou en interbancaire. Les conditions à respecter pour pouvoir documenter les relations de couverture sont rappelées dans la Note 3.2 des états financiers consolidés.

Le Groupe mesure et encadre par ailleurs sa variation de valeur au *Credit Spread* dans le *banking book* pour un choc à +0,1% appliqué aux éléments évalués en juste valeur ainsi qu'à tous les portefeuilles obligataires du périmètre. Un choc différencié selon la qualité de la contrepartie est également évalué.

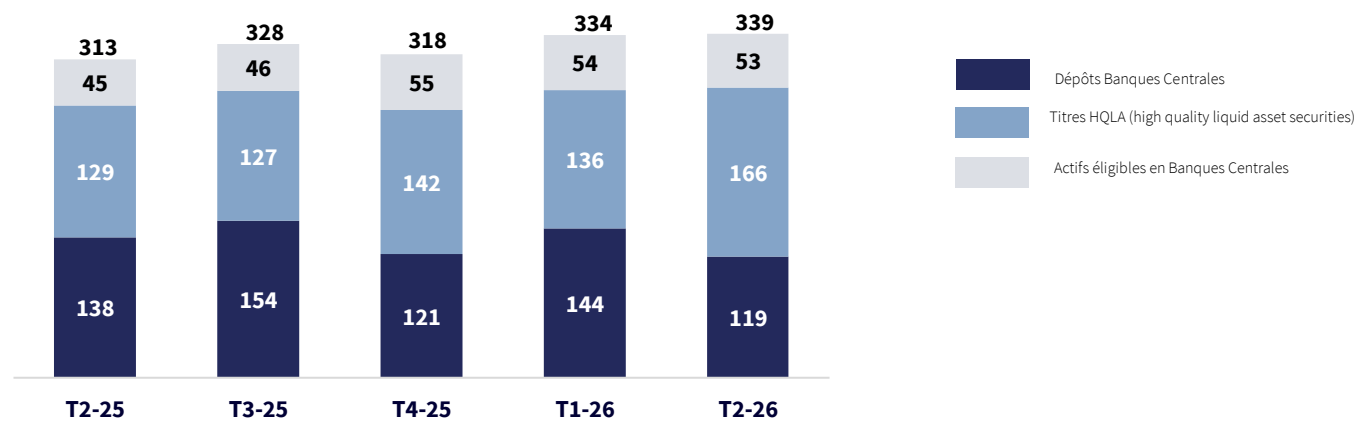
Le Groupe mesure également l'écart entre la juste valeur et le coût amorti des titres à revenus fixes du *banking book*.

TABEAU : RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT DANS LE PORTEFEUILLE HORS NEGOCIATION (IRRB1)

(En M EUR)		30/06/2026	
		Variations de la valeur économique du capital (*)	Variations de la marge nette d'intérêt
Scénarios de chocs prudentiels			
1	Choc parallèle vers le haut	(3 887)	69
2	Choc parallèle vers le bas	(602)	(486)
3	Pentification de la courbe (taux courts en baisse, taux longs en hausse)	382	
4	Aplatissement de la courbe (taux courts en hausse, taux longs en baisse)	(1 799)	
5	Hausse des taux courts	(2 274)	
6	Baisse des taux courts	969	
* La Valeur Economique du Capital est une composante de la Valeur Actuelle Nette telle que définie précédemment, en considérant l'ensemble des éléments d'actif et de passif, exception faite des fonds propres principalement.			

4.6 Risques de liquidité

Actualisation de la page 242 du document d’enregistrement universel 2026
RÉSERVE DE LIQUIDITÉ



Le *Liquidity Coverage Ratio* s’élève à 147% en moyenne au T2-26.

Bilan échéancé – mise à jour des pages 243 à 246 du Document d'Enregistrement Universel 2026

Les principales lignes des passifs et des actifs financiers sont présentées dans la Note 3.13 des états financiers annuels consolidés, selon le modèle suivant :

TABLEAU 107 : BILAN ECHEANCE

PASSIFS FINANCIERS

30.06.2026						
(En MEUR)	Note aux états financiers consolidés	0-3 mois	3 mois-1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total
Banques centrales		9 160	-	-	-	9 160
Passifs financiers à la juste valeur par résultat, hors dérivés		195 277	30 279	37 142	49 456	312 154
Dettes envers les établissements de crédit	Note 3.6	77 626	27 238	15 051	1 882	121 797
Dettes envers la clientèle	Note 3.6	484 650	25 823	21 669	3 399	535 541
Dettes représentées par un titre	Note 3.6	32 876	30 052	68 822	25 802	157 552
Dettes subordonnées	Note 3.9	7	19	580	11 075	11 681

NB : Les hypothèses d'échéancement de ces passifs sont exposées dans la Note 3.13 des états financiers annuels consolidés. En particulier, les données sont présentées hors intérêts prévisionnels et hors dérivés.

31.12.2025						
(En MEUR)	Note aux états financiers consolidés	0-3 mois	3 mois-1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total
Banques centrales		9 737	-	-	-	9 737
Passifs financiers à la juste valeur par résultat hors dérivés		184 668	28 634	35 124	46 769	295 195
Dettes envers les établissements de crédit	Note 3.6	66 147	23 210	12 825	1 604	103 786
Dettes envers la clientèle	Note 3.6	475 843	25 354	21 275	3 337	525 809
Dettes représentées par un titre	Note 3.6	31 590	28 876	66 130	24 793	151 389
Dettes subordonnées	Note 3.9	8	21	627	11 961	12 617

NB : Les hypothèses d'échéancement de ces passifs sont exposées dans la Note 3.13 des états financiers annuels consolidés. En particulier les données sont présentées hors intérêts prévisionnels et hors dérivés.

ACTIFS FINANCIERS

30.06.2026						
(En M EUR)	Note aux états financiers consolidés	0-3 mois	3 mois-1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total
Caisse et banques centrales		130 128	240	323	113	130 804
Actifs financiers à la juste valeur par résultat hors dérivés	Note 3.4	494 654	29 168	-	-	523 822
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	Note 3.4	98 955	1 442	-	290	100 687
Titre au coût amorti	Note 3.5	6 628	7 362	14 385	33 234	61 610
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti	Note 3.5	78 709	2 037	2 982	1 407	85 135
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	Note 3.5	125 083	49 221	160 746	108 797	443 847
Opérations de location financement ⁽¹⁾	Note 3.5	2 845	3 813	10 367	3 184	20 209

(1) Montants présentés nets de dépréciation.

31.12.2025						
(En M EUR)	Note aux états financiers consolidés	0-3 mois	3 mois-1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total
Caisse et banques centrales		129 518	1 090	1 790	925	133 323
Actifs financiers à la juste valeur par résultat hors dérivés	Note 3.4	454 470	25 852	-	-	480 322
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	Note 3.4	99 749	1 048	0	290	101 087
Titre au coût amorti	Note 3.5	7 061	6 069	11 256	26 576	50 963
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti	Note 3.5	70 529	1 825	2 672	1 261	76 287
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	Note 3.5	81 990	61 361	177 591	113 030	433 971
Opérations de location financement ⁽¹⁾	Note 3.5	1 982	4 092	11 358	3 101	20 533

(1) Montants présentés nets de dépréciation.

Il convient de relever que la nature de l'activité de Société Générale la conduit à détenir des titres ou des produits dérivés dont les durées contractuelles restant à courir ne sont pas représentatives de son activité ou de ses risques.

Pour le classement des actifs financiers il a été par convention retenu les durées restant à courir suivantes :

1. actifs évalués en juste valeur par résultat hors dérivés (portefeuille de négoce avec la clientèle) :

- positions évaluées par des prix cotés sur des marchés actifs (classement comptable N1) : échéance inférieure à 3 mois
- positions évaluées à l'aide de données observables autres que des prix cotés (classement comptable N2) : échéance inférieure à 3 mois
- positions évaluées en utilisant principalement des données non observables de marché (N3) : fourchette d'échéance comprise entre 3 mois et un an ;

2. actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres :

- les titres disponibles à la vente évalués par des prix cotés sur des marchés actifs ont été échéancés à moins de 3 mois
- les titres obligataires valorisés à l'aide de données observables autres que des prix cotés (N2) ont été classés parmi les actifs négociables à échéance 3 mois à 1 an

- enfin les autres titres (actions détenues à long terme notamment) ont été classés dans la catégorie de détention supérieure à 5 ans.

En ce qui concerne les autres postes du bilan la décomposition des autres actifs et passifs ainsi que les conventions y afférentes sont les suivantes :

AUTRES PASSIFS

30.06.2026							
(En M EUR)	Note aux états financiers consolidés	Non échéancé	0-3 mois	3 mois-1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total
Passifs d'impôts	Note 6.D	0	0	1 304	1 288	-	2 592
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		-7 218	-	-	-	-	-7 218
Autres passifs	Note 4.4	0	102 434	3 336	4 474	3 923	114 167
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		0	-	1 508	-	-	1 508
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	Note 4.3	0	1 421	4 347	11 406	153 771	170 945
Provisions	Note 8.2	3 821	-	-	-	-	3 821
Capitaux propres		80 549	-	-	-	-	80 549

31.12.2025							
(En M EUR)	Note aux états financiers consolidés	Non échéancé	0-3 mois	3 mois-1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total
Passifs d'impôts	Note 6.D	-	-	1 340	1 263	-	2 603
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		- 7 436	-	-	-	-	- 7 436
Autres passifs	Note 4.4	-	78 227	2 548	3 417	2 996	87 188
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	-	3 033	-	-	3 033
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	Note 4.3	-	2 030	3 816	21 197	135 420	162 463
Provisions	Note 8.2	3 952	-	-	-	-	3 952
Capitaux propres ⁽¹⁾		79 527	-	-	-	-	79 527

AUTRES ACTIFS

30.06.2026							
(En M EUR)	Note aux états financiers consolidés	Non échéancé	0-3 mois	3 mois-1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		-785	-	-	-	-	-785
Autres actifs	Note 4.4	-	90 063	-	-	-	90 063
Actifs d'impôts	Note 6	4 388	-	-	-	-	4 388
Assurance - participation aux bénéfices différée		-	-	-	-	-	-
Participations dans les entreprises mises en équivalence		-	-	-	-	279	279
Immobilisations corporelles et incorporelles	Note 8.3	-	-	-	-	59 913	59 913
Écarts d'acquisition	Note 2.2	-	-	-	-	5 235	5 235
Actifs non courants destinés à être cédés	Note 2.3	-	-20	720	-	-	700
Placements des activités d'assurances	Note 4.3	-	37	121	177	118	453

31.12.2025							
(En M EUR)	Note aux états financiers consolidés	Non échéancé	0-3 mois	3 mois-1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		- 768	-	-	-	-	- 768
Autres actifs	Note 4.4	-	73 313	-	-	-	73 313
Actifs d'impôts	Note 6	4 709	-	-	-	-	4 709
Participations dans les entreprises mises en équivalence		-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles et incorporelles	Note 8.3	-	-	-	-	433	433
Écarts d'acquisition	Note 2.2	-	-	-	-	60 498	60 498
Actifs non courants destinés à être cédés	Note 2.3	2 496	-	-	-	-	2 496
Placements des activités d'assurances	Note 4.3	-	73 313	-	-	-	73 313

1. Les écarts de réévaluation des portefeuilles couverts en taux ont été exclus de l'assiette s'agissant d'opérations adossées aux portefeuilles concernés. De même les actifs d'impôt dont l'échéancement aboutirait à communiquer par anticipation des flux de résultat n'ont pas fait l'objet d'un échéancement publié.
2. Les postes « autres actifs » et « autres passifs » (dépôts de garantie et comptes de règlements débiteurs divers) ont été considérés comme exigibles.
3. Les échéances notionnelles des engagements sur instruments dérivés figurent dans la Note 3.2.2. des états financiers consolidés du Groupe.
4. Les participations et immobilisations ont été classées à plus de cinq ans.
5. Les capitaux propres et les provisions n'ont pas été échéancés.

5. ÉTATS FINANCIERS

5.1 Etats financiers consolidés au 30 juin 2026

(Comptes non audités)

SOMMAIRE DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	60
BILAN CONSOLIDE - ACTIF.....	60
BILAN CONSOLIDE - PASSIF.....	61
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE.....	62
ETAT DU RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	63
EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES.....	64
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE.....	65
2. NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	66
NOTE 1 - PRINCIPALES REGLES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION	66
NOTE 2 - CONSOLIDATION	72
NOTE 2.1 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	72
NOTE 2.2 - ECARTS D'ACQUISITION	73
NOTE 2.3 - ACTIFS NON COURANTS DESTINES A ETRE CEDES ET DETTES LIEES	76
NOTE 3 - INSTRUMENTS FINANCIERS	77
NOTE 3.1 - ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	77
NOTE 3.2 - INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES.....	81
NOTE 3.3 - ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES	85
NOTE 3.4 - JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS EVALUES EN JUSTE VALEUR.....	86
NOTE 3.5 - PRETS, CREANCES ET TITRES AU COUT AMORTI	95
NOTE 3.6 - DETTES	97
NOTE 3.7 - PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS	99
NOTE 3.8 - DEPRECIATIONS ET PROVISIONS.....	100
NOTE 3.9 - JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS EVALUES AU COUT AMORTI	120
NOTE 4 - AUTRES ACTIVITES	122
NOTE 4.1 - PRODUITS ET CHARGES DE COMMISSIONS.....	122
NOTE 4.2 - PRODUITS ET CHARGES DES ACTIVITES DE LOCATION, MOBILITE ET AUTRES ACTIVITES	123
NOTE 4.3 - ACTIVITES D'ASSURANCE	124
NOTE 4.4 - AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS	136
NOTE 5 - AUTRES CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	139
NOTE 5.1 - CHARGES ET AVANTAGES DU PERSONNEL.....	139
NOTE 5.2 - AUTRES FRAIS ADMINISTRATIFS.....	142
NOTE 6 - IMPOTS SUR LES BENEFICES.....	143
NOTE 7 - CAPITAUX PROPRES	146
NOTE 7.1 - ACTIONS PROPRES ET INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES EMIS	146
NOTE 7.2 - RESULTAT PAR ACTION ET DIVIDENDES	149
NOTE 8 - AUTRES INFORMATIONS	150
NOTE 8.1 - INFORMATION SECTORIELLE	150
NOTE 8.2 - PROVISIONS.....	153
NOTE 8.3 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES.....	154
NOTE 9 - INFORMATION SUR LES RISQUES ET LITIGES.....	155

1. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

BILAN CONSOLIDE - ACTIF

(En M EUR)		30.06.2026	31.12.2025
Caisse et banques centrales		130 803	133 322
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Notes 3.1, 3.2 et 3.4	663 111	576 057
Instruments dérivés de couverture	Notes 3.2 et 3.4	7 844	8 007
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	Notes 3.3 et 3.4	100 687	101 088
Titres au coût amorti	Notes 3.5, 3.8 et 3.9	61 610	50 963
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti	Notes 3.5, 3.8 et 3.9	85 135	76 287
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	Notes 3.5, 3.8 et 3.9	464 057	454 504
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	Note 3.2	(785)	(768)
Actifs des contrats d'assurance et de réassurance	Note 4.3	453	649
Actifs d'impôts	Note 6	4 388	4 709
Autres actifs	Note 4.4	90 063	73 313
Actifs non courants destinés à être cédés	Note 2.3	701	2 496
Participations dans les entreprises mises en équivalence		279	433
Immobilisations corporelles et incorporelles	Note 8.3	59 913	60 498
Ecarts d'acquisition	Note 2.2	5 235	5 083
Total		1 673 492	1 546 641

BILAN CONSOLIDE - PASSIF

(En M EUR)		30.06.2026	31.12.2025
Banques centrales		9 160	9 737
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	Notes 3.1, 3.2 et 3.4	457 710	398 054
Instruments dérivés de couverture	Notes 3.2 et 3.4	13 686	13 919
Dettes représentées par un titre	Notes 3.6 et 3.9	157 552	151 389
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	Notes 3.6 et 3.9	121 796	103 786
Dettes envers la clientèle	Notes 3.6 et 3.9	535 542	525 810
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	Note 3.2	(7 218)	(7 436)
Passifs d'impôts	Note 6	2 592	2 603
Autres passifs	Note 4.4	114 168	87 188
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	Note 2.3	1 508	3 033
Passifs des contrats d'assurance et de réassurance	Note 4.3	170 945	162 463
Provisions	Note 8.2	3 821	3 952
Dettes subordonnées	Note 3.9	11 682	12 616
Total dettes		1 592 943	1 467 114
Capitaux propres			
Capitaux propres part du Groupe			
Actions ordinaires et réserves liées	Note 7.1	17 609	19 237
Autres instruments de capitaux propres		10 554	9 762
Réserves consolidées		40 443	35 862
Résultat de l'exercice		3 487	6 002
Sous-total		72 093	70 863
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		(448)	(719)
Sous-total capitaux propres part du Groupe		71 645	70 144
Participations ne donnant pas le contrôle		8 904	9 383
Total capitaux propres		80 549	79 527
Total		1 673 492	1 546 641

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(En M EUR)		1er semestre 2026	2025	1er semestre 2025
Intérêts et produits assimilés	Note 3.7	21 184	43 630	22 909
Intérêts et charges assimilées	Note 3.7	(15 875)	(33 561)	(17 817)
Commissions (produits)	Note 4.1	5 303	10 176	5 161
Commissions (charges)	Note 4.1	(2 484)	(4 996)	(2 567)
Résultat net des opérations financières		7 287	11 729	4 983
<i>Dont gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</i>		7 256	11 562	4 818
<i>Dont gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres</i>		55	189	175
<i>Dont gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'instruments au coût amorti</i>		(24)	(22)	(10)
Produits des contrats d'assurance émis	Note 4.3	2 043	3 962	1 973
Charges des services d'assurance	Note 4.3	(1 077)	(2 142)	(1 205)
Produits et charges des contrats de réassurance détenus	Note 4.3	(16)	(31)	100
Produits ou charges nets financiers des contrats d'assurance émis	Note 4.3	(4 479)	(6 358)	(2 061)
Produits ou charges nets financiers des contrats de réassurance détenus	Note 4.3	5	3	1
Coût du risque de crédit des actifs financiers liés à l'activité d'assurance	Note 3.8	1	2	2
Produits des activités de location, mobilité et autres activités	Note 4.2	13 839	27 694	14 556
Charges des activités de location, mobilité et autres activités	Note 4.2	(11 532)	(22 854)	(12 161)
Produit net bancaire		14 202	27 254	13 874
Autres charges générales d'exploitation	Note 5	(7 732)	(15 741)	(8 167)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles		(753)	(1 597)	(768)
Résultat brut d'exploitation		5 717	9 916	4 939
Coût du risque de crédit	Note 3.8	(745)	(1 477)	(699)
Résultat d'exploitation		4 972	8 439	4 240
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence		12	18	7
Gains ou pertes nets sur autres actifs		76	345	277
Résultat avant impôts		5 059	8 803	4 524
Impôts sur les bénéfices	Note 6	(1 066)	(1 771)	(967)
Résultat net de l'ensemble consolidé		3 993	7 032	3 557
Participations ne donnant pas le contrôle		506	1 030	496
Résultat net part du Groupe		3 487	6 002	3 061
Résultat par action	Note 7.2	4,21	6,80	3,40
Résultat dilué par action	Note 7.2	4,21	6,80	3,40

ETAT DU RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

(En M EUR)	1er semestre 2026	2025	1er semestre 2025
Résultat net de l'ensemble consolidé	3 993	7 032	3 557
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui seront reclassés ultérieurement en résultat	364	(1 246)	(1 579)
Ecarts de conversion	351	(1 777)	(1 830)
<i>Ecarts de réévaluation de la période</i>	351	(1 841)	(1 866)
<i>Reclassement en résultat</i>	0	64	36
Réévaluation des instruments de dettes à la juste valeur par capitaux propres	51	189	368
<i>Ecarts de réévaluation de la période</i>	85	359	525
<i>Reclassement en résultat</i>	(34)	(170)	(157)
Réévaluation des contrats d'assurance en capitaux propres	(54)	263	(190)
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	2	202	125
<i>Ecarts de réévaluation de la période</i>	23	514	285
<i>Reclassement en résultat</i>	(21)	(312)	(160)
Impôts liés	15	(123)	(52)
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat	(106)	(430)	(398)
Ecarts actuariels au titre des régimes à prestations définies	18	26	(31)
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers désignés à la juste valeur par résultat	(164)	(606)	(507)
Réévaluation des instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres	0	1	1
Impôts liés	39	150	139
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	257	(1 677)	(1 977)
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	4 250	5 355	1 580
<i>Dont part du Groupe</i>	3 743	4 233	1 084
<i>Dont participations ne donnant pas le contrôle</i>	507	1 122	496

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

Capitaux propres part du Groupe								
(En M EUR)	Actions ordinaires et réserves liées	Autres instruments de capitaux propres	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice part du Groupe	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres consolidés
Au 31 décembre 2024	21 281	9 873	33 863	4 200	1 039	70 256	9 332	79 588
Affectation en réserves consolidées	1	-	4 189	(4 200)	10	-	-	-
Variation de capital, émissions / remboursements et rémunérations des instruments de capitaux propres	-	(1 111)	(381)	-	-	(1 492)	(33)	(1 525)
Elimination des titres auto-détenus	(753)	-	(59)	-	-	(812)	-	(812)
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions	128	-	-	-	-	128	-	128
Distribution au 1er semestre 2025 (cf. Note 7.2)	-	-	(846)	-	-	(846)	(557)	(1 403)
Effet des variations du périmètre de consolidation	-	-	(21)	-	-	(21)	(60)	(81)
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	(625)	(1 111)	(1 307)	-	-	(3 043)	(650)	(3 693)
Résultat du 1er semestre 2025	-	-	-	3 061	-	3 061	496	3 557
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	(1 977)	(1 977)	-	(1 977)
Autres variations	-	-	(4)	-	-	(4)	(10)	(14)
Sous-total	-	-	(4)	3 061	(1 977)	1 080	486	1 566
Au 30 juin 2025	20 657	8 762	36 741	3 061	(928)	68 293	9 168	77 461
Variation de capital, émissions / remboursements et rémunérations des instruments de capitaux propres	(1 603)	1 000	(324)	-	-	(927)	227	(700)
Elimination des titres auto-détenus	142	-	16	-	-	158	-	158
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions	40	-	-	-	-	40	1	41
Distribution au 2nd semestre 2025 (cf. Note 7.2)	-	-	(469)	-	-	(469)	(163)	(632)
Effet des variations du périmètre de consolidation	-	-	42	-	-	42	(461)	(419)
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	(1 421)	1 000	(735)	-	-	(1 156)	(396)	(1 552)
Résultat du 2nd semestre 2025	-	-	-	2 941	-	2 941	534	3 475
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	209	209	92	301
Autres variations	-	-	(143)	-	-	(143)	(14)	(157)
Sous-total	-	-	(143)	2 941	209	3 007	612	3 619
Au 31 décembre 2025	19 237	9 762	35 862	6 002	(719)	70 144	9 383	79 527
Affectation en réserves consolidées	-	-	5 986	(6 002)	16	-	-	-
Variation de capital, émissions / remboursements et rémunérations des instruments de capitaux propres (cf. Note 7.1)	(1 529)	793	(401)	-	-	(1 138)	(277)	(1 415)
Elimination des titres auto-détenus (cf. Note 7.1)	(245)	-	(128)	-	-	(373)	-	(373)
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions	147	-	-	-	-	147	-	147
Distribution au 1er semestre 2026 (cf. Note 7.2)	-	-	(730)	-	-	(730)	(650)	(1 380)
Effet des variations du périmètre de consolidation (cf. Note 7.1)	-	-	(75)	-	-	(75)	(88)	(163)
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	(1 627)	793	(1 334)	-	-	(2 169)	(1 015)	(3 184)
Résultat du 1er semestre 2026	-	-	-	3 487	-	3 487	506	3 993
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	256	256	1	257
Autres variations	-	-	(72)	-	-	(72)	29	(43)
Sous-total	-	-	(72)	3 487	256	3 670	536	4 207
Au 30 juin 2026	17 609	10 554	40 443	3 487	(448)	71 645	8 904	80 549

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(En M EUR)	1er semestre 2026	2025	1er semestre 2025
Résultat net de l'ensemble consolidé (I)	3 993	7 032	3 557
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (y compris locations simples)	5 044	10 287	5 699
Dotations nettes aux provisions et dépréciations	92	201	88
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	(12)	(18)	(7)
Variation des impôts différés	151	73	97
Résultat net de cessions sur actifs détenus à long terme et filiales consolidées	(59)	(220)	(187)
Autres mouvements	2 460	2 948	1 994
Éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et autres ajustements hors résultat sur instruments financiers à la juste valeur par résultat (II)	7 677	13 271	7 684
Résultat net sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	1 269	5 106	2 935
Opérations interbancaires	1 049	31 087	20 100
Opérations avec la clientèle	1 768	(9 529)	(10 249)
Opérations sur les autres actifs et passifs financiers	(23 494)	(75 150)	(44 402)
Opérations sur les autres actifs et passifs non financiers	16 294	8 535	6 731
Augmentations / diminutions nettes des actifs / passifs opérationnels (III)	(3 113)	(39 951)	(24 885)
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles (A) = (I) + (II) + (III)	8 556	(19 648)	(13 644)
Flux liés aux acquisitions et cessions d'actifs financiers et participations	(10 603)	(19 077)	(17 478)
Flux liés aux acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(4 255)	(9 361)	(4 844)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement (B)	(14 858)	(28 438)	(22 322)
Flux de trésorerie provenant / à destination des actionnaires	(3 299)	(4 778)	(2 807)
Autres flux de trésorerie provenant des activités de financement	(873)	(3 782)	(3 846)
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement (C)	(4 172)	(8 560)	(6 653)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie (D)	1 308	(9 147)	(7 220)
Flux net de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A) + (B) + (C) + (D)	(9 166)	(65 792)	(49 839)
Caisse et banques centrales (actif)	133 322	201 680	201 680
Banques centrales (passif)	(9 737)	(11 364)	(11 364)
Comptes et prêts à vue avec les établissements de crédit (cf. Notes 3.5)	44 976	44 498	44 498
Comptes et emprunts à vue avec les établissements de crédit (cf. Note 3.6)	(15 234)	(15 695)	(15 695)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	153 327	219 119	219 119
Caisse et banques centrales (actif)	130 803	133 322	148 782
Banques centrales (passif)	(9 160)	(9 737)	(10 957)
Comptes et prêts à vue avec les établissements de crédit (cf. Notes 3.5)	47 658	44 976	44 060
Comptes et emprunts à vue avec les établissements de crédit (cf. Note 3.6)	(25 139)	(15 234)	(12 603)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	144 162	153 327	169 282
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(9 166)	(65 792)	(49 837)

2. NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

NOTE 1 - PRINCIPALES REGLES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

1. INTRODUCTION



REFERENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés semestriels résumés du groupe Société Générale (« le Groupe ») au titre de la situation intermédiaire au 30 juin 2026 ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS (*International Accounting Standard*) 34 « Information financière intermédiaire ». Le Groupe inclut l'entité mère Société Générale (y compris les succursales à l'étranger) ainsi que les entités en France et à l'étranger qu'elle contrôle de manière directe ou indirecte (filiales et partenariats) ou sur lesquelles elle exerce une influence notable (entreprises associées).

Les notes présentées en annexe aux états financiers consolidés semestriels doivent être lues en liaison avec les comptes consolidés audités de l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils figurent dans le Document d'Enregistrement Universel 2026. Cependant, les hypothèses formulées et les estimations réalisées pour la préparation de ces comptes consolidés semestriels ont été actualisées pour tenir compte des incertitudes relatives au contexte géopolitique et macroéconomique actuel. Par ailleurs, les activités du Groupe ne présentant pas de caractère saisonnier ou cyclique, les résultats du premier semestre ne sont donc pas influencés par ces facteurs.



PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le format des états de synthèse utilisé a été établi en cohérence avec celui proposé par l'organisme français de normalisation comptable, l'Autorité des Normes Comptables (ANC), dans sa recommandation n° 2022-01 du 8 avril 2022.

Les notes présentées en annexe aux états financiers consolidés semestriels portent sur les événements et transactions importants pour comprendre l'évolution de la situation et de la performance financières du Groupe au cours du premier semestre 2026. Les informations présentées dans les notes annexes aux états financiers consolidés se concentrent sur celles qui revêtent un caractère pertinent et matériel au regard des états financiers du Groupe, de ses activités et des circonstances dans lesquelles celles-ci se sont réalisées au cours de la période.



MONNAIE DE PRESENTATION

La monnaie de présentation des comptes consolidés est l'euro.

Les montants présentés dans les états financiers et dans les notes annexes sont exprimés en millions d'euros, sauf mention contraire. Les effets d'arrondis peuvent générer, le cas échéant, des écarts sur les totaux et les sous-totaux.

2. NOUVELLES NORMES APPLICABLES A COMPTER DU 1ER JANVIER 2026



Amendements à IFRS 9 « Modifications apportées au classement et à l'évaluation des instruments financiers »

Amendements à IFRS 9 et à IFRS 7 « Contrats référençant de l'électricité provenant de sources dépendant de la nature » (PPA et VPPA)

AMENDEMENTS A IFRS 9 « MODIFICATIONS APORTEES AU CLASSEMENT ET A L'EVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS »

Ces amendements apportent des clarifications sur le classement des actifs financiers et notamment sur la manière d'apprécier la cohérence des flux contractuels d'un actif financier avec un contrat de prêt basique. Ils clarifient ainsi la classification des instruments assortis de termes contractuels pouvant modifier l'échéancier ou le montant des flux de trésorerie. C'est notamment le cas des actifs financiers ayant des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise (ESG) ou similaires.

Des précisions sont également apportées pour le classement des instruments liés par contrat et des actifs financiers garantis uniquement par des sûretés réelles.

Par ailleurs, ces amendements viennent préciser les modalités de décomptabilisation des actifs et passifs financiers. Ils introduisent une option comptable pour la décomptabilisation de passifs financiers réglés au moyen de systèmes de paiement électronique.

Au premier semestre 2026, la présentation et le classement des actifs et passifs du Groupe n'ont pas été modifiés à la suite de l'entrée en vigueur de ces amendements.

De nouvelles informations sont également requises concernant les instruments de capitaux propres désignés dès l'origine pour être évalués à la juste valeur par capitaux propres, ainsi que les actifs et passifs financiers assortis de caractéristiques conditionnelles, tels les instruments avec des caractéristiques ESG.

Ces informations seront présentées dans les comptes consolidés du 31 décembre 2026.

AMENDEMENTS A IFRS 9 ET A IFRS 7 « CONTRATS REFERENCANT DE L'ELECTRICITE PROVENANT DE SOURCES DEPENDANT DE LA NATURE » (PPA et VPPA)

L'Union européenne a adopté des amendements aux normes IFRS 9 et IFRS 7 relatifs aux contrats référençant de l'électricité provenant de sources dépendant de la nature et dont la quantité produite se trouve soumise à un aléa de variabilité.

Les contrats concernés peuvent être dénoués :

- par livraison physique de l'électricité achetée ou vendue : *power purchase agreement* (PPA) ;
- par un règlement net en trésorerie pour la différence entre le prix fixé par le contrat et le prix du marché : *virtual power purchase agreements* (VPPA).

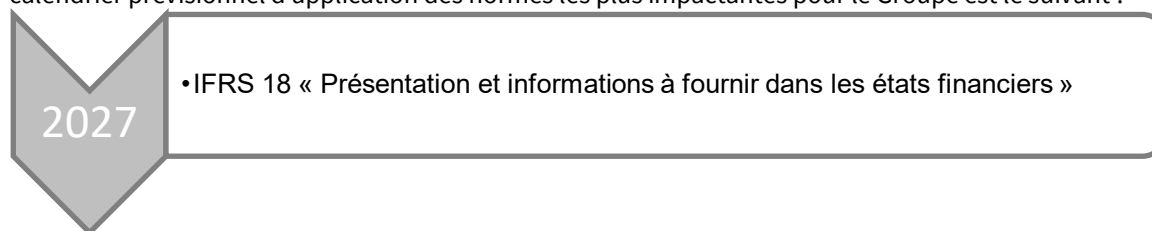
Ces amendements clarifient les conditions d'application de l'exemption « *own use* » permettant d'exclure du champ de la norme IFRS 9 les contrats PPA détenus par le Groupe.

Par ailleurs, ces amendements modifient également les modalités de désignation de l'élément couvert dans l'application de la comptabilité de couverture de flux de trésorerie aux contrats VPPA.

Ces amendements n'ont pas d'effet matériel sur les états financiers du Groupe.

3. NORMES COMPTABLES, AMENDEMENTS ET INTERPRETATIONS QUE LE GROUPE APPLIQUERA DANS LE FUTUR

L'IASB a publié des normes et amendements qui n'ont pas tous été adoptés par l'Union européenne au 30 juin 2026. Ils entreront en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027 au plus tôt ou de leur adoption par l'Union européenne. Ils ne sont donc pas appliqués par le Groupe au 30 juin 2026. Le calendrier prévisionnel d'application des normes les plus impactantes pour le Groupe est le suivant :



IFRS 18 « PRESENTATION ET INFORMATIONS A FOURNIR DANS LES ETATS FINANCIERS »

Adoptée par l'Union européenne le 13 février 2024.

Cette norme remplacera la norme IAS 1 « Présentation des états financiers » et s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027 avec un retraitement rétrospectif de la présentation des données comparatives.

IFRS 18 ne modifiera pas les règles de reconnaissance des actifs, passifs, charges et produits, ni leur évaluation ; elle ne concerne que leur présentation dans les états financiers de synthèse et dans les notes annexes.

Les principales modifications apportées par cette nouvelle norme concernent le compte de résultat. Ce dernier sera structuré par des sous-totaux obligatoires et s'articulera en trois catégories de produits et de charges : les produits et charges d'exploitation, les produits et charges d'investissement et les produits et charges de financement.

Le Groupe devrait, au sein du résultat d'exploitation, conserver le niveau de granularité des sous-totaux actuels, avec pour objectif la préservation d'une structure de présentation suffisamment détaillée et le maintien d'un niveau d'information en continuité avec celui des exercices antérieurs.

Pour les entités dont l'investissement dans des actifs ou l'octroi de financement à leurs clients constitue une activité principale spécifiée par IFRS 18 (*Specified Main Business Activities*), comme les entités opérant dans les secteurs de la banque et de l'assurance, IFRS 18 prévoit une présentation spécifique des produits et charges afférents à ces activités au sein du résultat d'exploitation.

Parmi ses activités principales, le groupe Société Générale octroie des financements à des clients et investit dans des actifs. En application des dispositions et des options de présentation spécifiées dans la norme IFRS 18, le Groupe présentera notamment dans la catégorie « exploitation » l'intégralité des produits et charges liés à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, les produits et charges liés aux actifs dans lesquels le Groupe investit en tant que l'une de ses activités principales et l'intégralité des produits et charges liés à des passifs résultant de transactions ayant uniquement trait à l'obtention de financements.

Par ailleurs la catégorie « exploitation » inclura désormais :

- les gains ou pertes sur écarts d'acquisition, et
- les gains ou pertes nets sur cessions d'actifs immobilisés et de filiales consolidées.

En revanche, seront présentés en dehors de la catégorie « exploitation » :

- les gains ou pertes sur les entreprises associées et les coentreprises mises en équivalence (qui incluront également les gains ou pertes nets sur cessions de ces entités),
- les produits et charges liés aux actifs générant un rendement de façon individuelle et largement indépendante des autres ressources détenues par le Groupe lorsque l'investissement dans ces actifs ne concourt pas à une des activités principales du Groupe, et
- les produits ou charges d'intérêts liés aux passifs résultant de transactions n'ayant pas uniquement trait à l'obtention de financement (les charges d'intérêts sur les dettes locatives relevant d'IFRS 16 « Contrats de location », les charges ou produits nets d'intérêts sur les passifs ou actifs nets au titre des régimes de retraite à prestations définies relevant d'IAS 19 « Avantages du personnel », et les charges d'intérêts liées à la désactualisation des provisions relevant d'IAS 37 « Provisions »).

Afin de présenter un résumé structuré et utile des produits et charges de la période, le Groupe conservera une granularité des lignes du compte de résultat comparable à celle actuelle. A cette même fin, des sous-totaux supplémentaires seront introduits dans la catégorie « exploitation » en complément du « Résultat d'exploitation » rendu obligatoire par IFRS 18. A l'exception des reclassements mentionnés ci-dessus, la composition de ces sous-

totaux devrait être proche de celle des actuels « Produit net bancaire » et « Résultat brut d'exploitation », mais leurs libellés seront modifiés pour une meilleure lecture du compte de résultat.

Au 30 juin 2026, le Groupe estime que l'application d'IFRS 18 ne devrait pas modifier significativement la présentation de ses états financiers de synthèse.

La norme IFRS 18 impose par ailleurs la présentation dans les notes annexes aux états financiers des mesures de la performance définies par la Direction de l'entité et utilisées dans la communication financière (justification de l'usage de ces mesures, mode de calcul, rapprochement avec les sous-totaux imposés par la norme). Les sous-totaux supplémentaires mentionnés ci-dessus qui seront introduits pour structurer la présentation des produits et charges d'exploitation pourront être considérés comme des mesures de la performance définies par la Direction, de même que le Résultat net Part du Groupe corrigé pour le calcul des ratios de ROE (*Return On Equity*) et de ROTE (*Return On Tangible Equity*).

La norme fournit enfin des orientations pour l'agrégation et la désagrégation des informations quantitatives dans les états financiers de synthèse et dans les notes annexes.

Le Comité d'interprétation des normes IFRS (*IFRS Interpretation Committee*) a reçu plusieurs saisines portant sur l'application de certaines dispositions de la norme IFRS 18. Le Groupe se tient informé des travaux du Comité pour en intégrer les conséquences éventuelles dans sa préparation à l'application de cette nouvelle norme.

4. RECOURS A DES ESTIMATIONS ET AU JUGEMENT

Pour la préparation des comptes consolidés du Groupe, l'application des principes et méthodes comptables décrits dans les notes annexes conduit la Direction à formuler des hypothèses et à réaliser des estimations qui peuvent avoir une incidence sur les montants comptabilisés au compte de résultat ou parmi les Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, sur l'évaluation des actifs et passifs au bilan et sur les informations présentées dans les notes annexes qui s'y rapportent.

Pour réaliser ces estimations et émettre ces hypothèses, la Direction utilise les informations disponibles à la date d'établissement des comptes consolidés et peut recourir à l'exercice de son jugement.

Par nature, les évaluations fondées sur ces estimations comportent des risques et incertitudes quant à leur réalisation dans le futur, de sorte que les résultats futurs définitifs des opérations concernées pourront être différents de ces estimations et avoir alors une incidence significative sur les états financiers.

Les hypothèses formulées et les estimations réalisées pour la préparation de ces comptes consolidés semestriels tiennent compte des incertitudes relatives au contexte géopolitique et macroéconomique actuel présenté dans le paragraphe 5 ci-après. Les effets de ces éléments sur les hypothèses et estimations retenues sont précisés dans la Note 3.8.

Le recours aux estimations concerne notamment l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers, l'évaluation des dépréciations d'actifs et des provisions enregistrées au passif du bilan, l'évaluation des garanties immobilières, l'évaluation des actifs et des passifs des contrats d'assurance ainsi que celle des actifs et passifs d'impôts comptabilisés au bilan et des écarts d'acquisition. Il porte également sur l'analyse des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers, sur la détermination du taux d'intérêt effectif des instruments financiers évalués au coût amorti ainsi que l'appréciation du contrôle pour la détermination du périmètre des entités consolidées. Le Groupe recourt également aux estimations et au jugement pour déterminer la durée des contrats de location à retenir pour la comptabilisation des droits d'utilisation et des dettes locatives, ainsi que pour réévaluer les valeurs résiduelles des actifs de location simple (notamment la flotte de véhicules automobiles) et ajuster prospectivement leurs plans d'amortissement.

Pour l'évaluation des dépréciations et provisions pour risque de crédit, l'exercice du jugement et le recours à des estimations concernent plus particulièrement l'appréciation de la dégradation du risque de crédit (prenant également en considération le caractère aggravant du risque climatique de transition) observée depuis la comptabilisation initiale des actifs financiers et l'évaluation du montant des pertes de crédit attendues sur ces mêmes actifs financiers. Concernant l'évaluation des actifs et passifs des contrats d'assurance, l'exercice du jugement et le recours à des estimations portent principalement sur l'évaluation des flux de trésorerie futurs (primes, sinistres, prestations, frais directement rattachables), le niveau d'ajustement pour risques non financiers et sur le rythme de reconnaissance en résultat de la marge sur services contractuels.

5. CONTEXTE GEOPOLITIQUE ET MACROECONOMIQUE

Malgré le protocole d'accord conclu en juin entre les États-Unis et l'Iran, en vue de mettre un terme au conflit, le contexte reste marqué par un niveau d'incertitude élevé. Si une détente des prix de l'énergie a été observée en juin, la reprise de frappes militaires en juillet a entraîné un regain de volatilité.

Dans ce cadre, la résilience des consommateurs apparaît de plus en plus fragile, mise sous pression par une inflation globale persistante, un marché du travail en perte de dynamisme et des taux d'intérêt durablement élevés. Parallèlement, le secteur de l'intelligence artificielle (IA), jusqu'ici particulièrement robuste, commence, lui aussi, à ressentir les effets conjugués de la hausse des coûts et du resserrement des conditions de financement. Si les investissements devaient se poursuivre, leur rythme devrait toutefois s'inscrire en ralentissement.

L'inflation est attendue comme transitoire, mais le risque d'erreur de politique économique demeure significatif, dans un environnement caractérisé par des rendements obligataires déjà élevés, contribuant à un durcissement des conditions financières. Dans ce contexte, le Groupe anticipe un retournement des hausses de taux de la Banque centrale européenne d'ici la fin de l'année 2027.

Enfin, les risques politiques devraient prendre une importance croissante dans les anticipations des marchés financiers, notamment à l'approche des élections de mi-mandat aux États-Unis en novembre 2026 et de l'élection présidentielle française au printemps 2027.

Dans ce contexte, le Groupe a mis à jour les scénarios macroéconomiques retenus pour la préparation des comptes consolidés semestriels.

Ces scénarios macroéconomiques sont pris en compte dans les modèles d'évaluation des pertes de crédit intégrant des données prospectives (cf. Note 3.8) et sont également utilisés pour réaliser les tests de recouvrement des actifs d'impôts différés (cf. Note 6).

SCENARIOS MACROECONOMIQUES

Au 30 juin 2026, le Groupe a retenu quatre scénarios permettant d'appréhender les incertitudes liées au contexte macroéconomique actuel.

Les hypothèses retenues pour construire ces scénarios sont présentées ci-dessous :

- Le scénario central (*SG Central*) repose sur l'hypothèse d'un conflit au Moyen-Orient dont l'évolution demeure incertaine. Il est néanmoins supposé que ce conflit ne se prolongerait pas au-delà d'un horizon de six mois.

Dans ce contexte, l'érosion des marges de manœuvre des politiques économiques, combinée à l'absence de nouveaux relais de croissance, contribue à renforcer les risques sur l'économie mondiale. Un dilemme entre inflation et politique monétaire tend ainsi à s'installer, dans un environnement marqué par une forte incertitude.

Par ailleurs, la Chine demeure largement tributaire d'un modèle de croissance tiré par les exportations. Si cette dynamique soutient l'offre globale, elle soulève toutefois des interrogations quant à la soutenabilité des déséquilibres commerciaux à l'échelle mondiale.

Enfin, la fragmentation géopolitique s'inscrit dans une dynamique de plus en plus structurelle, tout en devenant également moins prévisible.

- Le scénario favorable (*SG Favourable*) se caractérise par une accélération de la croissance par rapport à la trajectoire retenue dans le scénario central. Cette dynamique pourrait résulter soit d'une amélioration des conditions d'offre, liée notamment à un choc positif de productivité, soit d'un renforcement inattendu de la demande.

Dans l'un comme dans l'autre cas, cette croissance plus soutenue se traduirait par des effets positifs sur le marché de l'emploi, ainsi que par une amélioration de la rentabilité des entreprises.

- Le scénario stressé (*SG Stress*) correspond à un choc d'offre négatif d'ampleur significative, inspiré du choc pétrolier de 1979 et intégré à un environnement de tensions financières calibrées sur la crise financière de 2008. Dans ce contexte, un resserrement initial de la politique monétaire serait mis en œuvre, avant de céder la place à un assouplissement progressif à mesure que la récession s'accroîtrait.

L'impact macroéconomique de ce scénario se traduirait par une déviation cumulée de l'ordre de 10 points de pourcentage de croissance du PIB sur une période de quatre ans.

- Le scénario « *Debt Tension* » met en lumière un environnement d'incertitude accrue, centré sur les tensions liées à la soutenabilité de la dette publique. Ces tensions seraient alimentées par des risques croissants associés aux

orientations de politique économique, pesant sur les finances publiques de plusieurs grandes économies, en particulier la France et les États-Unis.

Dans ce contexte, le choc est calibré à hauteur d'environ 5 points de pourcentage de croissance du PIB cumulée sur une période de quatre ans.

Ces scénarios sont établis par le Département des études économiques et sectorielles de Société Générale pour l'ensemble des entités du Groupe.

Les prévisions des institutions (FMI, Banque Mondiale, BCE, OCDE...) et le consensus des économistes de la place servent de référence comme un élément de challenge des prévisions du Groupe.

6. HYPERINFLATION EN TURQUIE

Les publications de l'*International Practices Task Force du Center for Audit Quality*, qui constituent une référence pour l'identification des pays en hyperinflation, indiquent que la Turquie est toujours considérée comme une économie hyperinflationniste depuis 2022.

En conséquence, depuis le 1er janvier 2022, le Groupe applique les dispositions de la norme IAS 29 (« Information financière dans les économies hyperinflationnistes ») pour préparer les états financiers individuels présentés en livres turques de l'entité LEASEPLAN OTOMOTIV SERVIS VE TICARET A.S située en Turquie.

Les comptes de la succursale SG ISTANBUL n'ont en revanche pas été retraités, les effets n'étant pas significatifs.

En application des dispositions de la norme IAS 29, la valeur comptable de certains postes du bilan présentés au coût est ajustée, en date d'arrêté, des effets de l'inflation constatée sur la période. Dans les comptes de l'entité turque concernée, ces ajustements sont principalement appliqués aux immobilisations (incluant notamment la flotte automobile mise en location et des immeubles), ainsi qu'aux différentes composantes des capitaux propres.

Les ajustements d'inflation des actifs concernés et des postes de capitaux propres, ainsi que des charges et produits de la période, sont enregistrés parmi les produits ou charges sur opérations de change dans le Résultat net des opérations financières.

Ainsi retraités, les états financiers de l'entité turque concernée sont convertis en euros sur la base du cours de change en vigueur à la date de clôture.

Au 30 juin 2026, un gain de 29 millions d'euros a été enregistré dans le Résultat net des opérations financières au titre des ajustements d'inflation de la période. Après prise en compte des ajustements des autres postes de produits et charges de la période, l'effet des retraitements d'hyperinflation dans le Résultat avant impôts ressort à 32 millions d'euros.

NOTE 2 - CONSOLIDATION

NOTE 2.1 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Sont retenues dans le périmètre de consolidation les filiales et entités structurées contrôlées par le Groupe, les partenariats (activités conjointes ou coentreprises) et les entreprises associées dont les états financiers présentent un caractère significatif par rapport aux comptes consolidés du Groupe, notamment au regard du total bilan et du résultat brut d'exploitation.

La principale variation du périmètre de consolidation retenu au 30 juin 2026 par rapport au périmètre du 31 décembre 2025 est :

CESSION DE SOCIETE GENERALE CAMEROUN

Le 12 mai 2026, le Groupe a cédé l'intégralité de sa participation dans SG Cameroun à l'Etat du Cameroun.

Cette cession a entraîné une baisse de 1,9 milliard d'euros des Actifs non courants destinés à être cédés (dont 1,1 milliard d'euros de Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti) et une baisse de 1,7 milliard d'euros des Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés (dont 1,5 milliard d'euros de Dettes envers la clientèle).

NOTE 2.2 - ECARTS D'ACQUISITION

Le tableau ci-dessous présente par secteurs opérationnels (Note 8.1) l'évolution sur le premier semestre 2026 des valeurs nettes des écarts d'acquisition des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) :

Tableau 2.2.A

(En M EUR)	Valeur nette au 31.12.2025	Acquisitions et autres augmentations ⁽¹⁾	Cessions et autres diminutions	Transferts	Valeur nette au 30.06.2026
Banque de détail en France et Banque Privée	1 119	-	-	-	1 119
Banque de détail en France et Banque Privée	1 119	-	-	-	1 119
Assurances	345	-	-	-	345
Assurances	345	-	-	-	345
Banque de détail à l'International	829	-	-	(18)	811
Europe	829	-	-	(18)	811
Afrique, Bassin méditerranéen et Outre-mer	-	-	-	-	-
Mobilité et Services financiers	2 708	-	-	18	2 727
Services Financiers Location automobile	2 163	-	-	-	2 163
Crédit à la consommation	545	-	-	18	564
Activités de Marché et Services aux Investisseurs	23	151	-	-	175
Activités de Marché et Services aux Investisseurs	23	151	-	-	175
Financement et Conseil	58	-	-	-	58
Financement et Conseil	58	-	-	-	58
Total	5 083	151	-	-	5 235

(1) L'augmentation des écarts d'acquisition se rapporte à la prise de contrôle exclusif de Bernstein North America Holdings LLC (cf. ci-dessous).

CREATION D'UNE COENTREPRISE PAR SOCIETE GENERALE ET ALLIANCEBERNSTEIN

Le 1er avril 2024, Société Générale et AllianceBernstein ont lancé Bernstein, une coentreprise combinant leurs activités de cash actions et de recherche actions.

La coentreprise s'organisait jusqu'au 1er janvier 2026 autour de deux véhicules juridiques distincts : Sanford C. Bernstein Holdings Limited, portant les activités Europe et Asie, avec un siège social à Londres, et Bernstein North America Holdings LLC, portant les activités Amérique du Nord, avec un siège social à New York, complétés par des hubs majeurs à Paris et à Hong Kong ainsi que plusieurs bureaux régionaux. Le Groupe :

- consolidait par intégration globale l'entité Sanford C. Bernstein Holdings Limited au titre d'un contrôle exclusif (participation de 51%), et
- mettait en équivalence l'entité Bernstein North America Holdings LLC au titre d'une influence notable (participation de 33,33%).

Au 1er janvier 2026, le Groupe a racheté la participation de 17,67% détenue par AllianceBernstein dans l'entité Bernstein North America Holdings LLC. En date de rachat, l'entité Bernstein North America Holdings LLC, contrôlée de manière exclusive par le Groupe (participation de 51%), a été consolidée par intégration globale.

Afin de simplifier l'organisation juridique de la coentreprise Bernstein, Bernstein North America Holdings LLC a fait l'objet d'une fusion-absorption par Sanford C. Bernstein Holdings Limited. Cette opération a entraîné le transfert universel du patrimoine de Bernstein North America Holdings LLC à Sanford C. Bernstein Holdings Limited et la dissolution sans liquidation de l'entité absorbée. Elle constitue une opération de restructuration interne sans effet sur le contrôle exercé par le Groupe sur les activités Bernstein concernées. A l'issue de cette opération, Société Générale et AllianceBernstein ont respectivement une participation de 51% et 49% dans l'entité Sanford C. Bernstein Holdings Limited portant l'intégralité de l'activité Bernstein.

Des options ont été négociées afin de permettre à Société Générale, sous réserve d'obtention des approbations réglementaires requises, d'atteindre d'ici cinq ans une participation de 100% dans l'entité Sanford C. Bernstein Holdings Limited.

Ces instruments optionnels peuvent permettre à AllianceBernstein de vendre au Groupe sa participation ne donnant pas le contrôle (49%). A ce titre, le Groupe enregistre au 30 juin 2026 une dette représentative de la valeur actuelle du prix d'exercice pour un montant de 202 millions d'euros.

Effets de l'opération intervenue le 1er janvier 2026

L'opération intervenue au 1er janvier 2026, n'a pas modifié l'écart d'acquisition de 23 millions d'euros constaté à l'issue de la prise de contrôle de Sanford C. Bernstein Holdings Limited (entité consolidée par intégration globale depuis 2024).

Concernant Bernstein North America Holdings LLC (entité mise en équivalence depuis 2024), l'exercice par AllianceBernstein de l'option de vente a permis à Société Générale d'acquérir 17,67% de l'entité pour un montant de 87 millions d'euros. A cette date, l'option de vente négociée avait donné lieu à l'enregistrement d'un passif financier dérivé pour un montant de 34 millions d'euros. Par ailleurs, la participation de 33,33% mise en équivalence a été réévaluée à la juste valeur pour un montant de 171 millions d'euros.

L'exercice d'allocation du prix d'acquisition est toujours en cours : dans l'attente, le Groupe a enregistré, dans ses comptes consolidés au 30 juin 2026, les actifs et passifs acquis à leur valeur comptable.

Affectation temporaire au 30 juin 2026	
<i>(En M EUR)</i>	
Immobilisations corporelles et incorporelles	92
Prêts et créances envers les établissements de crédit	128
Autres actifs et passifs nets	(73)
Provisions	(3)
JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET DES PASSIFS ACQUIS (C)	144
PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTROLE ⁽¹⁾ (B)	71
Participation précédemment mise en équivalence (33,33%) - Juste valeur	171
Participation complémentaire (17,67%) - Prix d'achat	87
Option de vente (17,67%) - Juste valeur en date d'exercice	(34)
VALEUR D'ACHAT (A)	224
ECART D'ACQUISITION (GOODWILL) (A) + (B) - (C)	151

(1) Les Participations ne donnant pas le contrôle sont évaluées sur la base de la quote-part de l'actif net réévalué.

TEST DE DEPRECIATION DES UGT

Le Groupe réalise au 31 décembre un test annuel de dépréciation des UGT auxquelles sont affectés des écarts d'acquisition.

La valeur recouvrable d'une UGT est calculée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés basés sur les bénéfices distribuables (*discounted cash-flows*) calculés au niveau de chaque UGT.

En l'absence d'indices de perte de valeur sur le premier semestre 2026, le Groupe n'a pas réalisé de nouveau test de dépréciation pour les UGT. Ce test sera effectué au 31 décembre 2026.

NOTE 2.3 - ACTIFS NON COURANTS DESTINES A ETRE CEDES ET DETTES LIEES

Au 30 juin 2026, le détail des postes Actifs non courants destinés à être cédés et Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés est le suivant :

Tableau 2.3.A

(En M EUR)	30.06.2026	31.12.2025
Actifs non courants destinés à être cédés	701	2 496
Immobilisations et écarts d'acquisition	14	41
Actifs financiers	551	1 997
<i>Actifs financiers à la juste valeur par résultat</i>	1	46
<i>Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres</i>	-	-
<i>Titres au coût amorti</i>	115	454
<i>Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti</i>	36	11
<i>Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti</i>	400	1 485
Autres actifs	136	457
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	1 508	3 033
Provisions	3	21
Passifs financiers	1 447	2 864
<i>Passifs financiers à la juste valeur par résultat</i>	-	-
<i>Dettes représentées par un titre</i>	-	18
<i>Dettes envers les établissements de crédit et assimilés</i>	16	88
<i>Dettes envers la clientèle</i>	1 431	2 758
<i>Dettes subordonnées</i>	-	-
Autres passifs	58	148

Au 30 juin 2026, les postes Actifs non courants destinés à être cédés et Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés incluent principalement les actifs et passifs relatifs aux filiales consolidées : SG Bénin, incluant sa succursale SG Togo et Treezor SAS.

Le Groupe maintient son intention de vente de la filiale SG Bénin, incluant sa succursale SG Togo et continue de considérer cette cession comme hautement probable. Les actifs et passifs de cette entité sont présentés dans le tableau des actifs non courants destinés à être cédés et dettes liées depuis le 31 décembre 2024.

NOTE 3 - INSTRUMENTS FINANCIERS

NOTE 3.1 - ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT

SYNTHESE

Tableau 3.1.A

(En M EUR)	30.06.2026		31.12.2025	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Portefeuille de transaction	511 735	347 279	436 159	292 694
Actifs financiers évalués obligatoirement à la juste valeur par résultat	135 476		126 396	
Instruments financiers à la juste valeur par résultat sur option	15 899	110 431	13 502	105 360
Total	663 111	457 710	576 057	398 054
<i>Dont titres reçus / donnés en pension livrée</i>	<i>162 439</i>	<i>151 684</i>	<i>157 193</i>	<i>143 995</i>

1. PORTEFEUILLE DE TRANSACTION

ACTIF

Tableau 3.1.B

(En M EUR)	30.06.2026	31.12.2025
Obligations et autres titres de dettes	80 213	62 720
Actions et autres instruments de capitaux propres	119 687	111 317
Pensions livrées	162 363	157 150
Dérivés de transaction ⁽¹⁾	139 289	95 735
Prêts, créances et autres actifs de transaction	10 183	9 237
Total	511 735	436 159
<i>Dont titres prêtés</i>	<i>34 524</i>	<i>27 972</i>

(1) Cf. Note 3.2 Instruments financiers dérivés.

PASSIF

Tableau 3.1.C

(En M EUR)	30.06.2026	31.12.2025
Dettes sur titres empruntés	34 482	33 734
Obligations et autres titres de dettes vendus à découvert	9 630	7 481
Actions et autres instruments de capitaux propres vendus à découvert	3 647	2 227
Pensions livrées	151 660	143 958
Dérivés de transaction ⁽¹⁾	145 556	102 859
Emprunts et autres passifs de transaction	2 303	2 435
Total	347 279	292 694

(1) Cf. Note 3.2 Instruments financiers dérivés.

2. ACTIFS FINANCIERS EVALUES OBLIGATOIREMENT A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT

Tableau 3.1.D

(En M EUR)	30.06.2026	31.12.2025
Obligations et autres titres de dettes	44 958	40 060
Actions et autres instruments de capitaux propres	79 759	74 763
Prêts, créances et pensions livrées	10 760	11 572
Total	135 476	126 396

Les prêts, créances et pensions livrées classés dans la catégorie Actifs financiers évalués obligatoirement à la juste valeur par résultat comprennent notamment :

- des prêts dont les clauses contractuelles incluent des options de remboursement anticipé assorties d'indemnités compensatoires dont le montant ne reflète pas les variations des taux d'intérêts ;
- des prêts incluant des clauses d'indexation ne permettant pas de les qualifier de prêts basiques (SPPI).

3. INSTRUMENTS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT SUR OPTION

ACTIF

Tableau 3.1.F

(En M EUR)

	30.06.2026	31.12.2025
Obligations et autres titres de dettes	14 722	12 280
Prêts, créances et pensions livrées	84	51
Actifs distincts pour régimes d'avantages du personnel	1 093	1 171
Total	15 899	13 502

PASSIF

Les passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option sont essentiellement constitués par les émissions structurées du groupe Société Générale.

Le Groupe évalue à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat les émissions obligataires et dépôts structurés du métier des Activités de Marché et Services aux Investisseurs. Ces instruments s'inscrivent dans le cadre d'une activité exclusivement commerciale pour répondre à des besoins clients très spécifiques en proposant une rémunération sur mesure. Ces instruments offrent aux investisseurs un accès à différents types de performance ou indexation sur des sous-jacents actions, taux ou change. Les risques liés sont couverts par des retournements sur le marché au moyen d'instruments financiers gérés au sein des portefeuilles de transaction. L'utilisation de l'option juste valeur permet ainsi de garantir la cohérence entre le traitement comptable de ces instruments et celui des instruments financiers dérivés qui couvrent les risques de marché induits et sont obligatoirement évalués à la juste valeur.

Tableau 3.1.G

	30.06.2026		31.12.2025	
	Montant remboursable à		Montant remboursable à	
(En M EUR)	Juste valeur	maturité	Juste valeur	maturité
Instruments financiers à la juste valeur par résultat sur option	110 431	110 251	105 360	105 357

Les écarts de réévaluation liés au risque de crédit émetteur du Groupe sont évalués à l'aide de modèles tenant compte des conditions les plus récentes de refinancement effectif du groupe Société Générale sur les marchés et de la maturité résiduelle des passifs concernés.

La variation de juste valeur attribuable au risque de crédit propre a généré sur la période une perte en capitaux propres de 164 millions d'euros avant impôts. Au 30 juin 2026, le montant cumulé des variations de valeurs attribuables au risque de crédit propre représente une perte totale de 873 millions d'euros avant impôts.

NOTE 3.2 - INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

1. INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES DE TRANSACTION

JUSTE VALEUR

Tableau 3.2.A

(En M EUR)	30.06.2026		31.12.2025	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Instruments de taux d'intérêt	35 951	26 115	31 139	22 601
Instruments de change	22 973	23 535	19 767	21 001
Instruments sur actions et indices	78 019	92 620	43 393	56 055
Instruments sur matières premières	3	14	8	37
Dérivés de crédit	843	791	765	531
Autres instruments financiers à terme	1 501	2 481	664	2 634
Total	139 289	145 556	95 735	102 859

Le Groupe utilise des dérivés de crédit dans le cadre de la gestion du portefeuille de crédits *corporate*. Ils permettent essentiellement de réduire les concentrations individuelles, sectorielles et géographiques et d'assurer une gestion active des risques et du capital alloué. Tous les dérivés de crédit, quelle que soit l'intention de gestion, sont évalués en juste valeur en contrepartie du compte de résultat et ne peuvent pas être qualifiés comptablement de couverture d'actifs financiers. Ils sont donc présentés pour leur juste valeur parmi les instruments financiers dérivés de transaction.

ENGAGEMENTS (NOTIONNELS)

Tableau 3.2.B

(En M EUR)	30.06.2026	31.12.2025
Instruments de taux d'intérêt	15 591 770	14 853 454
Instruments fermes	13 351 488	12 976 299
Swaps	11 102 892	10 885 213
Contrats à terme de taux	2 248 596	2 091 086
Instruments conditionnels	2 240 282	1 877 154
Instruments de change	7 584 633	6 454 778
Instruments fermes	5 252 543	4 481 503
Instruments conditionnels	2 332 090	1 973 275
Instruments sur actions et indices	1 317 961	1 203 137
Instruments fermes	164 847	133 483
Instruments conditionnels	1 153 114	1 069 654
Instruments sur matières premières	7 740	12 850
Instruments fermes	6 890	5 649
Instruments conditionnels	850	7 202
Dérivés de crédit	130 957	131 868
Autres instruments financiers à terme	71 236	51 834
Total	24 704 296	22 707 921

2. INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES DE COUVERTURE

Conformément aux dispositions transitoires de la norme IFRS 9, le Groupe a fait le choix de maintenir les dispositions de la norme IAS 39 relatives à la couverture. En conséquence, les instruments de capitaux propres détenus (actions et titres assimilés) ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture quel que soit leur classement comptable.

JUSTE VALEUR

Tableau 3.2.C

(En M EUR)	30.06.2026		31.12.2025	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Couverture de juste valeur	7 010	13 176	7 076	13 482
Instruments de taux d'intérêt	6 963	13 150	6 961	13 466
Instruments de change	18	26	48	15
Instruments sur actions et indices	29	-	67	1
Couverture de flux de trésorerie	778	377	739	396
Instruments de taux d'intérêt	254	324	241	310
Instruments de change	14	52	46	85
Instruments sur actions et indices	510	-	452	-
Couverture d'investissement net	56	133	192	41
Instruments de change	56	133	192	41
Total	7 844	13 686	8 007	13 919

Le Groupe met en place des relations de couverture qualifiées comptablement de couverture de juste valeur afin de couvrir les actifs et passifs financiers à taux fixe contre les variations de taux d'intérêt à long terme, essentiellement les prêts / emprunts, les émissions de titres et les titres à taux fixe. Les instruments de couverture utilisés sont principalement des *swaps* de taux d'intérêt.

Par ailleurs, le Groupe, au titre de certaines de ses activités de Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs, est exposé à la variation dans le futur des flux de trésorerie sur ses besoins de refinancement à court et à moyen terme et met en place des relations de couverture qualifiées comptablement de couverture de flux de trésorerie. Le besoin de refinancement hautement probable est déterminé en fonction de données historiques établies par activité et représentatives des encours du bilan. Ces données peuvent être revues à la hausse ou à la baisse en fonction de l'évolution des modes de gestion.

Enfin, dans le cadre de leur gestion des risques structurels de taux et de change, les entités du Groupe mettent en place des couvertures de juste valeur pour des portefeuilles d'actifs ou de passifs au titre du risque de taux ainsi que des couvertures de flux de trésorerie et d'investissement net à l'étranger au titre du risque de change.

Au 30 juin 2026, les écarts de réévaluation des portefeuilles d'actifs financiers à taux fixe et des portefeuilles de passifs financiers à taux fixe macro-couverts restent négatifs. A l'actif du bilan l'écart de réévaluation des portefeuilles d'actifs couverts en taux s'élève ainsi à -785 millions d'euros au 30 juin 2026 (contre -768 millions d'euros au 31 décembre 2025), et au passif du bilan l'écart de réévaluation des portefeuilles de passifs couverts en taux s'élève à -7 218 millions d'euros au 30 juin 2026 (contre -7 436 millions d'euros au 31 décembre 2025).

ENGAGEMENTS (NOTIONNELS)

Tableau 3.2.D

(En M EUR)

	30.06.2026	31.12.2025
Instruments de taux d'intérêt	605 861	664 163
Instruments fermes	597 411	654 618
<i>Swaps</i>	475 111	482 018
<i>Contrats à terme de taux</i>	122 300	172 600
Instruments conditionnels	8 450	9 545
Instruments de change	10 873	12 434
Instruments fermes	10 873	12 434
Instruments sur actions et indices	513	383
Instruments fermes	513	383
Total	617 247	676 980

NOTE 3.3 - ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES

SYNTHESE

Tableau 3.3.A

(En M EUR)	30.06.2026	31.12.2025
Instruments de dettes	100 396	100 798
<i>Obligations et autres titres de dettes</i>	100 392	100 795
<i>Prêts, créances et pensions livrées</i>	4	3
Actions et autres instruments de capitaux propres	290	290
Total	100 687	101 088
<i>Dont titres prêtés</i>	374	450

1. INSTRUMENTS DE DETTES

MOUVEMENTS DE LA PERIODE

Tableau 3.3.B

(En M EUR)	2026
Solde au 1er janvier	100 798
Acquisitions / décaissements	23 304
Cessions / remboursements	(23 974)
Transferts vers (ou depuis) une autre catégorie comptable	21
Variations de périmètre et autres	(23)
Variations de juste valeur de la période	(175)
Variations des créances rattachées	(146)
Différences de change	592
Solde au 30 juin	100 396

2. INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES

Le Groupe n'a choisi que de manière très exceptionnelle de désigner des instruments de capitaux propres pour être évalués à la juste valeur par capitaux propres.

NOTE 3.4 - JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS EVALUES EN JUSTE VALEUR

1. ACTIFS FINANCIERS EVALUES EN JUSTE VALEUR AU BILAN

Tableau 3.4.A

(En M EUR)	30.06.2026				31.12.2025			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3 ⁽¹⁾	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3 ⁽¹⁾	Total
Portefeuille de transaction (hors dérivés)	187 450	175 921	9 074	372 446	168 954	165 473	5 997	340 424
Obligations et autres titres de dettes	67 884	10 390	1 939	80 213	57 771	4 431	519	62 720
Actions et autres instruments de capitaux propres	119 566	121	-	119 687	111 177	140	-	111 317
Pensions livrées	-	155 581	6 782	162 363	-	152 199	4 951	157 150
Prêts, créances et autres actifs de transaction	0	9 830	353	10 183	6	8 704	527	9 237
Dérivés de transaction	27	132 346	6 917	139 289	86	92 358	3 291	95 735
Instruments de taux d'intérêt	8	32 949	2 994	35 951	-	28 809	2 330	31 139
Instruments de change	1	22 105	867	22 973	-	19 375	392	19 767
Instruments sur actions et indices	18	75 108	2 894	78 019	86	43 018	289	43 393
Instruments sur matières premières	-	3	-	3	-	8	-	8
Dérivés de crédit	-	681	162	843	-	484	281	765
Autres instruments financiers à terme	-	1 501	-	1 501	-	664	-	664
Actifs financiers évalués obligatoirement à la juste valeur par résultat	98 613	16 770	20 094	135 476	87 688	18 854	19 855	126 396
Obligations et autres titres de dettes	41 235	1 728	1 994	44 958	36 745	1 341	1 975	40 060
Actions et autres instruments de capitaux propres	57 378	7 252	15 129	79 759	50 943	8 749	15 072	74 763
Prêts, créances et pensions livrées	-	7 790	2 970	10 760	-	8 763	2 809	11 572
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option *	14 707	1 192	-	15 899	12 238	1 264	-	13 502
Obligations et autres titres de dettes	14 707	15	-	14 722	12 238	43	-	12 280
Prêts, créances et pensions livrées	-	84	-	84	-	51	-	51
Actifs distincts pour régimes d'avantages du personnel	-	1 093	-	1 093	-	1 171	-	1 171
Dérivés de couverture	-	7 844	-	7 844	-	8 007	-	8 007
Instruments de taux d'intérêt	-	7 217	-	7 217	-	7 202	-	7 202
Instruments de change	-	88	-	88	-	286	-	286
Instruments sur actions et indices	-	539	-	539	-	520	-	520
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	98 955	1 442	290	100 687	99 749	1 048	290	101 088
Instruments de dettes	98 955	1 438	-	100 392	99 749	1 045	-	100 795
Instruments de capitaux propres	-	-	290	290	-	-	290	290
Prêts et créances	-	4	-	4	-	3	-	3
Total	399 752	335 514	36 375	771 641	368 715	287 004	29 433	685 152

(1) Dont un total de 14 798 millions d'euros pour les filiales du secteur de l'assurance au 30 juin 2026 (14 767 millions d'euros au 31 décembre 2025).

2. PASSIFS FINANCIERS EVALUES EN JUSTE VALEUR AU BILAN

Tableau 3.4.B

	30.06.2026				31.12.2025			
(En M EUR)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Portefeuille de transaction (hors dérivés)	13 540	180 597	7 585	201 723	10 223	174 193	5 419	189 835
Dettes sur titres empruntés	273	34 062	147	34 482	517	32 964	252	33 734
Obligations et autres titres de dettes vendus à découvert	9 619	12	-	9 630	7 481	-	-	7 481
Actions et autres instruments de capitaux propres vendus	3 642	5	-	3 647	2 223	5	-	2 227
Pensions livrées	-	144 225	7 434	151 660	-	138 792	5 166	143 958
Emprunts et autres passifs de transaction	6	2 293	4	2 303	2	2 432	1	2 435
Dérivés de transaction	-	139 424	6 133	145 556	-	99 669	3 189	102 859
Instruments de taux d'intérêt	-	24 631	1 483	26 115	-	21 325	1 276	22 601
Instruments de change	-	22 761	774	23 535	-	20 690	311	21 001
Instruments sur actions et indices	-	88 880	3 740	92 620	-	54 648	1 407	56 055
Instruments sur matières premières	-	14	-	14	-	37	-	37
Dérivés de crédit	-	656	135	791	-	370	161	531
Autres instruments financiers à terme	-	2 482	-	2 481	-	2 599	35	2 634
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	42 815	67 616	110 431	-	44 384	60 975	105 360
Dérivés de couverture	-	13 686	-	13 686	-	13 919	-	13 919
Instruments de taux d'intérêt	-	13 474	-	13 474	-	13 776	-	13 776
Instruments de change	-	212	-	212	-	141	-	141
Instruments sur actions et indices	-	-	-	-	-	1	-	1
Total	13 540	376 522	81 334	471 396	10 224	332 166	69 584	411 973

3. TABLEAU DE VARIATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS DE NIVEAU 3

ACTIFS FINANCIERS

Tableau 3.4.C

(En M EUR)	Solde au 31.12.2025	Acquisitions	Cessions / rembour- sements	Transferts vers Niveau 2	Transferts depuis Niveau 2	Gains et pertes	Différences de change	Variations de périmètre et autres	Solde au 30.06.2026
Portefeuille de transaction (hors dérivés)	5 997	9 054	(5 278)	(459)	560	(892)	94	-	9 074
Obligations et autres titres de dettes	519	3 970	(3 105)	(10)	559	(20)	27	-	1 939
Pensions livrées	4 951	5 005	(1 895)	(448)	1	(887)	56	-	6 782
Prêts, créances et autres actifs de transaction	527	79	(279)	(1)	-	15	11	-	353
Dérivés de transaction	3 291	229	(2)	(633)	1 162	2 834	36	-	6 917
Instruments de taux d'intérêt	2 330	1	(1)	(560)	386	838	-	-	2 994
Instruments de change	392	4	(1)	(63)	12	520	2	-	867
Instruments sur actions et indices	289	223	-	(1)	753	1 603	27	-	2 894
Dérivés de crédit	281	-	-	(10)	12	(127)	7	-	162
Actifs financiers évalués obligatoirement à la juste valeur par résultat	19 855	1 132	(1 097)	(97)	211	82	24	(17)	20 094
Obligations et autres titres de dettes	1 975	20	(1)	-	-	5	-	(4)	1 994
Actions et autres instruments de capitaux propres	15 072	155	(54)	-	-	(35)	3	(12)	15 129
Prêts, créances et pensions livrées	2 809	956	(1 041)	(97)	211	112	21	-	2 970
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	290	-	-	-	-	-	-	-	290
Instruments de dettes	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments de capitaux propres	290	-	-	-	-	-	-	-	290
Total	29 433	10 414	(6 377)	(1 189)	1 933	2 024	154	(17)	36 375

PASSIFS FINANCIERS

Tableau 3.4.D

(En M EUR)	Solde au 31.12.2025	Acquisitions	Cessions / rembour- sements	Transferts vers Niveau 2	Transferts depuis Niveau 2	Gains et pertes	Différences de change	Variations de périmètre et autres	Solde au 30.06.2026
Portefeuille de transaction (hors dérivés)	5 419	6 520	(1 940)	(323)	458	(2 709)	160	-	7 585
Dettes sur titres empruntés	252	-	-	(88)	429	(446)	-	-	147
Pensions livrées	5 166	6 520	(1 940)	(235)	29	(2 266)	160	-	7 434
Emprunts et autres passifs de transaction	1	-	-	-	-	3	-	-	4
Dérivés de transaction	3 189	504	(77)	(205)	1 142	1 517	61	-	6 133
Instruments de taux d'intérêt	1 276	5	(8)	(108)	9	296	14	-	1 483
Instruments de change	311	1	(1)	(25)	29	465	(5)	-	774
Instruments sur actions et indices	1 407	498	(33)	(33)	1 096	754	50	-	3 740
Dérivés de crédit	161	-	-	(39)	8	2	3	-	135
Autres instruments financiers à terme	35	-	(35)	-	-	-	-	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	60 975	18 634	(14 623)	(1 812)	2 691	973	777	-	67 616
Total	69 584	25 659	(16 639)	(2 339)	4 291	(219)	999	-	81 334

4. METHODES DE VALORISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR AU BILAN

Pour les instruments financiers évalués à la juste valeur au bilan, la juste valeur est déterminée prioritairement en fonction de prix cotés sur un marché actif. Ces prix peuvent être ajustés, le cas échéant, s'ils ne sont pas disponibles à la date de clôture, pour intégrer des événements ayant une incidence sur les prix, survenus après la fermeture des marchés boursiers mais avant la date d'évaluation ou en cas de marché inactif.

Cependant, du fait notamment de la multiplicité des caractéristiques des instruments financiers négociés de gré à gré sur les marchés financiers, un grand nombre de produits financiers traités par le Groupe ne fait pas l'objet d'une cotation directe sur les marchés.

Pour ces produits, la juste valeur est déterminée à l'aide de techniques de valorisation couramment utilisées par les intervenants sur le marché pour évaluer des instruments financiers telles que l'actualisation des flux futurs pour les *swaps* ou le modèle de *Black & Scholes* pour certaines options et utilisant des paramètres de valorisation dont la valeur est estimée sur la base des conditions de marché existant à la clôture. Ces modèles de valorisation font l'objet d'une validation indépendante par les experts du Département des risques sur opérations de marché de la Direction des risques du Groupe.

Par ailleurs, les paramètres utilisés dans les modèles de valorisation, qu'ils proviennent de données observables sur les marchés ou non, font l'objet de contrôles par la Direction financière des Activités de Marché en accord avec les méthodologies définies par le Département des risques sur opérations de marché.

Ces valorisations sont complétées le cas échéant par des réserves ou ajustements (notamment *bid-ask* ou liquidité) déterminés de manière raisonnable et appropriée après examen des informations disponibles.

S'agissant des instruments financiers dérivés et des opérations de pension en juste valeur, on recense également un ajustement de valeur pour risque de contrepartie (« *Credit valuation adjustment* » / « *Debt valuation adjustment* » – CVA / DVA). Le Groupe intègre dans cet ajustement l'ensemble des contreparties concernées par les transactions de dérivés, en prenant en compte dans le calcul du montant afférant les caractéristiques individuelles des différents accords de compensation avec chacune des contreparties.

La CVA est déterminée sur la base de l'exposition attendue positive de l'entité du Groupe vis-à-vis de la contrepartie, de la probabilité de défaut de la contrepartie et du montant des pertes en cas de défaut. La DVA est calculée de façon symétrique sur la base de l'exposition attendue négative. Ces calculs sont réalisés sur la durée de vie de l'exposition potentielle, et privilégient l'utilisation de données de marché observables et pertinentes. Depuis 2021, un dispositif permet d'identifier les nouvelles transactions pour lesquelles les ajustements CVA / DVA sont significatifs. Ces transactions font alors l'objet d'un classement en Niveau 3.

De même, un ajustement visant à prendre en compte les coûts ou bénéfices liés au financement de ces opérations (FVA, *Funding Valuation Adjustment*) est également effectué.

Les données à caractère observable doivent répondre aux caractéristiques suivantes : indépendantes, disponibles, diffusées publiquement, basées sur un consensus étroit et étayées par des prix de transactions.

A titre d'exemple, les données de consensus fournies par des contreparties externes sont considérées comme observables si le marché sous-jacent est liquide et que les prix fournis sont confirmés par des transactions réelles. Sur les maturités élevées, ces données de consensus ne sont pas considérées comme observables : ainsi en est-il des volatilités implicites utilisées pour valoriser les instruments optionnels sur actions pour les horizons supérieurs à cinq ans. En revanche, lorsque la maturité résiduelle de l'instrument devient inférieure à cinq ans, il devient sensible à des paramètres observables.

En cas de tensions particulières sur les marchés conduisant à l'absence des données de référence habituelles pour valoriser un instrument financier, la Direction des risques peut être amenée à revoir les modalités de valorisation en fonction des données pertinentes disponibles et le cas échéant mettre en œuvre un nouveau modèle, à l'instar des méthodes également utilisées par les autres acteurs du marché.

ACTIONS ET AUTRES INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES

Pour les titres cotés, la juste valeur est égale à leur cours de bourse à la date de clôture.

Pour les titres non cotés significatifs et pour les titres significatifs cotés sur un marché non liquide, la valorisation sera effectuée prioritairement en utilisant une méthodologie d'évaluation développée : *Discounted Cash Flows* (DCF) ou *Discounted Dividend Model* (DDM) et / ou de multiples de marché.

Pour les titres non cotés non significatifs, la juste valeur est déterminée en fonction de l'instrument financier et en utilisant l'une des méthodes de valorisation suivantes :

- quote-part d'actif net réévalué détenue.
- évaluation sur la base d'une transaction récente relative à la société émettrice (entrée récente d'un tiers au capital, évaluation à dire d'expert...) ;
- valorisation sur la base d'une transaction récente relative au secteur dans lequel évolue la société émettrice (multiple de résultats, multiple d'actifs...).

INSTRUMENTS DE DETTES DETENUS, EMISSIONS STRUCTUREES DESIGNÉES A LA JUSTE VALEUR ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

La juste valeur de ces instruments financiers est déterminée par référence aux cours de cotation de clôture ou aux cours fournis par des courtiers à cette même date, lorsqu'ils sont disponibles. Pour les instruments financiers non cotés, la juste valeur est déterminée à l'aide de techniques de valorisation. S'agissant des passifs financiers évalués à la juste valeur, les valorisations retenues intègrent l'effet du risque de crédit émetteur du Groupe.

AUTRES DETTES

Pour les instruments financiers cotés, la juste valeur est égale au cours de cotation de clôture. Pour les instruments financiers non cotés, la juste valeur est déterminée par l'actualisation au taux de marché (incluant les risques de contrepartie, de non-performance et de liquidité) des flux de trésorerie futurs.

PRETS ET CREANCES

La juste valeur des prêts et des créances est calculée, en l'absence de marché actif de ces prêts, en actualisant les flux de trésorerie attendus à un taux d'actualisation basé sur les taux d'intérêt du marché en vigueur à la clôture pour des prêts ayant sensiblement les mêmes modalités et les mêmes maturités, ces taux d'intérêt étant ajustés afin de tenir compte du risque de crédit de l'emprunteur.

5. ESTIMATIONS DES PRINCIPAUX PARAMETRES NON OBSERVABLES

Le tableau ci-après fournit pour les instruments en niveau 3 les intervalles de valeurs des principaux paramètres non observables par grande classe d'instruments.

Tableau 3.4.E

Instruments <i>cash</i> et dérivés			Intervalles de données non observables		
	Principaux types de produits	Techniques de valorisation utilisées	Principales données non observables	min.	max.
Actions / fonds	Instruments dérivés simples et complexes sur fonds, actions ou paniers d'actions	Différents modèles de valorisation des options sur fonds, actions ou paniers d'actions	Volatilités des actions	3,00%	113,00%
			Dividendes des actions	0,00%	7,0%
			Corrélations	-70,00%	126,00%
			Volatilités des <i>Hedge funds</i>	N/A	N/A
			Volatilités des <i>Mutual funds</i>	1,70%	26,80%
Taux d'intérêts et / ou taux de change	Instruments dérivés hybrides taux / change, taux / crédit	Modèle de valorisation des produits hybrides	Corrélations	-60,00%	90,00%
	Instruments dérivés sur taux de change	Modèle de valorisation des options sur taux de change	Volatilités de change	1,00%	22,00%
	Instruments dérivés de taux dont le notionnel est indexé sur le comportement de remboursement anticipé d'actifs sous-jacent européens	Modèle de valorisation de produits à remboursements anticipés	Taux constants de remboursements anticipés	0,00%	20,00%
	Instruments dérivés sur inflation	Modèle de valorisation des produits inflation	Corrélations	81,00%	92,00%
	Crédit	CDO et tranches d'indices	Technique de projection de la corrélation et de modélisation du recouvrement	Corrélation des temps de défaut	0,00%
Variance du taux de recouvrement des sous-jacents d'un émetteur unique				0,00%	100,00%
Autres instruments dérivés de crédit		Modèle de défaut de crédit	Corrélation des temps de défaut	0,00%	100,00%
			Corrélation <i>quanto</i>	0,00%	100,00%
			<i>Spreads</i> de crédit	0,0 bps	92,47 bps
Matières premières	Instruments sur paniers de matières premières	Modèle de valorisation des options sur matières premières	Corrélations	NA	NA
Actions détenues à long terme	Actions détenues à des fins stratégiques	Actif Net Comptable, transactions récentes	Non applicable	0	-

Le tableau ci-après présente l'évaluation au bilan des instruments *cash* et dérivés. Quand il s'agit d'instruments hybrides, ces derniers sont ventilés selon les principales données non observables.

Tableau 3.4.F

(En M EUR)	30.06.2026	
	Actif	Passif
Actions / fonds	17 132	38 057
Taux d'intérêts et / ou taux de change	17 547	43 142
Crédit	162	135
Actions détenues à long terme	1 534	-
Total	36 375	81 334

6. SENSIBILITE DE LA JUSTE VALEUR POUR LES INSTRUMENTS EN NIVEAU 3

L'évaluation des paramètres non observables est effectuée de façon prudente, et plus particulièrement dans un contexte économique et des conditions de marché toujours incertains. Ce caractère non observable induit toutefois un certain degré d'incertitude sur leur évaluation.

Pour le quantifier, une sensibilité de la juste valeur a été estimée au 30 juin 2026 sur les instruments évalués à partir de paramètres non observables. Cette estimation a été effectuée en prenant en compte soit une variation « normée » des paramètres non observables, calculée pour chacun des paramètres sur une position nette, soit des hypothèses en lien avec la politique d'ajustements additionnels de valorisation de l'instrument financier concerné.

La variation « normée » correspond à l'écart-type des prix de consensus (TOTEM...) qui contribuent à évaluer le paramètre néanmoins considéré comme non observable. En cas d'indisponibilité de ces données, l'écart-type des données historiques est alors utilisé pour évaluer le paramètre.

SENSIBILITE DE LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS EN NIVEAU 3 A UNE VARIATION « NORMEE » DES PARAMETRES NON OBSERVABLES

Tableau 3.4.G

(En M EUR)	30.06.2026		31.12.2025	
	Impact négatif	Impact positif	Impact négatif	Impact positif
Actions et autres instruments de capitaux propres, et dérivés	(17)	27	(17)	27
Volatilités des actions	(7)	7	(4)	4
Dividendes	(5)	5	(8)	8
Corrélations	(5)	14	(4)	13
Volatilités des <i>Hedge funds</i>	-	-	-	-
Volatilités des <i>Mutual funds</i>	-	1	(0)	1
Instruments sur taux d'intérêts et / ou taux de change, et dérivés	(9)	9	(11)	11
Corrélations entre taux d'intérêt et / ou taux de change	(7)	7	(7)	7
Volatilités de change	(3)	3	(3)	3
Taux constants de remboursements anticipés	-	-	-	-
Corrélations entre taux d'inflation	(0)	0	(0)	0
Instruments de crédit et dérivés	(3)	3	(3)	4
Corrélations des temps de défaut	-	-	-	-
Corrélations <i>quanto</i>	(0)	0	(0)	0
<i>Spreads</i> de crédit	(3)	3	(3)	3
Instruments dérivés sur matières premières	NA	NA	NA	NA
Corrélations entre matières premières	NA	NA	NA	NA
Actions détenues à long terme	NA	NA	NA	NA

Il convient de noter que, compte tenu des réfections apportées aux niveaux de valorisation, cette sensibilité est plus élevée dans le sens d'un impact favorable sur les résultats que dans le sens d'un impact défavorable. Par ailleurs, les montants ci-dessus illustrent les incertitudes de valorisation à la date d'évaluation, sur la base de variations « normées » ; elles ne permettent pas de prévoir ou déduire les variations futures de la juste valeur.

7. MARGE DIFFEREE CORRESPONDANT AUX PRINCIPAUX PARAMETRES NON OBSERVABLES

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur, c'est-à-dire au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Lorsque cette juste valeur diffère du prix de transaction et que la méthode d'évaluation de l'instrument fait appel à un ou plusieurs paramètres de marché inobservables, la reconnaissance dans le compte de résultat de cette différence, représentative d'une marge commerciale, est différée dans le temps pour être reconnue, selon les cas, à la maturité de l'instrument, lors de la cession ou du transfert, au fur et à mesure de l'écoulement du temps ou encore lorsque les paramètres de marché deviennent observables.

Le tableau ci-dessous présente le montant restant à comptabiliser dans le compte de résultat dû à cette différence, diminué le cas échéant des montants enregistrés dans le compte de résultat après la comptabilisation initiale de l'instrument.

Tableau 3.4.H

(En M EUR)	Instruments dérivés sur actions	Instruments dérivés de taux et de change	Instruments dérivés de crédit	Autres instruments
Marge différée au 31 décembre 2025	(469)	(434)	(41)	(24)
Marge différée sur les transactions de l'exercice	(254)	(114)	(15)	(0)
Marge comptabilisée en résultat au cours de l'exercice	232	103	8	6
<i>Dont amortissement</i>	119	62	5	5
<i>Dont passage à des paramètres observables</i>	3	7	0	-
<i>Dont cessions et arrivées à échéance ou à terminaison</i>	110	34	2	1
Marge différée au 30 juin 2026	(492)	(444)	(48)	(19)

NOTE 3.5 - PRETS, CREANCES ET TITRES AU COUT AMORTI

SYNTHESE

Tableau 3.5.A

	30.06.2026		31.12.2025	
(En M EUR)	Valeur au bilan	Dont dépréciations	Valeur au bilan	Dont dépréciations
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	85 135	(14)	76 287	(13)
Prêts et créances sur la clientèle	464 057	(8 610)	454 504	(8 430)
Titres	61 610	(6)	50 963	(5)
Total	610 801	(8 630)	581 754	(8 447)

1. PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Tableau 3.5.B

(En M EUR)	30.06.2026	31.12.2025
Comptes ordinaires	47 658	44 976
Prêts et comptes	13 849	13 109
Titres reçus en pension livrée	23 207	17 687
Prêts subordonnés et participatifs	243	229
Créances rattachées	210	318
Prêts et créances sur les établissements de crédit avant dépréciations ⁽¹⁾	85 168	76 318
Dépréciations pour risque de crédit	(14)	(13)
Réévaluation des éléments couverts	(19)	(18)
Total	85 135	76 287

(1) Au 30 juin 2026, le montant des prêts et créances classés en Etape 3 de dépréciation (encours douteux) s'élève à 9 millions d'euros contre 11 millions d'euros au 31 décembre 2025. Les intérêts courus inclus dans ce montant sont limités aux intérêts comptabilisés en résultat par application du taux d'intérêt effectif à la valeur nette comptable de l'actif financier (cf. Note 3.7).

2. PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE

Tableau 3.5.C

(En M EUR)

	30.06.2026	31.12.2025
Comptes ordinaires débiteurs	22 780	18 415
Autres concours à la clientèle	419 658	413 338
Opérations de location-financement	20 911	21 224
Titres reçus en pension livrée	6 200	7 099
Créances rattachées	3 253	2 961
Prêts et créances sur la clientèle avant dépréciations ⁽¹⁾	472 801	463 037
Dépréciations pour risque de crédit	(8 610)	(8 430)
Réévaluation des éléments couverts	(134)	(104)
Total	464 057	454 504

(1) Au 30 juin 2026, le montant des prêts et créances classés en Etape 3 de dépréciation (encours douteux) s'élève à 13 721 millions d'euros contre 13 840 millions d'euros au 31 décembre 2025. Les intérêts courus inclus dans ce montant sont limités aux intérêts comptabilisés en résultat par application du taux d'intérêt effectif à la valeur nette comptable de l'actif financier (cf. Note 3.7).

3. TITRES

Tableau 3.5.D

(En M EUR)

	30.06.2026	31.12.2025
Effets publics	15 559	14 286
Titres de créances négociables, obligations et titres assimilés	45 511	36 378
Créances rattachées	534	444
Titres avant dépréciations	61 604	51 107
Dépréciations	(6)	(5)
Réévaluation des éléments couverts	11	(140)
Total	61 610	50 963

NOTE 3.6 - DETTES

1. DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

Tableau 3.6.A

(En M EUR)	30.06.2026	31.12.2025
Comptes ordinaires	25 139	15 234
Dettes au jour le jour	3 029	4 194
Dettes à terme	78 257	71 928
Dettes rattachées	683	554
Réévaluation des éléments couverts	(570)	(576)
Titres donnés en pension livrée	15 259	12 452
Total	121 796	103 786

2. DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Tableau 3.6.B

(En M EUR)	30.06.2026	31.12.2025
Comptes d'épargne à régime spécial	126 657	127 529
<i>A vue</i>	108 855	108 833
<i>A terme</i>	17 801	18 696
Autres dépôts clientèle à vue ⁽¹⁾	268 530	257 401
Autres dépôts clientèle à terme ⁽¹⁾	130 936	133 209
Dettes rattachées	2 265	1 759
Réévaluation des éléments couverts	(85)	(53)
Total dépôts clientèle	528 303	519 846
Titres donnés en pension à la clientèle	7 240	5 964
Total	535 542	525 810

(1) Ces postes incluent les dépôts relatifs aux gouvernements et administrations centrales.

3. DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE

Tableau 3.6.D

(En M EUR)

	30.06.2026	31.12.2025
Bons de caisse	50	64
Emprunts obligataires	32 126	32 763
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	125 127	118 268
Dettes rattachées	1 507	1 394
Réévaluation des éléments couverts	(1 259)	(1 100)
Total	157 552	151 389
<i>Dont montant des dettes à taux variable</i>	<i>91 387</i>	<i>90 291</i>

NOTE 3.7 - PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS

Tableau 3.7.A

	1er semestre 2026			2025			1er semestre 2025		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
(En M EUR)									
Instruments financiers au coût amorti	12 626	(9 647)	2 979	27 445	(21 093)	6 352	14 506	(11 233)	3 272
<i>Banques Centrales</i>	1 170	(120)	1 050	3 531	(268)	3 263	2 055	(135)	1 920
<i>Obligations et autres titres de dettes détenus / émis</i>	990	(2 304)	(1 314)	1 687	(4 523)	(2 836)	788	(2 323)	(1 534)
<i>Prêts / emprunts sur les établissements de crédit</i>	1 212	(1 910)	(698)	2 848	(3 932)	(1 085)	1 692	(2 061)	(369)
<i>Prêts / emprunts sur la clientèle</i>	8 440	(4 529)	3 911	17 492	(10 537)	6 955	9 023	(5 818)	3 205
<i>Dettes subordonnées</i>	-	(324)	(324)	-	(702)	(702)	-	(381)	(381)
<i>Prêts / emprunts de titres</i>	0	(3)	(3)	2	(5)	(3)	1	(3)	(2)
<i>Titres reçus / donnés en pension livrée</i>	814	(457)	357	1 885	(1 126)	759	946	(513)	433
Instruments dérivés de couverture	6 037	(6 111)	(74)	11 358	(12 171)	(814)	5 934	(6 362)	(427)
Instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres ⁽¹⁾	1 591	(87)	1 504	3 085	(239)	2 846	1 543	(193)	1 350
<i>Opérations de location</i>	490	(30)	460	1 031	(57)	974	560	(28)	531
<i>Location immobilière</i>	91	(28)	63	180	(55)	125	97	(27)	69
<i>Location mobilière</i>	399	(1)	398	851	(3)	849	463	(1)	462
Sous-total produits / charges d'intérêts sur instruments évalués suivant la méthode du TIE	20 744	(15 874)	4 870	42 919	(33 561)	9 358	22 543	(17 817)	4 726
Instruments financiers obligatoirement à la juste valeur par résultat	440	(0)	439	711	-	711	366	-	366
Total produits / charges d'intérêts	21 184	(15 875)	5 309	43 630	(33 561)	10 069	22 909	(17 817)	5 092
<i>Dont produits d'intérêts relatifs à des actifs financiers douteux</i>	132	-	132	256	-	256	133	-	133

(1) Dont 818 millions d'euros pour les filiales du secteur de l'assurance au 1er semestre 2026 (1 428 millions d'euros en 2025). Ce montant doit être appréhendé en prenant en compte les produits et charges financiers des contrats d'assurance (cf. Note 4.3, Détail de la performance de l'activité d'assurance).

Ces charges d'intérêts intègrent le coût de refinancement des instruments financiers à la juste valeur par résultat, dont les résultats sont classés en gains ou pertes nets sur ces instruments (cf. Note 3.1). Dans la mesure où les charges et produits présentés dans le compte de résultat sont classés par nature et non par destination, le résultat net des activités sur instruments financiers à la juste valeur par résultat devrait être appréhendé globalement.

NOTE 3.8 - DEPRECIATIONS ET PROVISIONS

MODELES DE PROVISIONNEMENT : PRISE EN COMPTE DES SCENARIOS MACROECONOMIQUES ET IMPACT SUR LES PERTES DE CREDIT ATTENDUES

Les scénarios fournis par les économistes du Groupe et présentés en Note 1 sont intégrés dans les modèles de provisionnement de pertes de crédit attendues sur un horizon de trois ans, suivi d'une période de deux ans pour revenir progressivement d'ici la cinquième année à la probabilité de défaut moyenne observée sur la période de calibrage. Les hypothèses formulées par le Groupe dans le cadre de la détermination de ces scénarios macroéconomiques ont fait l'objet d'une mise à jour au deuxième trimestre 2026.

VARIABLES

Les principales variables utilisées dans les modèles de provisionnement sont le taux de croissance des Produits Intérieurs Brut (PIB), le revenu disponible des ménages, l'écart de taux d'intérêt entre la France et l'Allemagne, les importations américaines, les exportations des pays développés, les taux de chômage, le taux d'inflation en France et le taux d'intérêt des obligations d'Etat français à 10 ans.

Les variables les plus impactantes dans la détermination des pertes de crédit attendues (pourcentage de croissance des PIB pour les principaux pays où le Groupe opère et revenu disponible des ménages en France) pour chaque scénario sont détaillées ci-après :

Scénario <i>SG Favourable</i>	2026	2027	2028	2029	2030
PIB France	1,0	2,2	2,6	2,4	1,9
Revenu disponible des ménages en France	(0,2)	1,0	1,2	1,0	0,7
PIB zone euro	1,1	2,3	2,6	2,4	1,9
PIB Etats-Unis	2,2	2,9	3,3	3,0	2,5
PIB Japon	1,1	2,0	2,1	1,6	1,1
PIB Développés ⁽¹⁾	1,7	2,6	3,0	2,7	2,2

Scénario <i>SG Central</i>	2026	2027	2028	2029	2030
PIB France	0,5	0,7	1,1	1,4	1,4
Revenu disponible des ménages en France	(0,4)	0,4	0,5	0,6	0,6
PIB zone euro	0,6	0,8	1,1	1,4	1,4
PIB Etats-Unis	1,7	1,4	1,8	2,0	2,0
PIB Japon	0,6	0,5	0,6	0,6	0,6
PIB Développés ⁽¹⁾	1,2	1,1	1,5	1,7	1,7

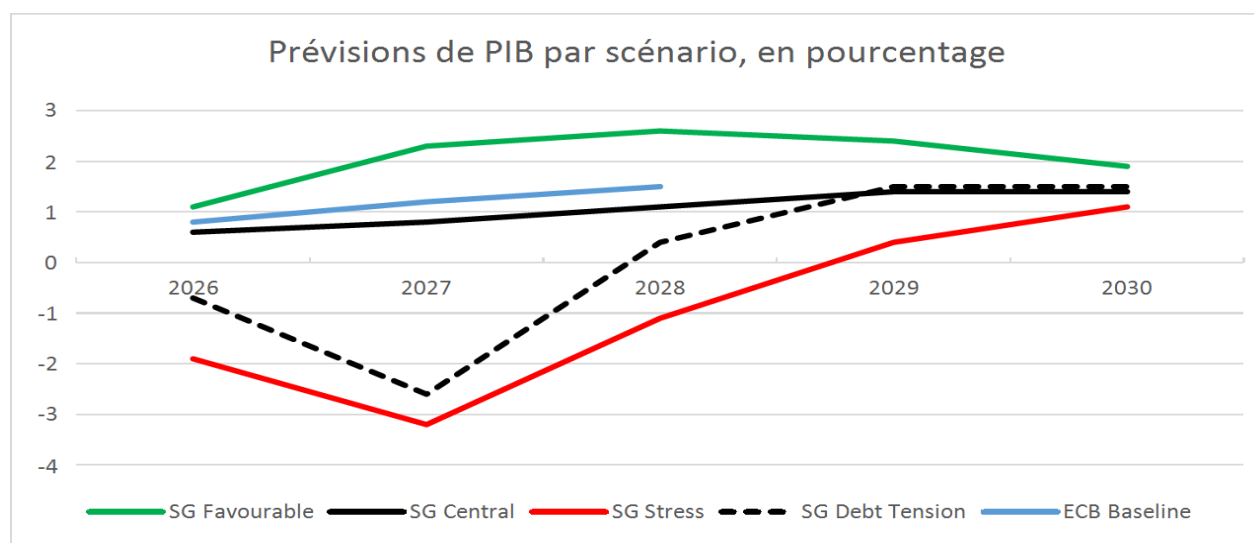
Scénario SG Stress	2026	2027	2028	2029	2030
PIB France	(2,0)	(3,3)	(1,1)	0,4	1,1
Revenu disponible des ménages en France	(3,4)	(4,1)	(2,0)	(0,9)	(0,1)
PIB zone euro	(1,9)	(3,2)	(1,1)	0,4	1,1
PIB Etats-Unis	(0,8)	(2,6)	(0,5)	1,0	1,7
PIB Japon	(1,9)	(3,5)	(1,7)	(0,4)	0,4
PIB Développés ⁽¹⁾	(1,3)	(2,9)	(0,8)	0,7	1,4

Scénario SG Debt Tension	2026	2027	2028	2029	2030
PIB France	(1,0)	(2,5)	0,6	1,4	1,4
Revenu disponible des ménages en France	(0,8)	(1,9)	(0,2)	0,6	0,6
PIB zone euro	(0,7)	(2,6)	0,4	1,5	1,5
PIB Etats-Unis	0,2	(1,6)	0,7	2,0	2,0
PIB Japon	(0,9)	(2,0)	(0,1)	0,6	0,6
PIB Développés ⁽¹⁾	(0,2)	(2,0)	0,6	1,7	1,7

(1) Les PIB Développés correspondent à la combinaison des PIB des zones euro, États-Unis et Japon

Ces simulations supposent que les relations historiques entre les variables économiques clés et les paramètres de risque restent inchangées. En réalité, ces corrélations peuvent être impactées par des événements géopolitiques ou climatiques, ou par des changements de comportement des clients (particuliers et entreprises), d'environnement législatif ou encore de politique d'octroi de crédit.

L'illustration ci-dessous présente les prévisions de PIB sur la zone euro retenues par le Groupe pour chaque scénario et les compare aux scénarios publiés par la BCE en juin 2026.



	2026	2027	2028	2029	2030
<i>SG Favourable</i>	1,1	2,3	2,6	2,4	1,9
<i>SG Central</i>	0,6	0,8	1,1	1,4	1,4
<i>SG Stress</i>	(1,9)	(3,2)	(1,1)	0,4	1,1
<i>SG Debt Tension</i>	(0,7)	(2,6)	0,4	1,5	1,5
<i>ECB Baseline</i>	0,8	1,2	1,5		

PONDERATIONS DES SCENARIOS MACROECONOMIQUES

Les probabilités utilisées reposent sur l'observation dans le passé sur une profondeur de 25 ans des écarts des prévisions d'un consensus d'économistes sur le PIB US par rapport au scénario réalisé (prévision similaire au réalisé, significativement optimiste ou pessimiste).

Afin de mieux prendre en compte les possibilités de retournement de cycle, le Groupe applique une méthodologie de pondération des scénarios (principalement sur la base de l'observation des *output gaps* pour les Etats-Unis et la zone euro), en allouant un poids plus important au scénario central lorsque l'économie est déprimée. Réciproquement, la méthodologie prévoit un poids supérieur alloué au scénario *SG Debt Tension* et au scénario *SG Stress* quand l'économie se rapproche du haut de cycle. Ainsi, la pondération appliquée au scénario *SG Central* est de 56 % au 30 juin 2026, inchangée par rapport à celle du 31 décembre 2025.

Présentation de l'évolution des pondérations :

	30.06.2026	31.12.2025	30.06.2025
<i>SG Favourable</i>	10%	10%	10%
<i>SG Central</i>	56%	56%	56%
<i>SG Stress</i>	14%	14%	34%
<i>SG Debt Tension</i>	20%	20%	

CALCUL DES PERTES DE CREDIT ATTENDUES ET ANALYSE DE SENSIBILITE

Le coût du risque de crédit au 30 juin 2026, hors filiales du secteur de l'assurance, présente une charge nette de 745 millions d'euros, en hausse de 46 millions d'euros (7%) par rapport au 30 juin 2025 (699 millions d'euros).

Des tests de sensibilité ont été réalisés pour mesurer l'impact de la variation des pondérations sur les modèles. Les ajustements sectoriels, présentés ci-dessous, ont été pris en compte dans les tests de sensibilité. Le périmètre de cet exercice concerne les encours classés en Etape 1 et en Etape 2 faisant l'objet d'une modélisation statistique des impacts des variables macroéconomiques, ce qui représente 92% des pertes de crédit attendues au 30 juin 2026 (contre 88% au 31 décembre 2025).

Les résultats de ces tests, en tenant compte de l'effet sur le classement des encours concernés pour 68% du total des encours, montrent qu'en cas de pondération à 100% :

- du scénario *SG Favourable*, l'impact serait une reprise de 239 millions d'euros ;
- du scénario *SG Central*, l'impact serait une reprise de 164 millions d'euros ;
- du scénario *SG Stress*, l'impact serait une dotation supplémentaire de 645 millions d'euros ;
- du scénario *SG Debt Tension*, l'impact serait une dotation supplémentaire de 12 millions d'euros.

MODALITES D'ESTIMATION DES PERTES DE CREDIT ATTENDUES

La méthodologie de calcul des dépréciations et provisions pour pertes de crédit attendues en Etape 1 et Etape 2 s'est appuyée sur le cadre bâlois qui a servi de socle au choix des méthodes d'évaluation des paramètres de calcul (probabilité de défaut et taux de perte pour les encours en approche avancée bâloise - IRBA et IRBF - et taux de provisionnement pour les encours en méthode bâloise standard).

Les portefeuilles du Groupe ont été segmentés de façon à garantir une homogénéité des caractéristiques de risque et une meilleure corrélation avec les variables macroéconomiques tant mondiales que locales. Cette segmentation permet de traiter l'ensemble des spécificités du Groupe. Elle est cohérente ou similaire à celle qui est définie dans le cadre bâlois afin de garantir l'unicité des historiques de défauts et de pertes.

La nature des variables utilisées dans les modèles d'évaluation des pertes de crédit attendues est présentée dans le chapitre 4 du Document d'enregistrement universel.

L'évaluation des pertes attendues est réalisée sur la base des paramètres mentionnés ci-dessous, complétés des analyses internes relatives à la qualité de crédit de chaque contrepartie, de manière individuelle ou statistique.

Mise à jour des modèles et impact sur l'estimation des pertes de crédit attendues

Pour tenir compte des incertitudes liées au contexte macroéconomique et géopolitique, le Groupe a mis à jour au 1er semestre 2026 les ajustements de modèles et post-modèles.

Les effets de ces ajustements dans la détermination des pertes de crédit attendues sont décrits ci-après.

Au 30 juin 2026, les mises à jour des variables macroéconomiques et des probabilités de défaut ont eu pour effet d'augmenter de 49 millions d'euros le montant des dépréciations et provisions pour risque de crédit par rapport au 31 décembre 2025 (pour rappel, l'impact des mises à jour des variables macroéconomiques et des probabilités de défaut entre le 1er janvier 2025 et le 30 juin 2025 s'est élevé à 31 millions d'euros).

Les ajustements mis en place en complément de l'application des modèles sont présentés ci-dessous.

Ajustements sectoriels

Le Groupe peut compléter les modèles avec des ajustements sectoriels portant sur la révision éventuelle des estimations de pertes de crédit attendues de certains secteurs. Depuis 2025, la méthodologie du Groupe a été affinée et la classification des encours est ajustée en cohérence si nécessaire (les ajustements sectoriels étaient sans impact sur le classement des encours jusqu'au 31 décembre 2024).

Ces ajustements permettent de mieux anticiper le cycle de défaut ou de reprise de certains secteurs dont l'activité est cyclique et qui ont fait l'objet de pics de défaut par le passé, ou qui sont particulièrement exposés aux crises actuelles et pour lesquels l'exposition du Groupe dépasse un seuil revu et fixé tous les ans par la Direction des risques. Ces ajustements sectoriels sont examinés et remis à jour trimestriellement par la Direction des risques puis validés en fonction du seuil de matérialité par la Direction générale. Les propositions sont déterminées en s'appuyant sur l'évaluation des secteurs par la Direction des études économiques et sectorielles. Ce processus d'évaluation prend en compte les caractéristiques financières des entreprises du secteur, sa situation actuelle et ses perspectives, ainsi que l'exposition du secteur au risque climatique (tant les risques induits par la transition climatique que son exposition au risque physique).

La prise en compte des risques liés au changement climatique et à la nature implique de faire converger les mesures traditionnelles d'analyse des risques de crédit, de liquidité et de marché (basées sur les états financiers, les données de flux, les prix du marché et les tendances commerciales) avec les mesures liées à l'environnement via des indicateurs calculés au niveau souverains, des secteurs d'activité ou des entreprises.

La dimension prospective de l'analyse des risques est importante pour prendre en compte les risques environnementaux, notamment compte tenu de l'incertitude importante qui pèse sur les risques de transition et les risques physiques. Les risques physiques sont susceptibles de s'intensifier à l'avenir, avec des impacts financiers potentiels pour les entreprises. La transition s'accompagne de changements perturbateurs qui pourraient se traduire par des pertes de valeur pour certains actifs. L'évaluation des risques implique donc d'identifier les aléas (source de risque) et d'évaluer l'exposition à ceux-ci dans différents scénarios environnementaux afin d'évaluer les problématiques de vulnérabilité.

Le Groupe a développé un ensemble de scénarios environnementaux et d'indicateurs de vulnérabilité environnementale internes dans le but d'intégrer la dimension climatique dans l'analyse des risques :

- Les scénarios environnementaux visent à décrire de futures trajectoires possibles. Plusieurs dispositifs, fournis par le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), le NGFS (*Network for Greening Financial System*) ou l'AIE (Agence internationale de l'énergie), sont utilisés comme références par le Groupe. Les scénarios climatiques internes tiennent compte des spécificités des différents secteurs dans la transition.
- Les indicateurs de vulnérabilité couvrent les contreparties souveraines et les entreprises et proposent une notation relative à leur sensibilité vis-à-vis des enjeux environnementaux (liés au changement climatique, à la perte de biodiversité, à l'épuisement des ressources en eau douce, à la pollution et aux problématiques d'économie circulaire et de ressources) en termes de risques de transition et de risques physiques.

Au 30 juin 2026, les secteurs concernés sont au nombre de 26 (selon les classes définies dans la classification NACE), dont principalement l'immobilier commercial, la construction-travaux publics et les télécommunications.

Le montant total des ajustements sectoriels s'élève ainsi à 623 millions d'euros au 30 juin 2026 (651 millions d'euros au 31 décembre 2025). Cette diminution s'explique par une baisse sur les prêts à effet de levier, et sur certains secteurs spécifiques tels que l'immobilier commercial.

Par ailleurs, dans un contexte d'incertitudes macroéconomiques et commerciales, notamment liées aux politiques tarifaires américaines, le Groupe a transféré en étape 2 depuis 2025, l'ensemble des expositions des secteurs équipementiers automobiles et vins et spiritueux. De la même manière, pour tenir compte des difficultés propres au secteur, l'ensemble des expositions du secteur de la fibre optique en Europe hors France a été transféré en étape 2 depuis 2025. Par simplicité opérationnelle, ces transferts n'ont pas été réalisés pour les expositions pour lesquelles l'effet en pertes de crédit attendues serait non matériel. Au 30 juin 2026, le total des encours transférés en étape 2 à ce titre s'élève à environ 1,7 milliard d'euros et le montant de coût du risque en résultant s'élève à 1,6 million d'euros.

Autres ajustements

Des ajustements à dire d'expert ont également été effectués pour refléter la dégradation du risque de crédit sur certains portefeuilles lorsque cette dégradation n'a pas pu être appréhendée par une analyse ligne à ligne des encours. Selon le type de méthodologie employé, le classement des encours concernés n'est pas modifié. Ces ajustements portent sur :

- le périmètre d'entités ne disposant pas de modèles développés permettant d'estimer les corrélations entre variables macroéconomiques et taux de défaut ;
- les périmètres sur lesquels des modèles sont développés et lorsque ces modèles ne peuvent refléter des risques futurs non observés historiquement ou des risques idiosyncratiques à des portefeuilles ou entités et non intégrés dans les modèles ;
- enfin, les périmètres sur lesquels des améliorations aux modèles d'estimation des pertes de crédit attendues vont être apportées, en anticipation de la mise en production de ces améliorations.

Le montant de ces ajustements s'élève à 576 millions d'euros au 30 juin 2026 (426 millions d'euros au 31 décembre 2025). Ces ajustements s'expliquent par la prise en compte :

- des travaux en voie de finalisation conduisant à une estimation affinée des paramètres de modèle (probabilités de défaut et pertes en cas de défaut) notamment sur les portefeuilles de crédits aux particuliers en France et sur les institutions financières ;
- des risques induits par le contexte économique spécifique, tel que les conséquences des incertitudes géopolitiques sur les portefeuilles plus particulièrement exposés, et que les modèles ne prennent pas en compte ;
- de l'effet des perspectives économiques sur l'activité de recouvrement et donc les estimations de pertes en cas de défaut pour des portefeuilles où les modèles ne prennent pas en compte cet effet.

Deux principales méthodes d'estimation de ces ajustements sont utilisées de façon indépendante ou combinée :

- l'application aux paramètres des modèles de pertes de crédit attendues, de probabilités de défaut sévériées ou de pertes en cas de défaut sévériées reflétant le choc économique attendu selon les scénarios économiques du Groupe ;
- la simulation de l'impact sur les pertes de crédit attendues d'un passage en étape 2 de tout ou partie des portefeuilles concernés.

1. SYNTHÈSE

PRESENTATION DES ENCOURS COMPTABLES BILAN ET HORS BILAN

Tableau 3.8.A

(En M EUR)		30.06.2026	31.12.2025
Instruments de dettes évalués à la juste valeur par capitaux propres	Note 3.3	100 396	100 798
Titres au coût amorti	Note 3.5	61 610	50 963
Prêts et créances sur établissements de crédit et assimilés au coût amorti	Note 3.5	85 135	76 287
Banques centrales ⁽¹⁾		129 420	131 516
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	Note 3.5	464 057	454 504
Dépôts de garantie versés	Note 4.4	59 457	48 705
Autres		7 806	6 574
<i>Dont autres débiteurs divers porteurs de risque de crédit</i>	Note 4.4	7 412	6 283
<i>Dont créances sur chambre de compensation porteuse de risque de crédit</i>	Note 4.4	394	291
Valeur nette des encours comptables au bilan		907 881	869 347
Dépréciations des encours au coût amorti	Note 3.8	9 044	8 892
Valeur brute des encours comptables au bilan		916 925	878 239
Engagements de financement		234 720	219 610
Engagements de garantie		99 755	94 757
Valeur brute des engagements hors-bilan		334 475	314 367
Total encours (bilan et hors-bilan)		1 251 400	1 192 606

(1) Inclus dans la ligne Caisse et Banques centrales.

ENCOURS PROVISIONNABLES PAR ETAPE DE DEPRECIATION ET PAR CATEGORIE COMPTABLE

Tableau 3.8.B

(En M EUR)	30.06.2026				31.12.2025			
	Groupe hors activité d'assurance		Assurance		Groupe hors activité d'assurance		Assurance	
	Dépréciations /		Dépréciations /		Dépréciations /		Dépréciations /	
	Encours	provisions	Encours	provisions	Encours	provisions	Encours	provisions
Actifs financiers à la Juste valeur par capitaux propres	39 751	1	60 645	5	41 813	2	58 985	5
Encours sains (Etape 1)	39 312	0	60 643	4	41 191	1	58 914	3
Encours dégradés (Etape 2)	439	0	2	1	622	1	71	2
Encours douteux (Etape 3)	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers au coût amorti ⁽¹⁾	808 857	9 039	7 672	5	770 842	8 886	6 599	6
Encours sains (Etape 1)	742 995	812	7 440	0	710 555	764	6 365	-
Encours dégradés (Etape 2)	51 642	1 701	220	-	45 850	1 724	220	-
Encours douteux (Etape 3)	14 220	6 527	12	4	14 437	6 399	14	6
Dont créances de location-financement et assimilés	20 883	673	-	-	21 194	662	-	-
Encours sains (Etape 1)	15 196	75	-	-	15 272	73	-	-
Encours dégradés (Etape 2)	4 567	144	-	-	4 811	151	-	-
Encours douteux (Etape 3)	1 120	454	-	-	1 111	438	-	-
Engagements de financement	234 720	373	-	-	219 610	390	-	-
Encours sains (Etape 1)	215 232	120	-	-	204 864	121	-	-
Encours dégradés (Etape 2)	19 251	194	-	-	14 446	206	-	-
Encours douteux (Etape 3)	238	58	-	-	300	63	-	-
Engagements de garantie	99 755	258	-	-	94 757	284	-	-
Encours sains (Etape 1)	95 190	42	-	-	90 422	47	-	-
Encours dégradés (Etape 2)	4 046	58	-	-	3 786	70	-	-
Encours douteux (Etape 3)	519	158	-	-	549	166	-	-
Total encours (bilan et hors-bilan)	1 183 083	9 670	68 317	10	1 127 022	9 561	65 584	11

(1) Ce poste inclut les banques centrales pour 129 420 millions d'euros au 30 juin 2026 (contre 131 516 millions d'euros au 31 décembre 2025).

Afin de présenter son exposition au risque de crédit, le Groupe a choisi de présenter sous format tabulaire les encours et les dépréciations par étape de dépréciation des actifs financiers au coût amorti par catégorie bâloise, par zone géographique et note de la contrepartie. La ventilation sectorielle est également présentée sous format graphique et tabulaire.

En raison de la faible matérialité du risque de crédit constaté, les expositions suivantes ne sont pas présentées ci-après :

- les actifs financiers au coût amorti des activités d'assurance ;
- les actifs financiers évalués à la juste valeur par capitaux propres qui correspondent essentiellement aux activités de gestion de trésorerie pour compte propre et de gestion du portefeuille de titres dits HQLA (*High Quality Liquid Assets*) inclus dans les réserves de liquidité ;
- les engagements de financement et de garantie qui correspondent essentiellement aux encours non tirés par la clientèle Entreprise.

ACTIFS AU COUT AMORTI DU GROUPE HORS ACTIVITES D'ASSURANCE : ENCOURS ET DEPRECIATIONS PAR CATEGORIE BALOISE

Tableau 3.8.C

(En M EUR)	30.06.2026							
	Actifs au coût amorti				Dépréciations			
	Etape 1	Etape 2	Etape 3	Total	Etape 1	Etape 2	Etape 3	Total
Souverains	187 109	3 696	24	190 829	1	20	21	42
Etablissements	161 178	656	53	161 887	7	33	10	50
Entreprises	222 974	26 148	6 998	256 120	487	1 155	3 125	4 767
Dont PME	35 111	6 452	3 210	44 773	159	406	1 476	2 041
Clientèle de détail	170 172	21 075	7 132	198 379	315	491	3 364	4 170
Dont TPE	14 751	4 155	2 418	21 324	73	171	1 236	1 480
Autres	1 562	67	14	1 643	2	2	7	11
Total	742 995	51 642	14 220	808 857	812	1 701	6 527	9 039

Tableau 3.8.D

(En M EUR)	31.12.2025							
	Actifs au coût amorti				Dépréciations			
	Etape 1	Etape 2	Etape 3	Total	Etape 1	Etape 2	Etape 3	Total
Souverains	175 474	2 314	32	177 820	-	4	27	31
Etablissements	136 122	623	65	136 810	6	4	11	21
Entreprises	225 709	22 479	7 288	255 476	443	1 191	3 171	4 805
Dont PME	35 643	5 953	3 231	44 827	163	427	1 413	2 003
Clientèle de détail	171 571	20 363	7 039	198 973	313	523	3 183	4 019
Dont TPE	14 736	4 068	2 443	21 247	75	189	1 210	1 474
Autres	1 679	71	13	1 763	1	2	7	10
Total	710 555	45 850	14 437	770 842	763	1 724	6 399	8 886

ACTIFS AU COUT AMORTI DU GROUPE HORS ACTIVITES D'ASSURANCE : ENCOURS ET DEPRECIATIONS PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

La zone géographique retenue correspond au pays de la contrepartie ou, à défaut, le pays de la filiale émettrice.

Tableau 3.8.E

(En M EUR)	30.06.2026							
	Actifs au coût amorti				Dépréciations			
	Etape 1	Etape 2	Etape 3	Total	Etape 1	Etape 2	Etape 3	Total
France	329 202	29 902	9 710	368 814	444	1 080	4 054	5 578
Europe de l'Ouest (hors France)	129 795	8 036	1 520	139 351	118	206	697	1 021
Europe de l'Est UE	81 513	4 643	1 005	87 161	134	196	554	884
Europe de l'Est hors UE	4 685	944	107	5 736	1	17	35	53
Amérique du Nord	114 094	2 773	520	117 387	13	93	188	294
Amérique Latine et Caraïbes	4 966	381	183	5 530	1	11	61	73
Asie-Pacifique	57 523	1 029	59	58 611	8	9	36	53
Afrique et Moyen-Orient	21 217	3 934	1 117	26 268	93	89	902	1 084
Total	742 995	51 642	14 220	808 857	812	1 701	6 527	9 039

Plus de 80% des engagements de financement et de garantie ont été donnés à des contreparties situées en Europe de l'Ouest, en Amérique du Nord ou en France.

Tableau 3.8.F

(En M EUR)	31.12.2025							
	Actifs au coût amorti				Dépréciations			
	Etape 1	Etape 2	Etape 3	Total	Etape 1	Etape 2	Etape 3	Total
France	360 054	27 127	9 558	396 739	417	1 090	3 838	5 345
Europe de l'Ouest (hors France)	114 446	8 905	1 604	124 955	103	199	694	996
Europe de l'Est UE	60 467	4 384	1 001	65 852	141	208	521	870
Europe de l'Est hors UE	4 252	738	99	5 089	1	16	29	46
Amérique du Nord	95 232	1 807	627	97 666	12	119	271	402
Amérique Latine et Caraïbes	4 869	336	195	5 400	1	7	67	75
Asie-Pacifique	49 619	606	90	50 315	8	6	48	62
Afrique et Moyen-Orient	21 616	1 947	1 263	24 826	80	79	931	1 090
Total	710 555	45 850	14 437	770 842	763	1 724	6 399	8 886

ACTIFS AU COUT AMORTI DU GROUPE HORS ACTIVITES D'ASSURANCE : ENCOURS ET DEPRECIATIONS PAR NOTE DE LA CONTREPARTIE ⁽¹⁾

Le classement entre Etape 1 et Etape 2 ne dépend pas de la probabilité absolue de défaut mais des éléments qui permettent d'apprécier l'augmentation significative du risque de crédit, y compris l'évolution relative de la probabilité de défaut depuis la comptabilisation initiale. Il n'y a donc pas de relation directe entre la note de contrepartie, présentée dans le tableau ci-dessous et le classement par étape de dépréciation.

Tableau 3.8.G

30.06.2026								
(En M EUR)	Actifs au coût amorti				Dépréciations			
	Etape 1	Etape 2	Etape 3	Total	Etape 1	Etape 2	Etape 3	Total
1	72 820	7	-	72 827	-	-	-	-
2	94 471	1 244	-	95 715	2	1	-	3
3	85 287	1 927	-	87 214	8	9	-	17
4	96 182	3 575	-	99 757	60	44	-	104
5	65 950	8 679	-	74 629	216	178	-	394
6	14 798	9 808	-	24 606	123	386	-	509
7	2 254	3 656	-	5 910	27	397	-	424
Défaut (8, 9, 10)	-	-	6 883	6 883	-	-	2 994	2 994
Autre méthode	311 233	22 746	7 338	341 317	376	686	3 533	4 595
Total	742 995	51 642	14 220	808 857	812	1 701	6 527	9 039

(1) Une correspondance entre l'échelle de notation interne de Société Générale et les notations des agences est présentée à titre indicatif dans le Chapitre 4 du Document d'Enregistrement Universel.

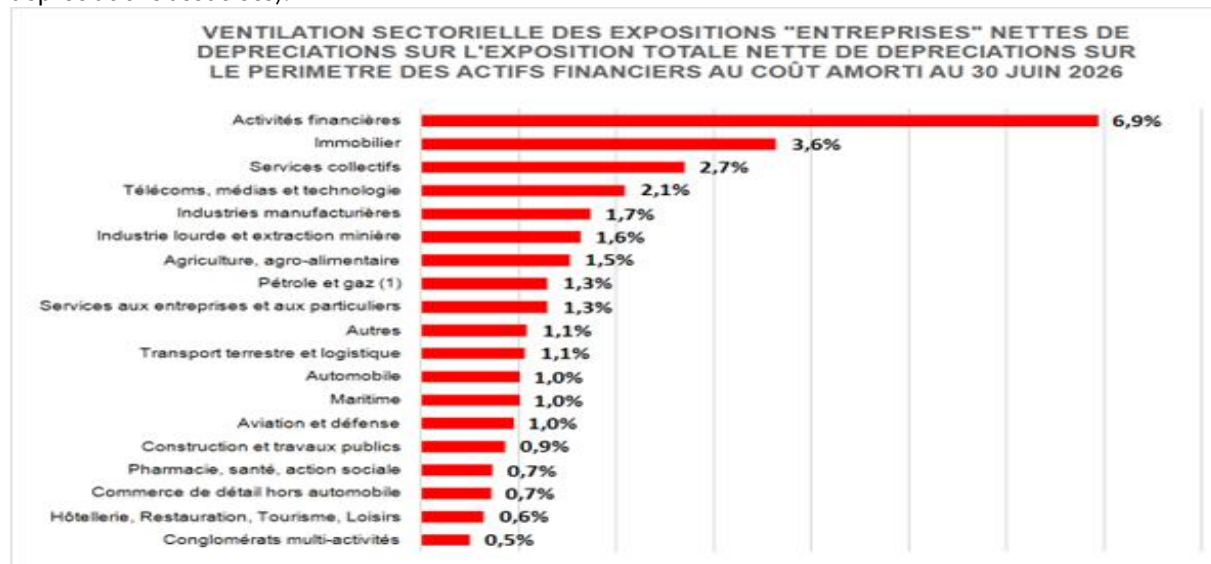
Tableau 3.8.H

31.12.2025								
(En M EUR)	Actifs au coût amorti				Dépréciations			
	Etape 1	Etape 2	Etape 3	Total	Etape 1	Etape 2	Etape 3	Total
1	56 201	1	-	56 202	-	-	-	-
2	112 462	1 654	-	114 116	3	-	-	3
3	71 308	702	-	72 010	7	1	-	8
4	89 036	1 645	-	90 681	56	16	-	72
5	70 622	8 094	-	78 716	209	182	-	391
6	14 966	8 062	-	23 028	115	402	-	517
7	2 424	4 089	-	6 513	18	436	-	454
Défaut (8, 9, 10)	-	-	7 098	7 098	-	-	2 984	2 984
Autre méthode	293 536	21 603	7 339	322 478	355	687	3 415	4 457
Total	710 555	45 850	14 437	770 842	763	1 724	6 399	8 886

(1) Une correspondance entre l'échelle de notation interne de Société Générale et les notations des agences est présentée à titre indicatif dans le Chapitre 4 du Document d'Enregistrement Universel.

ACTIFS AU COUT AMORTI DU GROUPE HORS ACTIVITES D'ASSURANCE : VENTILATION SECTORIELLE DES EXPOSITIONS « ENTREPRISES » SUR L'EXPOSITION TOTALE DES ACTIFS FINANCIERS AU COUT AMORTI (TOUTES CATEGORIES BALOISES)

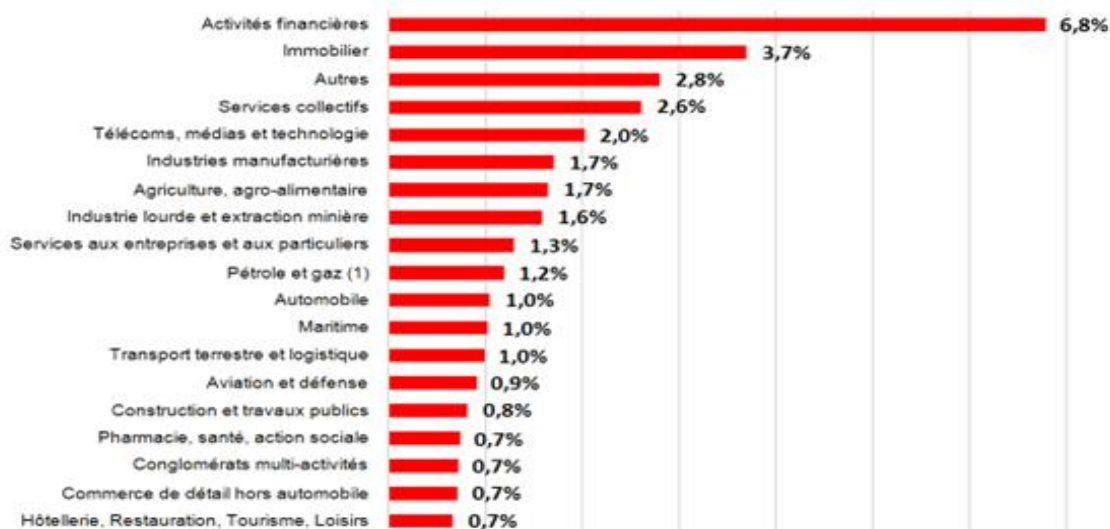
Les graphiques ci-dessous présentent la ventilation sectorielle de la catégorie bâloise « Entreprises » (cf. tableaux ci-dessus 3.8.C et 3.8.D). Les pourcentages présentés correspondent aux montants nets (montants bruts diminués des dépréciations associées).



(1) Pétrole et gaz inclut les secteurs de l'industrie et du courtage.

Secteurs	% Encours nets de dépréciations
Activités financières	6,9%
Immobilier	3,6%
Services collectifs	2,7%
Télécoms, médias et technologie	2,1%
Industries manufacturières	1,7%
Industrie lourde et extraction minière	1,6%
Agriculture, agro-alimentaire	1,5%
Pétrole et gaz ⁽¹⁾	1,3%
Services aux entreprises et aux particuliers	1,3%
Autres	1,1%
Transport terrestre et logistique	1,1%
Automobile	1,0%
Maritime	1,0%
Aviation et défense	1,0%
Construction et travaux publics	0,9%
Pharmacie, santé, action sociale	0,7%
Commerce de détail hors automobile	0,7%
Hôtellerie, Restauration, Tourisme, Loisirs	0,6%
Conglomérats multi-activités	0,5%

**VENTILATION SECTORIELLE DES EXPOSITIONS "ENTREPRISES" NETTES DE DEPRECIATIONS
SUR L'EXPOSITION TOTALE NETTE DE DEPRECIATIONS SUR LE PERIMETRE DES ACTIFS
FINANCIERS AU COÛT AMORTI AU 31 DECEMBRE 2025**



(1) Pétrole et gaz inclut les secteurs de l'industrie et du courtage.

Secteurs	% Encours nets de dépréciations
Activités financières	6,8%
Immobilier	3,7%
Autres	2,8%
Services collectifs	2,6%
Télécoms, médias et technologie	2,0%
Industries manufacturières	1,7%
Agriculture, agro-alimentaire	1,7%
Industrie lourde et extraction minière	1,6%
Services aux entreprises et aux particuliers	1,3%
Pétrole et gaz ⁽¹⁾	1,2%
Automobile	1,0%
Maritime	1,0%
Transport terrestre et logistique	1,0%
Aviation et défense	0,9%
Construction et travaux publics	0,8%
Pharmacie, santé, action sociale	0,7%
Conglomérats multi-activités	0,7%
Commerce de détail hors automobile	0,7%
Hôtellerie, Restauration, Tourisme, Loisirs	0,7%

2. DEPRECIATIONS DES ACTIFS FINANCIERS

DETAIL

Tableau 3.8.I

(En M EUR)	Stock au 31.12.2025	Dotations	Reprises disponibles	Dotations nettes	Reprises utilisées	Change et variations de péri-mètre	Stock au 30.06.2026
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres							
Dépréciations sur encours sains (Etape 1)	4	1	(1)	0		0	4
Dépréciations sur encours dégradés (Etape 2)	3	0	(2)	(1)		0	2
Dépréciations sur encours douteux (Etape 3)	-	-	-	-	-	-	-
Total	7	1	(3)	(1)	-	0	6
Actifs financiers au coût amorti							
Dépréciations sur encours sains (Etape 1)	764	439	(391)	48		1	812
Dépréciations sur encours dégradés (Etape 2)	1 724	771	(793)	(22)		(1)	1 701
Dépréciations sur encours douteux (Etape 3)	6 405	2 039	(1 422)	617	(488)	(3)	6 531
Total	8 892	3 248	(2 606)	642	(488)	(3)	9 044
Dont créances de location financement et assimilées	662	182	(137)	45	(24)	(10)	673
Dépréciations sur encours sains (Etape 1)	73	21	(19)	2		0	75
Dépréciations sur encours dégradés (Etape 2)	151	41	(47)	(6)		(1)	144
Dépréciations sur encours douteux (Etape 3)	438	119	(70)	49	(24)	(9)	454

VARIATION DES DEPRECIATIONS DU GROUPE HORS ACTIVITES D'ASSURANCE EN FONCTION DES MOUVEMENTS SUR LES ENCOURS DES ACTIFS FINANCIERS AU COUT AMORTI

En raison de l'absence de variations significatives des dépréciations en fonction des mouvements sur les encours financiers évalués à la juste valeur par capitaux propres et des actifs financiers au coût amorti des activités d'assurance, cette information n'est pas présentée dans le tableau ci-après.

Tableau 3.8.J

(En M EUR)	Dont créances de location- financement		Dont créances de location- financement		Dont créances de location- financement		Total
	Etape 1		Etape 2		Etape 3		
Stock au 31.12.2025	764	73	1 724	151	6 399	438	8 886
Production et Acquisition ⁽¹⁾	143	10	39	9	35	15	217
Décomptabilisation ⁽²⁾	(61)	(1)	(68)	(2)	(505)	(63)	(634)
Transfert de l'Etape 1 à l'Etape 2 ⁽³⁾	(38)	(4)	343	31	-	-	305
Transfert de l'Etape 2 à l'Etape 1 ⁽³⁾	17	1	(149)	(19)	-	-	(132)
Transfert vers l'Etape 3 ⁽³⁾	(7)	(1)	(138)	(10)	596	67	451
Transfert depuis l'Etape 3 ⁽³⁾	2	-	21	2	(101)	(12)	(78)
Dotations et reprises sans changement d'étape ⁽³⁾	(15)	(5)	(47)	18	136	6	74
Change	(1)	-	3	-	7	1	9
Périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Autres variations	8	2	(27)	(36)	(40)	2	(59)
Stock au 30.06.2026	812	75	1 701	144	6 527	454	9 039

(1) Les montants des dépréciations présentés dans la ligne Production et Acquisition en Etape 2 et Etape 3 peuvent inclure des dépréciations calculées sur des encours originés en Etape 1 puis reclassés en Etape 2 ou 3 au cours du même exercice.

(2) Abandons de créances, cessions et remboursements.

(3) Les montants présentés dans les transferts incluent les variations dues aux amortissements. Les transferts vers l'Etape 3 correspondent à des encours classés initialement en Etape 1, qui, au cours de l'année, ont fait l'objet d'un déclassement directement en Etape 3, ou en Etape 2 puis en Etape 3.

DETAIL DES TRANSFERTS ENTRE ETAPES POUR LES ACTIFS AU COUT AMORTI DU GROUPE HORS ACTIVITES D'ASSURANCE DE LA PERIODE

Les montants présentés dans les transferts ci-dessous incluent les variations dues aux amortissements et les nouveaux tirages sur les contrats en vie durant l'exercice.

Pour qualifier les transferts entre étapes :

- L'étape de départ correspond à l'étape de l'encours au 31 décembre de l'année précédente ;
- L'étape de fin correspond à l'étape de l'encours en fin d'exercice (et ce même en cas de plusieurs changements au cours de l'exercice).

Tableau 3.8.K

(En M EUR)	Etape 1		Etape 2		Etape 3		Stock des encours transférés au 30 juin	Stock des dépréciations associées aux encours transférés
	Encours	Dépréciations	Encours	Dépréciations	Encours	Dépréciations		
Transfert de l'Etape 1 à l'Etape 2	(13 945)	(39)	9 226	343	-	-	9 226	343
Transfert de l'Etape 2 à l'Etape 1	3 956	17	(4 375)	(149)	-	-	3 956	17
Transfert de l'Etape 3 à l'Etape 1	83	2	-	-	(84)	(29)	83	2
Transfert de l'Etape 3 à l'Etape 2	-	-	140	21	(166)	(71)	140	21
Transfert de l'Etape 1 à l'Etape 3	(349)	(7)	-	-	317	216	317	216
Transfert de l'Etape 2 à l'Etape 3	-	-	(736)	(138)	659	380	659	380
Change sur les contrats qui changent d'étape	83	-	9	-	3	-	95	-

3. PROVISIONS POUR RISQUE DE CREDIT

DETAIL

Tableau 3.8.L

(En M EUR)	Stock au 31.12.2025	Dotations	Reprises disponibles	Dotations nettes	Change et variations de périmètre	Stock au 30.06.2026
Engagements de financement						
Provisions sur encours sains (Etape 1)	121	84	(85)	(1)	0	120
Provisions sur encours dégradés (Etape 2)	206	91	(104)	(13)	1	194
Provisions sur encours douteux (Etape 3)	63	25	(26)	(1)	(3)	58
Total	390	200	(215)	(15)	(2)	373
Engagements de garantie						
Provisions sur encours sains (Etape 1)	47	27	(33)	(6)	0	42
Provisions sur encours dégradés (Etape 2)	70	19	(32)	(13)	1	58
Provisions sur encours douteux (Etape 3)	166	99	(110)	(12)	3	158
Total	284	145	(175)	(30)	4	258

VARIATION DES PROVISIONS DU GROUPE HORS ACTIVITES D'ASSURANCE EN FONCTION DES MOUVEMENTS SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

En raison de l'absence de variations significatives des provisions sur engagements de financement et de garantie des activités d'assurance, cette information n'est pas présentée dans le tableau ci-après.

Tableau 3.8.M

	Provisions								Total
	Sur engagements de financement				Sur engagements de garantie				
	Etape 1	Etape 2	Etape 3	Total	Etape 1	Etape 2	Etape 3	Total	
(En M EUR)									
Stock au 31.12.2025	121	206	63	390	47	70	166	284	673
Production et Acquisition ⁽¹⁾	30	8	2	40	11	1	2	14	54
Décomptabilisation ⁽²⁾	(25)	(22)	(22)	(69)	(7)	(7)	(17)	(31)	(100)
Transfert de l'Etape 1 à l'Etape 2 ⁽³⁾	(4)	37	-	33	(3)	9	-	6	39
Transfert de l'Etape 2 à l'Etape 1 ⁽³⁾	2	(17)	-	(15)	1	(7)	-	(6)	(21)
Transfert vers l'Etape 3 ⁽³⁾	-	(3)	5	2	-	(1)	7	6	8
Transfert depuis l'Etape 3 ⁽³⁾	-	1	(2)	(1)	-	1	(6)	(5)	(6)
Dotations et reprises sans changement d'étape ⁽³⁾	(5)	(21)	1	(25)	(6)	(3)	12	2	(22)
Change	-	1	1	2	-	1	-	1	3
Périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres variations	1	4	10	15	(1)	(6)	(6)	(13)	2
Stock au 30.06.2026	120	194	58	373	42	58	158	258	631

(1) Les montants des provisions présentés dans la ligne Production et Acquisition en Etape 2 et Etape 3 peuvent inclure des provisions calculées sur des encours originés en Etape 1 puis reclassés en Etape 2 ou 3 au cours du même exercice.

(2) Abandons de créances, cessions et remboursements.

(3) Les montants présentés dans les transferts incluent les variations dues aux amortissements. Les transferts vers l'Etape 3 correspondent à des encours classés initialement en Etape 1, qui, au cours de l'année, ont fait l'objet d'un déclassement directement en Etape 3, ou en Etape 2 puis en Etape 3.

DETAIL DES TRANSFERTS ENTRE ETAPES POUR LES ENGAGEMENTS HORS-BILAN DU GROUPE HORS ACTIVITES D'ASSURANCE DE LA PERIODE

Les montants présentés dans les transferts ci-dessous incluent les nouveaux tirages sur les contrats en vie durant l'exercice.

Pour qualifier les transferts entre étapes :

- L'étape de départ correspond à l'étape de l'encours au 31 décembre de l'année précédente ;
- L'étape de fin correspond à l'étape de l'encours en fin d'exercice (et ce même en cas de plusieurs changements au cours de l'exercice).

Tableau 3.8.N

(En MEUR)	Engagement de financement						Stock des engagements transférés au 30 juin	Stock des dépréciations associées aux encours transférés
	Etape 1		Etape 2		Etape 3			
	Encours provisionnables	Provisions	Encours provisionnables	Provisions	Encours provisionnables	Provisions		
Transfert de l'Etape 1 à l'Etape 2	(6 098)	(4)	5 826	37	-	-	5 826	37
Transfert de l'Etape 2 à l'Etape 1	1 034	2	(1 103)	(17)	-	-	1 034	2
Transfert de l'Etape 3 à l'Etape 1	3	-	-	-	(4)	-	3	-
Transfert de l'Etape 3 à l'Etape 2	-	-	27	1	(24)	(2)	27	1
Transfert de l'Etape 1 à l'Etape 3	(10)	-	-	-	9	2	9	2
Transfert de l'Etape 2 à l'Etape 3	-	-	(38)	(3)	27	3	27	3
Change sur les contrats qui changent d'étape	113	-	12	-	-	-	125	-

Tableau 3.8.O

(En MEUR)	Engagement de garantie						Stock des engagements transférés au 30 juin	Stock des dépréciations associées aux encours transférés
	Etape 1		Etape 2		Etape 3			
	Encours provisionnables	Provisions	Encours provisionnables	Provisions	Encours provisionnables	Provisions		
Transfert de l'Etape 1 à l'Etape 2	(2 805)	(3)	932	9	-	-	932	9
Transfert de l'Etape 2 à l'Etape 1	313	1	(318)	(7)	-	-	313	1
Transfert de l'Etape 3 à l'Etape 1	2	-	-	-	(3)	(2)	2	-
Transfert de l'Etape 3 à l'Etape 2	-	-	56	1	(33)	(3)	56	1
Transfert de l'Etape 1 à l'Etape 3	(12)	-	-	-	15	3	15	3
Transfert de l'Etape 2 à l'Etape 3	-	-	(32)	(1)	29	3	29	3
Change sur les contrats qui changent d'étape	17	-	(3)	-	-	-	14	-

4. ANALYSE QUALITATIVE DES VARIATIONS DES DEPRECIATIONS / PROVISIONS SUR LE RISQUE DE CREDIT

Les variations des dépréciations et provisions pour risque de crédit depuis le 31 décembre 2025 s'expliquent principalement par :

- Le passage en pertes couvertes d'encours classés en Etape 3 pour 544 millions d'euros inclus dans la ligne Décomptabilisation.
- Le montant des pertes non couvertes s'élève à 206 millions d'euros.
- Le transfert de 1,1 milliard d'euros d'encours en Etape 3 à la suite de l'observation de défauts. Ce transfert a entraîné une augmentation des dépréciations et provisions de 459 millions d'euros. En particulier, cette variation concerne :
 - 340 millions d'euros d'encours dont le montant de dépréciations et provisions s'élève au 30 juin 2026 à 216 millions d'euros. Ces contrats étaient classés en Etape 1 au 31 décembre 2025.
 - 714 millions d'euros d'encours dont le montant de dépréciations et provisions s'élève au 30 juin 2026 à 244 millions d'euros. Ces contrats étaient classés en Etape 2 au 31 décembre 2025.
- Le transfert d'encours en Etape 2 en raison d'une dégradation des notations, de passages en « sensible » ou d'impayés de plus de 30 jours pour 16,1 milliards d'euros d'encours. Ce transfert a entraîné une augmentation des dépréciations et provisions de 344 millions d'euros.
- De nouvelles entités ont été classées en IFRS 5 (destinées à la vente) durant le premier semestre 2026. Ce classement n'a pas entraîné de baisse des dépréciations et provisions (inclus dans la ligne Périmètre)

5. COUT DU RISQUE DE CREDIT

SYNTHESE

Tableau 3.8.P

(En M EUR)	1er semestre 2026	2025	1er semestre 2025
Coût du risque de crédit des instruments financiers liés à l'activité d'assurance	1	2	2
Coût du risque de crédit	(745)	(1 477)	(699)
Total	(744)	(1 475)	(697)

Tableau 3.8.Q

(En M EUR)	1er semestre 2026	2025	1er semestre 2025
Dotations nettes pour dépréciation	(642)	(1 378)	(676)
<i>Sur actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres</i>	1	0	-
<i>Sur actifs financiers au coût amorti</i>	(642)	(1 378)	(676)
Dotations nettes aux provisions	45	50	61
<i>Sur engagements de financement</i>	15	16	39
<i>Sur engagements de garantie</i>	30	34	22
Pertes non couvertes sur les créances irrécouvrables	(206)	(295)	(131)
Récupérations sur les créances irrécouvrables	52	99	28
Effet des garanties non prises en compte dans les dépréciations	6	48	21
Total	(744)	(1 475)	(697)
<i>Dont coût du risque de crédit sur encours sains classés en Etape 1</i>	(36)	103	24
<i>Dont coût du risque de crédit sur encours dégradés classés en Etape 2</i>	43	13	(2)
<i>Dont coût du risque de crédit sur encours douteux classés en Etape 3</i>	(751)	(1 591)	(719)

NOTE 3.9 - JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS EVALUES AU COUT AMORTI

1. ACTIFS FINANCIERS EVALUES AU COUT AMORTI

Tableau 3.9.A

	30.06.2026	
(En M EUR)	Valeur comptable ⁽²⁾	Juste valeur
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	85 135	85 113
Prêts et créances sur la clientèle ⁽¹⁾	464 057	453 568
Titres	61 610	61 358
Total	610 801	600 039

(1) La valeur comptable se compose de 163 361 millions d'euros d'actifs à taux variable et de 300 696 millions d'euros d'actifs à taux fixe (dont 59 274 millions d'euros à taux fixe d'une durée inférieure à 1 an).

(2) La valeur comptable n'intègre pas l'écart de réévaluation des portefeuilles macro couverts en taux dont le montant s'élève à -785 millions d'euros.

Tableau 3.9.B

	31.12.2025	
(En M EUR)	Valeur comptable ⁽²⁾	Juste valeur
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	76 287	76 258
Prêts et créances sur la clientèle ⁽¹⁾	454 504	442 897
Titres	50 963	50 641
Total	581 754	569 797

(1) La valeur comptable se compose de 152 747 millions d'euros d'actifs à taux variable et de 301 757 millions d'euros d'actifs à taux fixe (dont 56 960 millions d'euros à taux fixe d'une durée inférieure à 1 an).

(2) La valeur comptable n'intègre pas l'écart de réévaluation des portefeuilles macro couverts en taux dont le montant s'élève à -768 millions d'euros.

2. PASSIFS FINANCIERS EVALUES AU COUT AMORTI

Tableau 3.9.C

(En M EUR)	30.06.2026	
	Valeur comptable ⁽²⁾	Juste valeur
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	121 796	121 799
Dettes envers la clientèle ⁽¹⁾	535 542	534 740
Dettes représentées par un titre	157 552	157 060
Dettes subordonnées	11 682	11 626
Total	826 572	825 225

(1) La valeur comptable se compose de 206 485 millions d'euros de passifs à taux variable et de 329 057 millions d'euros de passifs à taux fixe (dont 297 075 millions d'euros à taux fixe d'une durée inférieure à 1 an).

(2) La valeur comptable n'intègre pas l'écart de réévaluation des portefeuilles macro couverts en taux dont le montant s'élève à -7 218 millions d'euros.

Tableau 3.9.D

(En M EUR)	31.12.2025	
	Valeur comptable ⁽²⁾	Juste valeur
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	103 786	103 740
Dettes envers la clientèle ⁽¹⁾	525 810	524 672
Dettes représentées par un titre	151 389	150 849
Dettes subordonnées	12 616	12 685
Total	793 601	791 945

(1) La valeur comptable se compose de 209 782 millions d'euros de passifs à taux variable et de 316 027 millions d'euros de passifs à taux fixe (dont 284 093 millions d'euros à taux fixe d'une durée inférieure à 1 an).

(2) La valeur comptable n'intègre pas l'écart de réévaluation des portefeuilles macro couverts en taux dont le montant s'élève à -7 436 millions d'euros.

Les actifs financiers, contrairement aux passifs financiers, affichent une juste valeur fortement décotée par rapport à leur valeur comptable. Cette asymétrie s'explique notamment par le fait que les dettes envers la clientèle sont composées majoritairement de dépôts à vue dont la juste valeur est égale à leur valeur nominale en raison de leur échéance contractuelle immédiate. Cette asymétrie est partiellement réduite par une prise en considération des effets de la couverture en taux de ces dépôts.

NOTE 4 - AUTRES ACTIVITES

NOTE 4.1 - PRODUITS ET CHARGES DE COMMISSIONS

Tableau 4.1.A

(En M EUR)	1er semestre 2026			2025			1er semestre 2025		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec les établissements de crédit	70	(53)	17	164	(153)	11	80	(78)	2
Opérations avec la clientèle	1 453		1 453	3 078		3 078	1 475		1 475
Opérations sur instruments financiers	1 895	(1 784)	111	3 408	(3 293)	115	1 832	(1 650)	182
Opérations sur titres	456	(656)	(200)	654	(1 211)	(557)	323	(577)	(254)
Opérations sur marchés primaires	175		175	344		344	225		225
Opérations de change et sur instruments financiers dérivés	1 265	(1 128)	136	2 410	(2 082)	328	1 284	(1 073)	211
Engagements de financement et de garantie	541	(178)	363	1 066	(432)	634	539	(229)	310
Prestations de services diverses	1 345	(469)	876	2 461	(1 118)	1 343	1 235	(610)	625
Commissions de gestion d'actifs	189		189	347		347	159		159
Commissions sur moyens de paiement	503		503	1 017		1 017	497		497
Commissions sur produits d'assurance	78		78	146		146	78		78
Commissions de placement d'OPCVM et assimilés	48		48	88		88	44		44
Autres commissions	527	(469)	58	864	(1 118)	(254)	457	(610)	(153)
Total	5 303	(2 484)	2 820	10 176	(4 996)	5 180	5 161	(2 567)	2 594

NOTE 4.2 - PRODUITS ET CHARGES DES ACTIVITES DE LOCATION, MOBILITE ET AUTRES ACTIVITES

Tableau 4.2.A

(En M EUR)	1er semestre 2026			2025			1er semestre 2025		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Activités de location mobilière ⁽¹⁾	13 595	(11 290)	2 305	26 985	(21 727)	5 259	13 947	(11 373)	2 574
Opérations de promotion immobilière	19	-	19	35	(2)	33	16	(3)	13
Activités de location immobilière	26	(13)	13	60	(59)	1	40	(17)	23
Autres activités	199	(229)	(30)	615	(1 067)	(452)	553	(768)	(215)
Total	13 839	(11 532)	2 307	27 694	(22 854)	4 840	14 556	(12 161)	2 395

(1) Il s'agit principalement des produits et charges liés aux activités de location longue durée et gestion de flotte de véhicules. Les contrats de location longue durée du Groupe sont généralement d'une durée de 36 à 48 mois.

NOTE 4.3 - ACTIVITES D'ASSURANCE

Le Groupe présente les notes détaillant les données financières des filiales d'assurance en distinguant les données rattachées aux contrats d'assurance dans le périmètre de la norme IFRS 17 (colonnes intitulées Contrats d'assurance) incluant l'évaluation de ces contrats et les placements qui leurs sont adossés. Ces données distinguent par ailleurs les contrats d'assurance émis dits à participation directe évalués selon le modèle général adapté (VFA) applicable à ces contrats et leurs placements sous-jacents.

Les données financières des contrats d'investissements sans participation aux bénéfices discrétionnaires et sans composante investissement (dans le périmètre de la norme IFRS 9) ainsi que l'ensemble des instruments financiers qui ne sont pas adossés à des contrats d'assurance dans le périmètre de la norme IFRS 17 (ex : instruments financiers négociés dans le cadre du remplacement des fonds propres) sont présentés séparément des autres données financières dans la colonne intitulée Autres.

Les flux de trésorerie futurs estimés des actifs et des passifs des contrats d'assurance sont actualisés en utilisant une courbe de taux sans risque (courbe des taux *swap*) ajustée d'une prime d'illiquidité par entité et par activité. Le tableau suivant présente les taux d'actualisation moyen utilisés :

Tableau 4.3.A

	30.06.2026						31.12.2025					
Taux d'actualisation moyen pour l'Euro	1 an	5 ans	10 ans	15 ans	20 ans	40 ans	1 an	5 ans	10 ans	15 ans	20 ans	40 ans
Epargne et retraite	3,41%	3,45%	3,65%	3,83%	3,90%	3,68%	2,83%	3,24%	3,62%	3,87%	3,97%	3,78%
Protection	3,10%	3,21%	3,40%	3,57%	3,62%	3,47%	2,50%	2,85%	3,20%	3,44%	3,55%	3,48%

1. EXTRAIT DU BILAN DE L'ACTIVITE D'ASSURANCE

Les tableaux ci-dessous présentent les valeurs comptables des actifs et des passifs enregistrés au bilan des filiales d'assurance du Groupe au titre :

- Des contrats d'assurance ou des contrats d'investissements ;
- Des placements réalisés (adossés ou non à des contrats d'assurance).

DETAIL DES ACTIFS

Tableau 4.3.B

	30.06.2026				31.12.2025			
	Contrats d'assurance		Autres	Total	Contrats d'assurance		Autres	Total
	A participation directe	Autres			A participation directe	Autres		
(En M EUR)								
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	132 238	166	5 349	137 752	122 196	119	3 226	125 540
Portefeuille de transaction	300	-	149	449	401	-	109	510
Actions et autres instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dérivés de transaction	300	-	149	449	401	-	109	510
Actifs financiers évalués obligatoirement à la juste valeur par résultat	117 639	166	5 147	122 952	109 947	119	3 063	113 129
Obligations et autres titres de dettes	43 345	5	1 269	44 619	39 557	-	239	39 795
Actions et autres instruments de capitaux propres	73 372	161	3 878	77 412	69 441	119	2 824	72 384
Prêts, créances et pensions livrées	921	-	-	921	949	-	-	949
Instruments financiers à la juste valeur par résultat sur option	14 299	-	53	14 352	11 847	-	53	11 901
Obligations et autres titres de dettes	14 299	-	53	14 352	11 847	-	53	11 901
Instruments dérivés de couverture	85	-	-	85	102	-	-	102
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	58 725	1 609	311	60 645	57 095	1 592	298	58 985
Instruments de dettes	58 725	1 609	311	60 645	57 095	1 592	298	58 985
Obligations et autres titres de dettes	58 725	1 605	311	60 641	57 095	1 589	298	58 982
Prêts, créances et pensions livrées	-	4	-	4	-	3	-	3
Actifs financiers évalués au coût amorti ⁽¹⁾	711	565	5 139	6 415	398	538	5 366	6 303
Immeubles de placement	665	-	-	665	666	-	-	666
TOTAL DES PLACEMENTS DES ACTIVITES D'ASSURANCE ⁽²⁾	192 424	2 340	10 798	205 562	180 456	2 249	8 890	191 596
Actifs de contrats d'assurance émis	-	18	-	18	-	17	-	17
Actifs de contrats de réassurance détenus	-	435	-	435	-	632	-	632
TOTAL DES ACTIFS DES CONTRATS D'ASSURANCE ET DE REASSURANCE	-	453	-	453	-	649	-	649

(1) Les actifs financiers évalués au coût amorti correspondent aux Titres, aux Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés et aux Prêts et créances sur la clientèle.

(2) Le Groupe a fait le choix de maintenir au bilan consolidé les placements réalisés auprès de sociétés du Groupe évalués en juste valeur par résultat représentatifs des contrats d'assurance-vie en unités de compte.

DETAIL DES PASSIFS

Tableau 4.3.C

	30.06.2026				31.12.2025 *			
	Contrats d'assurance		Autres	Total	Contrats d'assurance		Autres	Total
(En M EUR)	A participation directe	Autres			A participation directe	Autres		
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	761	-	4 457	5 218	473	-	4 065	4 538
Portefeuille de transaction	760	-	146	907	472	-	200	672
Instruments financiers à la juste valeur par résultat sur option ⁽¹⁾	-	-	4 310	4 311	-	-	3 865	3 866
Instruments dérivés de couverture	-	-	11	11	-	-	17	17
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2 297	332	181	2 810	1 298	299	178	1 776
Dettes envers la clientèle	-	-	4	4	-	-	5	5
Dettes subordonnées	-	-	1 409	1 409	-	-	1 450	1 450
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS DES ACTIVITES D'ASSURANCE	3 058	332	6 061	9 451	1 771	299	5 715	7 786
Passifs de contrats d'assurance émis	168 109	2 834	-	170 943	159 476	2 987	-	162 462
Passifs de contrats de réassurance détenus	-	1	-	1	-	1	-	1
TOTAL DES PASSIFS DES CONTRATS D'ASSURANCE ET DE REASSURANCE	168 109	2 836	-	170 945	159 476	2 987	-	162 463

* Montants retraités par rapport aux états financiers publiés au 31 décembre 2025.

(1) Les Instruments financiers à la juste valeur par résultat sur option correspondent aux contrats en unités de compte sans participation aux bénéfices.

2. PERFORMANCE DE L'ACTIVITE D'ASSURANCE

Les tableaux ci-dessous présentent le détail des charges et produits, enregistrés dans le résultat net ou directement dans les capitaux propres, par les filiales d'assurance du groupe au titre :

- de la performance commerciale des services d'assurance présentée au sein du Résultat net des services d'assurance ;
- de la performance financière liée à la gestion des contrats résultant :
 - des charges et produits financiers constatés sur les contrats d'assurance ;
 - des charges et produits financiers constatés sur les placements adossés aux contrats ;
- de la performance financière des autres placements.

Tableau 4.3.D

	1er semestre 2026				2025				1er semestre 2025			
	Contrats d'assurance		Autres	Total	Contrats d'assurance		Autres	Total	Contrats d'assurance		Autres	Total
	A				A				A			
	participation directe	Autres			participation directe	Autres			participation directe	Autres		
(En M EUR)												
Résultat financier des placements et des autres opérations des activités d'assurance	4 672	10	80	4 762	6 493	46	179	6 718	2 187	20	(21)	2 186
Intérêts et produits assimilés	971	9	18	999	1 669	44	138	1 851	811	20	58	889
Intérêts et charges assimilées	(79)	(2)	(51)	(132)	(282)	(13)	(113)	(408)	(207)	(5)	(61)	(273)
Commissions (produits)	1	-	-	1	2	-	29	31	1	1	15	17
Commissions (charges)	(23)	(9)	(4)	(36)	(14)	(8)	(13)	(35)	(3)	(6)	(5)	(14)
Résultat net des opérations financières	3 774	2	117	3 893	5 098	5	139	5 242	1 552	(1)	(28)	1 523
<i>Dont gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</i>	<i>3 787</i>	<i>2</i>	<i>117</i>	<i>3 906</i>	<i>5 051</i>	<i>3</i>	<i>144</i>	<i>5 198</i>	<i>1 476</i>	<i>-</i>	<i>(28)</i>	<i>1 448</i>
<i>Dont gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres</i>	<i>(13)</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>(13)</i>	<i>47</i>	<i>2</i>	<i>-</i>	<i>48</i>	<i>76</i>	<i>(1)</i>	<i>-</i>	<i>75</i>
<i>Dont gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'instruments au coût amorti</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>(5)</i>	<i>(4)</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
Coût du risque de crédit des instruments financiers liés à l'activité d'assurance	2	-	-	1	2	-	-	2	2	-	-	2
Résultat net des activités de location, mobilité et autres activités	27	9	-	36	18	19	(2)	35	31	11	-	42
Résultat net des services d'assurance	563	388		951	1 064	724		1 788	513	355		868
Produits des contrats d'assurance émis	730	1 313		2 043	1 360	2 602		3 962	678	1 295		1 973
Charges des services d'assurance	(167)	(909)		(1 077)	(296)	(1 846)		(2 142)	(165)	(1 040)		(1 205)
Produits et charges des contrats de réassurance détenus	-	(16)		(16)	-	(31)		(31)	-	100		100
Résultat financier des services d'assurance comptabilisé en résultat	(4 457)	(17)		(4 474)	(6 313)	(42)		(6 354)	(2 048)	(12)		(2 060)
Produits ou charges nets financiers des contrats d'assurance émis	(4 457)	(22)		(4 479)	(6 313)	(45)		(6 358)	(2 048)	(13)		(2 061)
Produits ou charges nets financiers des contrats de réassurance détenus	-	5		5	-	3		3	-	1		1
Total produit net bancaire des activités d'assurance	778	381	80	1 239	1 243	728	179	2 151	652	363	(21)	994
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des placements des activités d'assurance et qui seront reclassés ultérieurement en résultat	60	5	-	64	(257)	16	(2)	(243)	192	17	2	211
Réévaluation des instruments de dettes à la juste valeur par capitaux propres	70	5	-	74	(229)	16	2	(211)	203	17	2	222
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	(10)	-	-	(10)	(28)	-	(4)	(32)	(11)	-	-	(11)
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des contrats d'assurance et qui seront reclassés ultérieurement en résultat	(52)	(2)		(54)	289	(26)		263	(185)	(5)	-	(190)
Réévaluation des contrats d'assurance émis	(48)	(2)		(51)	273	(12)		261	(180)	(13)	-	(193)
Réévaluation des contrats de réassurance détenus	(4)	-		(4)	16	(14)		2	(5)	8		3
Total gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des activités d'assurance	8	3	-	10	32	(10)	(2)	20	7	12	2	21

3. DETAILS RELATIFS AUX ENCOURS DES CONTRATS D'ASSURANCE

Le Groupe a fait le choix de ne pas présenter une information détaillée concernant les contrats de réassurance détenus en raison de leur faible matérialité à l'échelle du Groupe.

SYNTHESE DES ENCOURS

Tableau 4.3.E

	30.06.2026				31.12.2025			
	Contrats d'assurance		Autres	Total	Contrats d'assurance		Autres	Total
	A participation directe	Autres			A participation directe	Autres		
(En M EUR)								
Actifs de contrats d'assurance émis	-	18	-	18	-	17	-	17
Dont encours évalués selon le modèle général	-	17	-	17	-	17	-	17
Passifs de contrats d'assurance émis	168 109	2 834	-	170 943	159 476	2 987	-	162 462
Dont encours évalués selon le modèle général	168 109	1 116	-	169 225	159 476	1 197	-	160 673
Actifs de contrats de réassurance détenus	-	435	-	435	-	632	-	632
Dont encours évalués selon le modèle général	-	118	-	118	-	292	-	292
Passifs de contrats de réassurance détenus	-	1	-	1	-	1	-	1
Dont encours évalués selon le modèle général	-	1	-	1	-	1	-	1
Passifs financiers de contrats d'investissement ⁽¹⁾	-	-	4 311	4 311	-	-	3 865	3 865

(1) Contrats d'investissement sans participation discrétionnaire évalués en juste valeur par résultat sur option.

DETAIL DU RESULTAT NET DES SERVICES D'ASSURANCE

Le tableau ci-dessous présente le Résultat net des services d'assurance. Les modalités de prise en compte des produits et charges d'assurance sont détaillées dans les principes comptables dans la rubrique intitulée Présentation de la performance financière des contrats d'assurance.

Tableau 4.3.F

	1er semestre 2026			2025			1er semestre 2025		
	Contrats d'assurance			Contrats d'assurance			Contrats d'assurance		
	A participation directe	Autres	Total	A participation directe	Autres	Total	A participation directe	Autres	Total
(En M EUR)									
Produits des contrats d'assurance émis	730	1 313	2 043	1 360	2 602	3 962	678	1 295	1 973
Produits évalués selon le modèle général	730	548	1 278	1 360	1 082	2 442	678	537	1 215
Quote-part de produits de primes (ajustement de Couverture restante) relâchés en résultat en couverture de :	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Frais d'acquisition des contrats	23	110	133	39	208	247	19	104	123
- Coûts des sinistres et Frais de gestion attendus	56	245	300	103	462	565	55	228	283
- Risque non financier attendu	162	63	225	271	123	394	135	62	197
- Marge sur services contractuels attendue	490	130	620	948	289	1 236	469	142	611
Produits évalués selon la méthode simplifiée	-	765	765	-	1 519	1 519	-	758	758
Charges des services d'assurance	(167)	(909)	(1 077)	(296)	(1 846)	(2 142)	(165)	(1 040)	(1 205)
Amortissement des frais d'acquisition	(23)	(172)	(194)	(39)	(331)	(370)	(18)	(170)	(188)
Charge de dotations nettes initiales pour coûts des sinistres, frais de gestion et risque non financier attendus (ajustement de Sinistres survenus) - Services rendus	(145)	(1 053)	(1 198)	(259)	(2 024)	(2 283)	(149)	(1 179)	(1 328)
Variation des dotations nettes initiales pour coûts des sinistres et frais de gestion attendus (ajustement de Sinistres survenus) - Services passés	-	319	319	-	524	524	-	314	314
Pertes attendues sur contrats déficitaires et reprises associées (ajustement de Couverture restante)	-	(3)	(3)	2	(16)	(14)	2	(5)	(3)
Produits et charges des contrats de réassurance détenus	-	(16)	(16)	-	(31)	(31)	-	100	100
RESULTAT NET DES SERVICES D'ASSURANCE	563	388	951	1 064	724	1 788	513	355	868

3.1. CONTRATS D'ASSURANCE EVALUES SELON LE MODELE GENERAL (INCLUANT LES CONTRATS D'ASSURANCE EMIS AVEC PARTICIPATION DIRECTE) ET LE MODELE SIMPLIFIE

TABEAU DE RECONCILIATION DES ACTIFS ET PASSIFS PAR NATURE DE COUVERTURE (COUVERTURE RESTANTE ET SINISTRES SURVENUS)

Tableau 4.3.G

	2026					
	Couverture restante		Sinistres survenus (sous modèle général)	Sinistres survenus (sous méthode simplifiée)		Total
	Hors perte sur contrat déficitaire	Perte sur contrat déficitaire		Valeur actualisée des flux futurs de trésorerie	Risque non financier	
(En M EUR)						
Passifs des contrats d'assurance émis	159 187	50	1 280	1 836	109	162 462
Actifs des contrats d'assurance émis	(26)	-	8	-	-	(17)
SOLDE NET AU 1ER JANVIER	159 161	50	1 288	1 836	109	162 445
Produits des contrats d'assurance émis ⁽¹⁾	(2 043)	-	-	-	-	(2 043)
Charges des services d'assurance	194	3	384	501	(6)	1 077
Amortissement des frais d'acquisition	194	-	-	-	-	194
Charge de dotations nettes initiales pour coûts des sinistres, frais de gestion et risque non financier attendus (ajustement de Sinistres survenus) - Services rendus	-	-	533	646	18	1 198
Variation des dotations nettes initiales pour coûts des sinistres et frais de gestion attendus (ajustement de Sinistres survenus) - Services passés	-	-	(149)	(145)	(24)	(319)
Pertes attendues sur contrats déficitaires et reprises associées (ajustement de Couverture restante)	-	3	-	-	-	3
Produits ou charges nets financiers des contrats d'assurance émis ⁽²⁾	4 522	-	(1)	8	-	4 530
Variation liée à la composante de dépôts inclus dans les contrats d'assurance	(6 960)	-	6 960	-	-	-
Autres variations	21	-	(45)	(4)	-	(27)
Montants associés aux flux de trésorerie	12 793	-	(7 352)	(497)	-	4 944
Primes reçues (en réduction des primes à recevoir incluses dans la couverture restante)	13 080	-	-	-	-	13 080
Coûts des sinistres et frais de gestion payés (en diminution de la provision pour sinistres survenus)	-	-	(7 352)	(497)	-	(7 849)
Frais d'acquisition payés (en ajustement net de la couverture restante à la suite du transfert de montants différés ou d'amortissements)	(287)	-	-	-	-	(287)
SOLDE NET AU 30 JUIN	167 688	54	1 235	1 844	104	170 926
Passifs des contrats d'assurance émis	167 715	54	1 226	1 844	104	170 943
Actifs des contrats d'assurance émis	(27)	-	9	-	-	(18)

(1) Dont au titre des contrats d'assurance présents à la date de transition (et évalués selon le modèle général excluant le modèle VFA) : 126 millions d'euros en méthode rétrospective modifiée. Les produits issus des contrats d'assurance émis à participation directe ne sont pas suivis car le Groupe ne subdivise pas en cohortes annuelles ces contrats conformément à l'exemption adoptée par l'Union européenne.

(2) Cette rubrique intègre les charges et produits financiers qui ont été enregistrés dans la rubrique Réévaluation des contrats d'assurance en capitaux propres au sein des Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui seront reclassés ultérieurement en résultat.

Tableau 4.3.H

	2025					
	Couverture restante		Sinistres survenus (sous modèle général)	Sinistres survenus (sous méthode simplifiée)		Total
	Hors perte sur contrat déficitaire	Perte sur contrat déficitaire		Valeur actualisée des flux futurs de trésorerie	Risque non financier	
(En M EUR)						
Passifs des contrats d'assurance émis	147 661	36	1 171	1 732	91	150 691
Actifs des contrats d'assurance émis	(23)	-	7	1	-	(15)
SOLDE NET AU 1ER JANVIER	147 638	36	1 178	1 733	91	150 676
Produits des contrats d'assurance émis ⁽¹⁾	(3 962)	-	-	-	-	(3 962)
Charges des services d'assurance	370	14	749	1 002	8	2 142
Amortissement des frais d'acquisition	370	-	-	-	-	370
Charge de dotations nettes initiales pour coûts des sinistres, frais de gestion et risque non financier attendus (ajustement de Sinistres survenus) - Services rendus	-	-	1 001	1 245	36	2 283
Variation des dotations nettes initiales pour coûts des sinistres et frais de gestion attendus (ajustement de Sinistres survenus) - Services passés	-	-	(252)	(243)	(28)	(524)
Pertes attendues sur contrats déficitaires et reprises associées (ajustement de Couverture restante)	-	14	-	-	-	14
Produits ou charges nets financiers des contrats d'assurance émis ⁽²⁾	6 065	-	8	22	1	6 097
Variation liée à la composante de dépôts inclus dans les contrats d'assurance	(11 671)	-	11 671	-	-	-
Autres variations	(154)	-	40	107	9	2
Montants associés aux flux de trésorerie	20 876	-	(12 357)	(1 028)	-	7 491
Primes reçues (en réduction des primes à recevoir incluses dans la couverture restante)	21 293	-	-	-	-	21 293
Coûts des sinistres et frais de gestion payés (en diminution de la provision pour sinistres survenus)	-	-	(12 357)	(1 028)	-	(13 385)
Frais d'acquisition payés (en ajustement net de la couverture restante à la suite du transfert de montants différés ou d'amortissements)	(417)	-	-	-	-	(417)
SOLDE NET AU 31 DECEMBRE	159 161	50	1 288	1 836	109	162 445
Passifs des contrats d'assurance émis	159 187	50	1 280	1 836	109	162 462
Actifs des contrats d'assurance émis	(26)	-	8	-	-	(17)

(1) Dont au titre des contrats d'assurance présents à la date de transition (et évalués selon le modèle général excluant le modèle VFA) : 216 millions d'euros en méthode rétrospective modifiée. Les produits issus des contrats d'assurance émis à participation directe ne sont pas suivis car le Groupe ne subdivise pas en cohortes annuelles ces contrats conformément à l'exemption adoptée par l'Union européenne.

(2) Cette rubrique intègre les charges et produits financiers qui ont été enregistrés dans la rubrique Réévaluation des contrats d'assurance en capitaux propres au sein des Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui seront reclassés ultérieurement en résultat.

3.2. CONTRATS D'ASSURANCE EVALUES SELON LE MODELE GENERAL (INCLUANT LES CONTRATS D'ASSURANCE EMIS AVEC PARTICIPATION DIRECTE)

TABEAU DE RECONCILIATION DES ACTIFS ET PASSIFS PAR COMPOSANTES D'ESTIMATION (FLUX DE TRESORERIE FUTURS ACTUALISES, AJUSTEMENT POUR RISQUE NON FINANCIER ET MARGE SUR SERVICES CONTRACTUELS)

Tableau 4.3.I

	2026			
	Valeur actualisée des flux futurs de trésorerie	Risque non financier	Marge sur services contractuels	Total
<i>(En M EUR)</i>				
Passifs des contrats d'assurance émis	145 959	4 635	10 078	160 673
Actifs des contrats d'assurance émis	(46)	7	23	(17)
SOLDE NET AU 1ER JANVIER	145 913	4 642	10 101	160 656
Variations liées aux services futurs	(1 224)	325	907	8
Changements dans les estimations qui ajustent la marge sur services contractuels	(619)	116	503	-
Changements dans les estimations qui conduisent à enregistrer des pertes sur contrats déficitaires ainsi qu'à leurs reprises (i.e, qui n'ajustent pas la marge sur services contractuels)	3	1	-	3
Effet des nouveaux contrats comptabilisés sur la période	(607)	209	404	5
Variations liées aux services rendus	161	(156)	(620)	(615)
Marge sur services contractuels enregistrée en résultat et reflétant les services rendus	-	-	(620)	(620)
Variation de l'ajustement pour risque non financier qui n'est pas lié aux services futurs ou passés	-	(156)	-	(156)
Ecart d'expérience	161	-	-	161
Variations liées aux services passés (i.e, variations des flux de trésorerie d'exécution rattachés aux sinistres survenus)	(82)	(68)	-	(149)
Produits ou charges nets financiers des contrats d'assurance émis ⁽¹⁾	4 508	4	10	4 523
Autres variations	262	(5)	(3)	254
Montants associés aux flux de trésorerie	4 531	-	-	4 531
Primes reçues (en réduction des primes à recevoir incluses dans la couverture restante)	12 106	-	-	12 106
Coûts des sinistres et frais de gestion payés (en diminution de la provision pour sinistres survenus)	(7 352)	-	-	(7 352)
Frais d'acquisition payés (en ajustement net de la couverture restante à la suite du transfert de montants différés ou d'amortissements)	(223)	-	-	(223)
SOLDE NET AU 30 JUIN	154 069	4 743	10 396	169 208
Passifs des contrats d'assurance émis ⁽²⁾	154 120	4 735	10 371	169 225
Actifs des contrats d'assurance émis ⁽²⁾	(50)	8	25	(17)

(1) Cette rubrique intègre les charges et produits financiers qui ont été enregistrés dans la rubrique Réévaluation des contrats d'assurance en capitaux propres au sein des Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui seront reclassés ultérieurement en résultat.

(2) Dont au titre de la marge sur services contractuels des contrats d'assurance présents à la date de transition (et évalués selon le modèle général excluant le modèle VFA) : 191 millions d'euros en méthode rétrospective modifiée. Le stock de marge sur services contractuels des contrats d'assurance émis à participation directe n'est pas suivi car le Groupe ne subdivise pas en cohortes annuelles ces contrats conformément à l'exemption adoptée par l'Union européenne.

Tableau 4.3.J

	2025			
	Valeur actualisée des flux futurs de trésorerie	Risque non financier	Marge sur services contractuels	Total
<i>(En M EUR)</i>				
Passifs des contrats d'assurance émis	136 793	3 593	8 647	149 033
Actifs des contrats d'assurance émis	(39)	6	18	(15)
SOLDE NET AU 1ER JANVIER	136 754	3 599	8 665	149 018
Variations liées aux services futurs	(3 993)	1 330	2 679	16
Changements dans les estimations qui ajustent la marge sur services contractuels	(2 946)	1 024	1 922	-
Changements dans les estimations qui conduisent à enregistrer des pertes sur contrats déficitaires ainsi qu'à leurs reprises (i.e. qui n'ajustent pas la marge sur services contractuels)	2	2	-	4
Effet des nouveaux contrats comptabilisés sur la période	(1 049)	305	757	12
Variations liées aux services rendus	273	(234)	(1 236)	(1 197)
Marge sur services contractuels enregistrée en résultat et reflétant les services rendus	-	-	(1 236)	(1 236)
Variation de l'ajustement pour risque non financier qui n'est pas lié aux services futurs ou passés	-	(234)	-	(234)
Ecart d'expérience	273	-	-	273
Variations liées aux services passés (i.e. variations des flux de trésorerie d'exécution rattachés aux sinistres survenus)	(192)	(61)	-	(252)
Produits ou charges nets financiers des contrats d'assurance émis ⁽¹⁾	6 046	3	25	6 073
Autres variations	(622)	6	(30)	(647)
Montants associés aux flux de trésorerie	7 647	-	-	7 647
Primes reçues (en réduction des primes à recevoir incluses dans la couverture restante)	20 387	-	-	20 387
Coûts des sinistres et frais de gestion payés (en diminution de la provision pour sinistres survenus)	(12 357)	-	-	(12 357)
Frais d'acquisition payés (en ajustement net de la couverture restante à la suite du transfert de montants différés ou d'amortissements)	(383)	-	-	(383)
SOLDE NET AU 31 DECEMBRE	145 913	4 642	10 101	160 656
Passifs des contrats d'assurance émis ⁽²⁾	145 959	4 635	10 078	160 673
Actifs des contrats d'assurance émis ⁽²⁾	(46)	7	23	(17)

(1) Cette rubrique intègre les charges et produits financiers qui ont été enregistrés dans la rubrique Réévaluation des contrats d'assurance en capitaux propres au sein des Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui seront reclassés ultérieurement en résultat.

(2) Dont au titre de la marge sur services contractuels des contrats d'assurance présents à la date de transition (et évalués selon le modèle général excluant le modèle VFA) : 295 millions d'euros en méthode rétrospective modifiée. Le stock de marge sur services contractuels des contrats d'assurance n'est pas suivi sur le modèle VFA car le Groupe ne subdivise pas en cohortes annuelles ces contrats conformément à l'exemption adoptée par l'Union européenne.

3.3. DETAILS SUR LES ELEMENTS PROJETES LIES A L'EVALUATION DES CONTRATS

RECONNAISSANCE ATTENDUE EN RESULTAT DE LA MARGE SUR SERVICES CONTRACTUELS DETERMINEE EN FIN DE PERIODE ⁽¹⁾

Tableau 4.3.K

(En M EUR)

	30.06.2026	31.12.2025
Nombre d'années attendues avant reconnaissance en résultat	Contrats d'assurance émis	Contrats d'assurance émis
1 à 5 ans	4 684	4 145
6 à 10 ans	2 352	2 512
> 10 ans	3 359	3 444
Total	10 396	10 101

(1) La marge sur services contractuels déterminée en fin de période n'inclut pas les futurs nouveaux contrats d'assurance, et les contrats d'assurance évalués selon le modèle simplifié. Par ailleurs cette marge sur services contractuels inclut l'effet d'actualisation et l'ajustement prenant en compte la performance financière des actifs sous-jacents.

NOTE 4.4 - AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

1. AUTRES ACTIFS

Tableau 4.4.A

(En M EUR)	30.06.2026	31.12.2025
Dépôts de garantie versés ⁽¹⁾	59 457	48 705
Comptes de règlement débiteurs sur opérations sur titres	11 951	6 606
<i>Dont créances sur chambre de compensation porteuses de risque de crédit</i>	394	291
Charges payées ou comptabilisées d'avance	2 179	1 858
Autres débiteurs divers ⁽²⁾	17 137	16 828
<i>Dont débiteurs divers porteurs de risque de crédit ⁽³⁾</i>	7 827	6 728
Total brut	90 724	73 997
Dépréciations	(660)	(684)
<i>Pour risque de crédit ⁽³⁾</i>	(414)	(445)
<i>Pour autres risques</i>	(246)	(239)
Total net	90 063	73 313

(1) Il s'agit principalement de dépôts de garantie versés sur instruments financiers, leur juste valeur est présumée correspondre à leur valeur comptable nette, le cas échéant, des dépréciations pour risque de crédit.

(2) Les autres débiteurs divers incluent notamment les créances commerciales, les produits de commissions à recevoir et les produits à recevoir des autres activités. Les créances de location simple représentent 2 190 millions d'euros au 30 juin 2026 contre 2 115 millions d'euros au 31 décembre 2025.

(3) La valeur nette des débiteurs divers porteurs de risque de crédit s'élève à 7 413 millions d'euros au 30 juin 2026 contre 6 283 millions d'euros au 31 décembre 2025 (cf. Note 3.8).

CONTRIBUTION AUX MECANISMES DE RESOLUTION BANCAIRE

Le cadre réglementaire européen destiné à préserver la stabilité financière a été complété en 2014 par un dispositif de financement des mécanismes de résolution au sein de l'Union bancaire européenne. À compter de 2016, ce dispositif a pris la forme d'un Fonds de Résolution Unique (FRU) auquel se sont ajoutés des Fonds de Résolution Nationaux (FRN) pour les établissements assujettis au mécanisme de résolution mais ne relevant pas du FRU. Le FRU a été alimenté par des contributions annuelles des établissements assujettis du secteur bancaire européen et a atteint, au 31 décembre 2023, l'objectif fixé d'une dotation globale supérieure ou égale à 1% des dépôts couverts de l'ensemble des établissements adhérents.

Une fraction des contributions annuelles pouvait être acquittée sous forme d'engagements de paiement irrévocables sécurisés par le versement d'un dépôt de garantie en espèces rémunéré à un taux de marché commun aux établissements assujettis. Au 30 juin 2026, les montants des dépôts de garantie versés par le Groupe au FRU et aux FRN et présentés à l'actif du bilan parmi les Autres actifs s'élèvent respectivement à 765 millions d'euros et 217 millions d'euros.

Par un arrêt rendu le 13 novembre 2025, la Cour de justice de l'Union européenne a rejeté le pourvoi formé par un établissement de crédit français dans le cadre d'une procédure intentée contre le Conseil de Résolution Unique (CRU) à la suite du refus par ce dernier de lui restituer le dépôt de garantie couvrant l'engagement de paiement irrévocable souscrit pour la période de contribution 2015. La restitution du dépôt, demandée par l'établissement après le retrait de son agrément obtenu de la Banque Centrale Européenne, avait été refusée par le Conseil de Résolution Unique qui exigeait, pour l'honorer, le versement préalable du montant de l'engagement irrévocable de paiement sécurisé par ce dépôt.

Au 30 juin 2026, le Groupe estime qu'il n'existe aucune perspective de liquidation volontaire d'une entité assujettie du Groupe qui entraînerait le retrait de la licence bancaire de l'entité concernée.

De même, le Groupe n'envisage pas la survenance prochaine d'une demande volontaire de retrait de licence bancaire d'une de ses entités assujetties et la sortie consécutive de cette dernière du mécanisme de résolution unique.

Enfin, le Groupe ne s'attend pas à ce qu'une mesure de résolution nécessitant un appel à contribution survienne au sein de la zone euro.

En conséquence, au 30 juin 2026, aucune provision n'a été reconnue au passif du Groupe au titre d'un versement futur du montant des engagements irrévocables de paiement.

2. AUTRES PASSIFS

Tableau 4.4.B

(En M EUR)	30.06.2026	31.12.2025
Dépôts de garantie reçus ⁽¹⁾	61 570	48 447
Comptes de règlement créditeurs sur opérations sur titres	10 691	6 365
Charges à payer sur engagements sociaux	3 164	3 339
Dette locative	1 906	1 967
Produits constatés d'avance	1 898	1 615
Autres créditeurs divers ⁽²⁾	34 939	25 456
Total	114 168	87 188

(1) Il s'agit principalement de dépôts de garantie reçus sur instruments financiers, leur juste valeur est présumée correspondre à leur valeur comptable.

(2) Les créditeurs divers incluent notamment les parts détenues par des investisseurs tiers dans les fonds contrôlés et consolidés par le Groupe ainsi que les dettes fournisseurs, les charges de commissions à payer et les charges à payer des autres activités.

NOTE 5 - AUTRES CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

Tableau 5.A

(En M EUR)		1er semestre 2026	2025	1er semestre 2025
Frais de personnel ⁽¹⁾	Note 5.1	(5 672)	(11 090)	(5 821)
Autres frais administratifs ⁽¹⁾	Note 5.2	(2 499)	(5 429)	(2 763)
Charges générales d'exploitation rattachables aux contrats d'assurance ⁽²⁾		439	778	417
Total		(7 732)	(15 741)	(8 167)

(1) Le montant des Frais de personnel et des Autres frais administratifs est présenté en Note 5.1 et Note 5.2 avant réaffectation au sein du Produit net bancaire des charges rattachables aux contrats d'assurance.

(2) Les charges générales d'exploitation rattachables aux contrats d'assurance sont reconnues au cours de la période en charges de services afférentes aux contrats d'assurance et de réassurance émis sauf les frais d'acquisition qui sont inscrits au bilan pour être reconnus en résultat sur les périodes ultérieures.

NOTE 5.1 - CHARGES ET AVANTAGES DU PERSONNEL

NOTE 5.1.1 - FRAIS DE PERSONNEL

Tableau 5.1.A

(En M EUR)		1er semestre 2026	2025	1er semestre 2025
Rémunérations du personnel		(3 866)	(7 738)	(4 008)
Charges sociales et fiscales		(988)	(1 970)	(1 048)
Charges de retraite nettes - régimes à cotisations définies		(385)	(771)	(414)
Charges de retraite nettes - régimes à prestations définies		(28)	(54)	(21)
Participation, intéressement, abondement et décote		(404)	(557)	(330)
Total		(5 672)	(11 090)	(5 821)
<i>Dont charges nettes au titre des plans d'avantages en actions</i>		<i>(164)</i>	<i>(385)</i>	<i>(190)</i>

NOTE 5.1.2 - AVANTAGES DU PERSONNEL

DETAIL DES PROVISIONS SUR AVANTAGES DU PERSONNEL

Tableau 5.1.B

(En M EUR)	Stock au 31.12.2025	Dotations	Reprises disponibles	Dotations nettes	Reprises utilisées	Ecart actuariels	Change et variations de	Stock au 30.06.2026
Avantages postérieurs à l'emploi	990	35	(10)	25	(32)	18	2	1 002
Autres avantages à long terme	707	122	(65)	57	(107)	-	7	664
Indemnités de fin de contrat de travail	211	26	(24)	2	(42)	(1)	2	172
Total	1 907	183	(100)	83	(181)	17	11	1 837

NOTE 5.1.3 - PLANS D'AVANTAGES EN ACTIONS

PLAN 2026 D'ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS DE PERFORMANCE SOCIETE GENERALE

En 2026 il n'y a pas eu d'attribution gratuite d'actions de performance aux salariés autres que les personnes régulées visées à l'article L. 511-71 du Code monétaire et financier ou assimilées dont la rémunération variable est différée et les dirigeants mandataires sociaux de Société Générale.

Date d'Assemblée	22.05.2024					
Date du Conseil d'administration	11.03.2026					
Nombre total d'actions attribuées	888 448					
	Conditions de performance	Tranches	Date d'acquisition des droits	Date de fin de période de conservation	Juste valeur (en EUR)	Nombre d'actions attribuées
Sous-plan 2	oui	1ère tranche	15.03.2029	16.03.2030	59,76	174 491
		2ème tranche	15.03.2030	16.03.2031	57,01	174 597
Sous-plan 3	oui	1ère tranche	15.03.2028	01.10.2028	62,91	196 012
		2ème tranche	15.03.2029	01.10.2029	60,19	196 325
Sous-plan 4	oui	1ère tranche	15.03.2029	16.03.2030	59,76	41 620
		2ème tranche	15.03.2030	16.03.2031	57,01	41 607
Sous-plan 5	oui		14.03.2031	15.03.2032	51,38	41 607
Sous-plan 6	oui		14.03.2031	15.03.2032	51,38	15 286
Sous-plan 7	oui	1ère tranche	15.03.2029	16.03.2030	59,76	2 301
		2ème tranche	15.03.2030	16.03.2031	57,01	2 301
		3ème tranche	14.03.2031	15.03.2032	54,32	2 301

PLAN MONDIAL D'ACTIONNARIAT SALARIE

Au titre de la politique d'actionnariat salarié, Société Générale a proposé le 27 mai 2026 aux salariés du Groupe de souscrire à une augmentation de capital réservée à un cours de 54,75 euros. Ce cours intègre une décote de 20% par rapport à la moyenne arithmétique des 20 cours moyens de Bourse précédant le jour de la décision du Directeur général fixant la période et le prix de souscription (les cours moyens ont été pondérés par les volumes -VWAP : *Volume-Weighted Average Price*- et relevés chacun quotidiennement sur le marché réglementé d'Euronext Paris). 6 506 457 actions ont été souscrites. La charge pour l'exercice 2026 s'élève à 127 millions d'euros pour le Groupe après prise en compte de la durée légale d'incessibilité de cinq ans des titres, réduite des cas de déblocages anticipés.

NOTE 5.2 - AUTRES FRAIS ADMINISTRATIFS

Tableau 5.2.A

<i>(En M EUR)</i>	1er semestre 2026	2025	1er semestre 2025
Loyers	(229)	(463)	(218)
Impôts, taxes et autres contributions	(357)	(541)	(435)
Informatiques et télécom (hors loyers)	(913)	(2 021)	(996)
Honoraires et recours externes	(497)	(1 216)	(548)
Autres	(503)	(1 189)	(566)
Total	(2 499)	(5 429)	(2 763)

NOTE 6 - IMPOTS SUR LES BENEFICES

1. DETAIL DE LA CHARGE D'IMPOT

Tableau 6.A

(En M EUR)	1er semestre 2026	2025	1er semestre 2025
Charge fiscale courante ⁽¹⁾	(915)	(1 698)	(870)
Dont charge fiscale courante relative à l'impôt Pilier 2	(1)	(3)	(1)
Charge fiscale différée ⁽²⁾	(151)	(73)	(97)
Total	(1 066)	(1 771)	(967)

(1) Dont -31 millions d'euros de contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises en France au 1er semestre 2026, incluse dans les différences permanentes ci-dessous (-16 millions d'euros en 2025).

(2) En application des dispositions introduites par les amendements à la norme IAS 12, le Groupe applique l'exception obligatoire et temporaire à la comptabilisation des impôts différés associés aux impôts complémentaires découlant des règles Pilier 2.

RECONCILIATION ENTRE LE TAUX D'IMPOT NORMATIF DU GROUPE ET LE TAUX D'IMPOT EFFECTIF

Tableau 6.B

	1er semestre 2026		2025		1er semestre 2025	
	%	M EUR	%	M EUR	%	M EUR
Résultat avant impôt, hors résultat des sociétés mises en équivalence et pertes de valeur sur les écarts d'acquisition		5 047		8 784		4 517
Taux effectif Groupe	21,13%		20,16%		21,40%	
Différences permanentes	3,05%	154	2,69%	236	1,08%	48
Différentiel sur titres exonérés ou imposés à taux réduit	0,36%	18	1,24%	109	1,65%	75
Différentiel de taux d'imposition sur les profits taxés à l'étranger	1,18%	60	1,56%	137	1,59%	72
Variation de l'évaluation des impôts différés	0,11%	6	0,18%	16	0,11%	5
Taux normal d'imposition applicable aux sociétés françaises (incluant la contribution sociale de 3,3%)	25,83%		25,83%		25,83%	

Conformément aux dispositions fiscales françaises qui définissent le taux normal de l'impôt sur les sociétés, ce dernier est fixé à 25% (article 219 du Code Général des Impôts), auquel s'ajoute la Contribution Sociale sur les Bénéfices (CSB) de 3,3% (article 235 ter ZC du CGI), soit un taux de 25,83%. De plus, l'article 48 de la loi n°2025-127 de finances pour 2025 a instauré pour les exercices 2025 et 2026 une contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises dont le taux est de 41,2% pour les redevables présentant un chiffre d'affaires de plus de 3 milliards d'euros.

Les plus-values à long terme générées à l'occasion de la cession de titres de participation sont exonérées d'impôt sur les sociétés, à l'exception d'une quote-part de frais et charges s'élevant à 12% de leur montant brut en situation de plus-value nette (article 219 I a quinquies du CGI).

En outre, au titre du régime des sociétés mères et filiales, les dividendes reçus des sociétés dans lesquelles la participation est au moins égale à 5% sont exonérés sous réserve de la taxation au taux de droit commun d'une quote-part de frais et charges de 1% ou 5% (article 216 du CGI).

2. DETAIL DES ACTIFS ET PASSIFS D'IMPOTS

ACTIFS D'IMPOTS

Tableau 6.C

(En M EUR)	30.06.2026	31.12.2025
Créances d'impôts exigibles	1 118	1 385
Actifs d'impôts différés	3 269	3 324
<i>Dont impôts différés sur reports déficitaires</i>	1 618	1 722
<i>Dont impôts différés sur différences temporaires</i>	1 609	1 552
<i>Dont impôts différés sur crédits d'impôts reportables</i>	43	50
Total	4 388	4 709

PASSIFS D'IMPOTS

Tableau 6.D

(En M EUR)	30.06.2026	31.12.2025
Dettes d'impôts exigibles	1 261	1 297
Provisions pour risques fiscaux	42	43
Passifs d'impôts différés	1 288	1 263
Total	2 592	2 603

Le Groupe effectue chaque année une revue de sa capacité à absorber ses pertes fiscales reportables en tenant compte du régime fiscal applicable à chaque entité fiscale (ou groupe fiscal) concernée et d'une projection réaliste des résultats fiscaux de cette dernière. Pour cela, les résultats fiscaux sont déterminés sur la base des projections des performances des métiers. Ces dernières correspondent aux budgets prévisionnels (scénario *SG Central*) à cinq ans (de 2026 à 2030) extrapolés sur l'année 2031, celle-ci correspondant à une année « normative ».

Ces budgets prennent notamment en compte les impacts des engagements liés à la transition énergétique et environnementale. Le scénario central, conforme à un scénario *APS (Announced Pledges Scenario)*, suppose que les gouvernements et les entreprises respectent les engagements politiques annoncés. Dans ce cadre, les Etats-Unis reviennent d'abord sur les politiques climatiques et énergétiques, suivi à moyen terme d'une accélération de la transition. Le scénario prévoit également une intensification des risques physiques liés au climat dans les prochaines années, ce qui implique un scénario qui ne répond pas aux objectifs de réchauffement les plus ambitieux (1,5°C) mais qui reste néanmoins inférieur à 2°C à la fin du siècle. Il anticipe, en conséquence, une hausse de la demande d'investissement en adaptation, avec un risque de réallocation des financements au détriment des investissements de mitigation.

Les résultats fiscaux tiennent compte par ailleurs des retraitements comptables et fiscaux (dont le retournement des bases d'impôts différés actifs et passifs sur différences temporaires) applicables aux entités et juridictions concernées. Ces derniers sont déterminés d'une part sur la base d'un historique de résultats fiscaux, et d'autre part en s'appuyant sur l'expertise fiscale du Groupe, en cohérence avec les projections financières des métiers. Une extrapolation des résultats fiscaux est réalisée à compter de l'année 2031 et jusqu'à un horizon de temps jugé raisonnable dépendant de la nature des activités réalisées au sein de chaque entité fiscale.

Par principe, l'appréciation des facteurs macroéconomiques retenus, ainsi que les estimations internes utilisées pour déterminer les résultats fiscaux comportent des risques et incertitudes quant à leur réalisation sur l'horizon d'absorption des pertes. Ces risques et incertitudes concernent notamment les possibilités de changement des règles fiscales applicables (tant pour le calcul du résultat fiscal que pour les règles d'imputation des pertes fiscales reportables), ou la réalisation des hypothèses retenues. Ces incertitudes sont atténuées par des tests de robustesse des hypothèses budgétaires et stratégiques.

Au 30 juin 2026, les projections actualisées confirment la probabilité pour le Groupe de pouvoir imputer sur ses bénéfices futurs les pertes fiscales faisant l'objet d'un impôt différé actif.

NOTE 7 - CAPITAUX PROPRES

NOTE 7.1 - ACTIONS PROPRES ET INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES EMIS

1. ACTIONS ORDINAIRES ET RESERVES LIEES

Tableau 7.1.A

(En M EUR)

	30.06.2026	31.12.2025
Capital souscrit	930	959
Primes et réserves liées	17 646	19 000
Elimination des titres auto-détenus	(968)	(722)
Total	17 609	19 237

ACTIONS ORDINAIRES EMISES PAR SOCIETE GENERALE S.A.

Tableau 7.1.B

	Nombre d'actions	Capital souscrit (en MEUR)
31.12.2025	766 894 786	959
Augmentation de capital réservée aux salariés	-	-
Réductions de capital consécutives aux opérations de rachats d'actions	(22 500 572)	(28)
30.06.2026	744 394 214	930

Le Groupe a réalisé un programme de rachats d'actions entre le 19 novembre 2025 et le 6 février 2026. Durant cette période, 15 170 791 actions Société Générale ont été acquises sur le marché à un prix de revient de 1 milliard d'euros, à des fins d'annulation conformément aux décisions des Assemblées générales du 22 mai 2024 et du 20 mai 2025. La réduction de capital par annulation de titres a été réalisée le 23 février 2026.

Le Groupe a réalisé un programme de rachats d'actions annoncé le 6 février 2026 et finalisé le 18 mars 2026. Durant cette période, 20 964 286 actions Société Générale ont été acquises sur le marché à un prix de revient de 1 462 millions d'euros, à des fins d'annulation en application de la décision de l'Assemblée générale du 20 mai 2025. Conformément à l'obligation légale d'annuler un maximum de 10% du capital social sur une période de 24 mois, une réduction de capital par annulation de 7 329 781 titres a été réalisée le 7 mai 2026.

Au titre de la politique d'actionnariat salarié du Groupe (cf. Note 5.1), Société Générale a proposé le 27 mai 2026 à ses salariés de souscrire à une augmentation de capital réservée. 6 506 457 actions ont été souscrites. L'augmentation de capital a été réalisée le 23 juillet 2026.

Au 30 juin 2026, le capital social de Société Générale S.A. entièrement libéré s'élève à 930 492 767,50 euros et se compose de 744 394 214 actions d'une valeur nominale de 1,25 euro.

2. TITRES AUTODETENUS

Au 30 juin 2026, les 13 160 681 actions détenues par les sociétés du Groupe à des fins d'autocontrôle, de transaction ou de gestion active des fonds propres (incluant les rachats d'actions à des fins d'annulation) représentent 1,77% du capital de Société Générale S.A.

Le montant porté en déduction des capitaux propres consolidés relatif à l'acquisition par le Groupe de ses propres instruments de capitaux propres (fermes ou dérivés) est de 968 millions d'euros dont 10 millions d'euros au titre des activités de marché.

L'évolution de l'autodétention sur le 1er semestre 2026 s'analyse comme suit :

Tableau 7.1.C

(En M EUR)	Contrat de liquidité	Activités de transaction	Autocontrôle et gestion active des fonds propres	Total
Cessions nettes d'achats	-	13	(258)	(245)
Plus-values nettes d'impôts sur actions propres et dérivés sur actions propres imputées sur les capitaux propres	-	-	(128)	(128)

3. INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES EMIS

TITRES SUPER SUBORDONNES EMIS PAR SOCIETE GENERALE S.A.

Compte tenu de la durée indéterminée des titres super subordonnés émis par Société Générale S.A. et du caractère discrétionnaire de la décision de versement de leur rémunération, ces titres sont classés en capitaux propres et sont présentés parmi les Autres instruments de capitaux propres.

Au 30 juin 2026, le montant des titres super subordonnés émis par Société Générale S.A. convertis au cours d'origine s'élève à 10 554 millions d'euros.

L'augmentation de 793 millions d'euros sur le 1er semestre 2026 s'explique par deux émissions de titres super subordonnés en dollars américains et en euros ainsi que par le remboursement d'un titre émis en dollars américains.

AUTRES INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES EMIS PAR LES FILIALES

Les titres subordonnés à durée indéterminée émis par les filiales intégrant des clauses à caractère discrétionnaire relatives au paiement des intérêts sont qualifiés d'instruments de capitaux propres et sont présentés parmi les Participations ne donnant pas le contrôle dans le bilan consolidé du Groupe.

Au 30 juin 2026, le nominal des autres instruments de capitaux propres émis par les filiales du Groupe est de 800 millions d'euros.

4. EFFET DES VARIATIONS DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Sur le 1er semestre 2026, l'effet des variations du périmètre de consolidation enregistré dans les capitaux propres consolidés (-163 millions d'euros) se décompose comme suit :

- -75 millions d'euros en part du Groupe principalement relative à l'impact des options de vente vendues aux actionnaires minoritaires de Sanford C. Bernstein Holdings Limited (cf. Note 2.2) ;
- -88 millions d'euros en Participations ne donnant pas le Contrôle principalement en lien avec la cession de SG Cameroun (cf. Note 2.1).

NOTE 7.2 - RESULTAT PAR ACTION ET DIVIDENDES

1. RESULTAT PAR ACTION

Tableau 7.2.A

(En M EUR)	1er semestre 2026	2025	1er semestre 2025
Résultat net part du Groupe	3 487	6 002	3 061
Rémunération attribuable aux titres subordonnés et super-subordonnés	(374)	(719)	(387)
Frais d'émissions relatifs aux titres subordonnés et super-subordonnés	(4)	(1)	-
Résultat net attribuable aux actionnaires porteurs d'actions ordinaires	3 109	5 282	2 674
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation ⁽¹⁾	738 318 869	776 255 365	785 488 331
Résultat par action ordinaire (en EUR)	4,21	6,80	3,40
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat net dilué par action	738 318 869	776 255 365	785 488 331
Résultat dilué par action ordinaire (en EUR)	4,21	6,80	3,40

(1) Hors actions d'autocontrôle.

2. DISTRIBUTION DE DIVIDENDES SUR ACTIONS ORDINAIRES

Le montant de dividendes distribués sur actions ordinaires sur le premier semestre 2026 par le Groupe s'élève à 1 380 millions d'euros et se décompose de la manière suivante :

Tableau 7.2.B

(En M EUR)	1er semestre 2026			2025		
	Part du Groupe ⁽¹⁾	Participations ne donnant pas le contrôle	Total	Part du Groupe ⁽¹⁾	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Payé en actions	-	-	-	-	-	-
Payé en numéraire	(730)	(650)	(1 380)	(1 315)	(720)	(2 035)
Total	(730)	(650)	(1 380)	(1 315)	(720)	(2 035)

(1) L'Assemblée générale du 27 mai 2026 a approuvé la distribution d'un dividende en numéraire de 1,2 milliard d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025, portant à 1,61 euro le dividende par action. Un acompte de ce dividende de 0,61 euro ayant déjà été mis en paiement le 9 octobre 2025 pour 0,5 milliard d'euros, le solde du dividende égal à 1,00 euro par action a été mis en paiement en juin 2026.

NOTE 8 - AUTRES INFORMATIONS

NOTE 8.1 - INFORMATION SECTORIELLE

Les résultats sectoriels sont présentés en tenant compte de l'effet des transactions internes au Groupe tandis que les actifs et passifs sectoriels sont présentés après leur élimination.

La comparabilité des résultats sectoriels sur les périodes présentées doit être appréciée en tenant compte des variations du périmètre de consolidation (cf. Note 2.1).

Tableau 8.1.A

	1er semestre 2026										
	Banque de détail en France, Banque privée et Assurances			Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs			Mobilité, Banque de détail et Services financiers à l'International			Hors Pôles ⁽²⁾	Total groupe Société Générale
(en M EUR)	Banque de détail en France et Banque privée	Assurances	Total	Activités de Marché et Services aux Investisseurs	Financement et Conseil	Total	Banque de détail à l'International	Mobilité et Services financiers	Total		
Produit net bancaire ⁽¹⁾	4 689	368	5 057	3 609	1 864	5 473	1 749	2 067	3 815	(143)	14 202
Frais de gestion ⁽³⁾	(2 859)	(52)	(2 910)	(2 295)	(1 014)	(3 309)	(938)	(1 079)	(2 016)	(249)	(8 485)
Résultat brut d'exploitation	1 831	316	2 147	1 314	850	2 163	811	988	1 799	(392)	5 717
Coût du risque de crédit	(387)	(0)	(387)	2	(60)	(58)	(115)	(187)	(302)	2	(745)
Résultat d'exploitation	1 444	316	1 760	1 317	789	2 105	696	801	1 497	(391)	4 972
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	(1)	-	(1)	3	(0)	3	-	10	10	(0)	12
Gains ou pertes nets sur autres actifs	1	(0)	1	(0)	0	(0)	5	11	16	59	76
Résultat avant impôts	1 444	316	1 759	1 320	789	2 109	701	821	1 522	(331)	5 059
Impôts sur les bénéfices	(376)	(82)	(458)	(313)	(138)	(450)	(160)	(191)	(350)	192	(1 066)
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 068	234	1 302	1 007	652	1 658	541	631	1 172	(139)	3 993
Participations ne donnant pas le contrôle	1	2	3	18	0	18	198	249	447	38	506
Résultat net part du Groupe	1 067	232	1 299	989	651	1 640	344	381	725	(177)	3 487
Actifs sectoriels	251 016	206 560	457 576	698 481	211 792	910 273	111 208	90 315	201 523	104 120	1 673 492
Passifs sectoriels ⁽⁴⁾	286 573	193 847	480 420	712 793	141 531	854 324	87 818	51 495	139 313	118 886	1 592 943

Tableau 8.1.B

2025

	Banque de détail en France, Banque privée et Assurances			Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs			Mobilité, Banque de détail et Services financiers à l'International			Hors Pôles ⁽²⁾	Total groupe Société Générale
(en M EUR)	Banque de détail en France et Banque privée	Assurances	Total	Activités de Marché et Services aux Investisseurs	Financement et Conseil	Total	Banque de détail à l'International	Mobilité et Services financiers	Total		
Produit net bancaire ⁽¹⁾	8 519	708	9 227	6 653	3 767	10 419	3 675	4 316	7 990	(383)	27 254
Frais de gestion ⁽¹⁾	(5 972)	(129)	(6 100)	(4 434)	(2 041)	(6 474)	(2 000)	(2 335)	(4 334)	(429)	(17 338)
Résultat brut d'exploitation	2 548	579	3 127	2 219	1 726	3 945	1 675	1 981	3 656	(812)	9 916
Coût du risque de crédit	(703)	(0)	(703)	(9)	(288)	(297)	(123)	(365)	(489)	12	(1 477)
Résultat d'exploitation	1 845	578	2 423	2 210	1 438	3 649	1 552	1 615	3 168	(800)	8 439
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	2	-	2	(0)	(0)	(0)	-	18	18	(1)	18
Gains ou pertes nets sur autres actifs	35	(0)	34	(1)	1	(0)	1	(1)	(0)	312	345
Résultat avant impôts	1 881	578	2 459	2 208	1 439	3 648	1 553	1 632	3 185	(489)	8 803
Impôts sur les bénéfices	(489)	(150)	(639)	(526)	(200)	(726)	(355)	(409)	(765)	358	(1 771)
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 393	428	1 821	1 683	1 240	2 922	1 197	1 222	2 420	(131)	7 032
Participations ne donnant pas le contrôle	2	4	6	7	1	8	436	496	932	85	1 030
Résultat net part du Groupe	1 391	424	1 815	1 676	1 239	2 915	761	726	1 489	(216)	6 002
Actifs sectoriels	253 174	191 842	445 016	611 753	195 527	807 280	105 643	89 568	195 211	99 135	1 546 641
Passifs sectoriels ⁽⁴⁾	282 803	178 987	461 790	631 132	119 187	750 319	85 892	50 070	135 962	119 044	1 467 114

Tableau 8.1.C

1er semestre 2025

	Banque de détail en France, Banque privée et Assurances			Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs			Banque de détail à l'International, Services de mobilité et de leasing			Hors Pôles ⁽²⁾	Total Groupe Société Générale
	Banque de détail en France et Banque privée	Assurances	Total	Activités de Marché et Services aux Investisseurs	Financement et Conseil	Total	Banque de détail à l'International	Services de mobilité et leasing	Total		
Produit net bancaire ⁽¹⁾	4 225	343	4 568	3 674	1 868	5 542	1 833	2 203	4 036	(273)	13 874
Frais de gestion ⁽³⁾	(2 978)	(65)	(3 043)	(2 341)	(1 044)	(3 385)	(1 028)	(1 212)	(2 240)	(267)	(8 935)
Résultat brut d'exploitation	1 247	278	1 525	1 333	824	2 157	805	992	1 796	(539)	4 939
Coût du risque	(317)	(0)	(317)	(4)	(132)	(136)	(65)	(185)	(250)	4	(699)
Résultat d'exploitation	931	278	1 208	1 329	691	2 021	740	807	1 546	(535)	4 240
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	(2)	-	(2)	2	(0)	2	-	8	8	(0)	7
Gains ou pertes nets sur autres actifs	27	(0)	27	(1)	1	0	1	(0)	0	250	277
Résultat avant impôts	956	278	1 233	1 330	692	2 022	740	814	1 554	(286)	4 524
Impôts sur les bénéfices	(249)	(72)	(321)	(317)	(98)	(415)	(170)	(205)	(375)	143	(967)
Résultat net	707	205	912	1 013	594	1 607	570	610	1 180	(142)	3 557
Participations ne donnant pas le contrôle	0	2	3	1	0	2	209	249	458	34	496
Résultat net part du Groupe	706	203	909	1 012	594	1 606	362	361	722	(176)	3 061
Actifs sectoriels	253 741	185 204	438 945	622 147	189 590	811 737	104 370	93 368	197 738	103 069	1 551 491
Passifs sectoriels⁽⁴⁾	285 510	173 780	459 290	642 657	115 289	757 946	84 020	51 265	135 285	121 509	1 474 030

(1) Sur le premier semestre 2026, le Produit net bancaire est principalement constitué par 2 379 millions d'euros de Marge nette d'intérêts sur le sous-pilier Banque de détail en France et Banque privée et par 3 507 millions d'euros de Résultat sur opérations financières sur le sous-pilier Activités de Marché et Services aux Investisseurs.

(2) Les produits ou charges, ainsi que les actifs et les passifs qui ne relèvent pas directement de l'activité des pôles sont affectés au Hors Pôles. Les résultats du Hors Pôles intègrent notamment des conséquences de la gestion centrale par le Groupe des litiges et des opérations conduisant à des variations du périmètre de consolidation. Les Frais de gestion supportés par les entités bancaires au titre de la distribution des contrats d'assurance sont considérés comme des frais directement rattachables à l'exécution des contrats et sont donc intégrés à l'évaluation de ces derniers et présentés dans la rubrique Charges des services d'assurance, ce retraitement est affecté au Hors Pôles.

(3) Ces montants regroupent les Autres charges générales d'exploitation et les Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles.

(4) Les passifs sectoriels correspondent aux dettes (total passif hors capitaux propres).

NOTE 8.2 - PROVISIONS

SYNTHESE

Tableau 8.2.A

(En M EUR)	Stock au 31.12.2025	Dotations	Reprises disponibles	Dotations nettes	Reprises utilisées	Change et autres	Stock au 30.06.2026
Provisions pour risque de crédit sur engagements hors bilan (cf. Note 3.8)	674	345	(389)	(45)	-	2	631
Provisions sur avantages du personnel (cf. Note 5.1)	1 907	183	(100)	83	(181)	28	1 837
Provisions sur engagements liés aux comptes et plans d'épargne logement	109	3	(30)	(27)	-	-	81
Autres provisions ⁽¹⁾	1 262	105	(53)	52	(31)	(12)	1 272
Total	3 952	635	(572)	62	(212)	18	3 821

(1) Y compris les provisions pour litiges juridiques, amendes, pénalités et litiges commerciaux.

2. AUTRES PROVISIONS

Les autres provisions incluent notamment des provisions pour restructuration (hors frais de personnel), des provisions pour litiges, ainsi que des provisions pour reversement de fonds à venir dans le cadre d'opérations de financement pour la clientèle.

Le Groupe procède chaque trimestre à un examen détaillé des litiges en cours présentant un risque significatif. La description de ces litiges est présentée dans la Note 9 « Information sur les risques et litiges ».

NOTE 8.3 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

TABEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Tableau 8.3.A

(En M EUR)	31.12.2025	Augmentations / Dotations	Diminutions / Reprises	Réévaluations	Autres mouvements	30.06.2026
Immobilisations incorporelles	3 168	(66)	(30)		23	3 095
<i>Dont valeurs brutes</i>	<i>10 232</i>	<i>297</i>	<i>(69)</i>		<i>37</i>	<i>10 497</i>
<i>Dont amortissements et dépréciations</i>	<i>(7 064)</i>	<i>(363)</i>	<i>39</i>		<i>(14)</i>	<i>(7 403)</i>
Immobilisations corporelles d'exploitation (hors actifs de location simple)	3 650	21	(136)		(54)	3 481
<i>Dont valeurs brutes</i>	<i>10 095</i>	<i>254</i>	<i>(248)</i>		<i>(90)</i>	<i>10 010</i>
<i>Dont amortissements et dépréciations</i>	<i>(6 445)</i>	<i>(233)</i>	<i>112</i>		<i>36</i>	<i>(6 529)</i>
Actifs de location simple des sociétés de Financements spécialisés	51 338	4 119	(4 602)		202	51 056
<i>Dont valeurs brutes</i>	<i>69 454</i>	<i>8 418</i>	<i>(8 260)</i>		<i>277</i>	<i>69 889</i>
<i>Dont amortissements et dépréciations</i>	<i>(18 116)</i>	<i>(4 298)</i>	<i>3 657</i>		<i>(75)</i>	<i>(18 832)</i>
Immeubles de placement (hors activités d'assurance)	5	-	-		-	5
<i>Dont valeurs brutes</i>	<i>20</i>	<i>-</i>	<i>0</i>		<i>0</i>	<i>21</i>
<i>Dont amortissements et dépréciations</i>	<i>(15)</i>	<i>-</i>	<i>-</i>		<i>-</i>	<i>(15)</i>
Immeubles de placement (activités d'assurance)	666	2	-	(3)	-	665
Droits d'utilisation	1 671	(48)	(27)		15	1 612
<i>Dont valeurs brutes</i>	<i>3 775</i>	<i>131</i>	<i>(132)</i>		<i>12</i>	<i>3 785</i>
<i>Dont amortissements et dépréciations</i>	<i>(2 104)</i>	<i>(178)</i>	<i>105</i>		<i>3</i>	<i>(2 174)</i>
Total	60 498	4 028	(4 795)	(3)	186	59 913

NOTE 9 - INFORMATION SUR LES RISQUES ET LITIGES

Le Groupe procède chaque trimestre à un examen détaillé des litiges présentant un risque significatif. Ces litiges peuvent donner lieu à l'enregistrement de provisions s'il s'avère probable ou certain que leur règlement donnera lieu à une sortie de ressources au bénéfice d'un tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Ces provisions pour litiges sont classées parmi les Autres provisions au sein du poste Provisions au passif du bilan.

Aucune information détaillée n'est fournie sur la constitution éventuelle de provisions individuelles ni sur le montant de ces dernières dans la mesure où une telle communication serait de nature à porter préjudice à la résolution des litiges concernés.

- Le 24 octobre 2012, la Cour d'appel de Paris a confirmé la décision rendue le 5 octobre 2010 par le tribunal correctionnel de Paris déclarant J. Kerviel coupable d'abus de confiance, d'introduction frauduleuse de données dans un système informatique, de faux et d'usage de faux et le condamnant à cinq années d'emprisonnement dont deux avec sursis ainsi qu'au versement de 4,9 milliards d'euros à titre de dommages-intérêts à Société Générale. Le 19 mars 2014, la Cour de cassation a confirmé la responsabilité pénale de J. Kerviel. L'arrêt de la Cour de cassation clôt ainsi ce dossier sur le plan pénal. Sur le plan civil, la Cour d'appel de Versailles a rejeté le 23 septembre 2016 la demande d'expertise de J. Kerviel et a confirmé ainsi le montant de la perte nette comptable de 4,9 milliards d'euros de la Banque résultant des agissements frauduleux de J. Kerviel. Elle a également déclaré J. Kerviel partiellement responsable du préjudice causé à Société Générale et l'a condamné à payer à Société Générale 1 million d'euros. Société Générale et J. Kerviel n'ont pas formé de pourvoi en cassation. Société Générale considère que cette décision est sans effet sur sa situation fiscale. Toutefois, comme indiqué par le Ministre de l'Economie et des Finances dès septembre 2016, l'administration fiscale a examiné les conséquences fiscales de cette perte comptable et a indiqué qu'elle envisageait de remettre en cause la déductibilité de la perte occasionnée par les agissements de J. Kerviel à hauteur de 4,9 milliards d'euros. Cette proposition de rectification est sans effet immédiat et devra éventuellement être confirmée par une notification de redressement adressée par l'administration lorsque Société Générale sera en situation d'imputer les déficits reportables issus de la perte sur son résultat imposable. Une telle situation ne se produira pas avant plusieurs années selon les prévisions de la Banque. Au regard de l'avis du Conseil d'Etat de 2011 et de sa jurisprudence constante, Société Générale considère qu'il n'y a pas lieu de provisionner les impôts différés actifs correspondants. Dans l'hypothèse où l'administration déciderait le moment venu de confirmer sa position actuelle, le groupe Société Générale ne manquerait pas de faire valoir ses droits devant les juridictions compétentes. Par décision du 20 septembre 2018, la Commission d'instruction de la Cour de révision et de réexamen des condamnations pénales a par ailleurs déclaré irrecevable la requête en révision déposée en mai 2015 par J. Kerviel à l'encontre de sa condamnation pénale confirmant ainsi l'absence de tout élément ou fait nouveau susceptible de justifier une réouverture du dossier pénal.
- Le 3 janvier 2023, Société Générale Private Banking (Switzerland) (« SGPBS »), alors filiale de SG Luxembourg, a conclu un accord transactionnel, devenu définitif le 28 mars 2025, en vue de mettre un terme au litige aux Etats-Unis en lien avec le schéma de Ponzi mis en place par Robert Allen Stanford et certaines entités liées à son groupe, dont Stanford International Bank Limited. Cet accord transactionnel prévoyait le versement par SGPBS d'une indemnité de 157 millions de dollars américains en échange de l'abandon des demandes formées contre cette dernière. Comme prévu par la documentation contractuelle relative à la cession de SGPBS, réalisée le 31 janvier 2025, le groupe Société Générale a pris en charge le paiement de ce montant. Toutes les procédures Stanford aux Etats-Unis sont désormais terminées.

A Genève, dans le même dossier, une requête en conciliation, puis un mémoire en demande, ont été déposés contre SGPBS, respectivement en novembre 2022 et juin 2023 par les *Joint Liquidators* antiguais représentant également les investisseurs représentés par les demandeurs qui étaient parties aux procédures américaines précitées. UBP, acquéreur de SGPBS, est désormais partie à cette procédure suisse. Conformément à la documentation contractuelle relative à la cession de SGPBS et sous les réserves qui y sont prévues, Société Générale continue in fine à porter le risque financier qui est associé à cette procédure. Le 3 mars 2025, le juge suisse a fait droit à la demande d'examen préalable de la qualité à agir du demandeur avant de se prononcer sur le fond de sa demande. Le 26 août 2025, le juge a également fait droit à la demande d'examen préalable de l'autorité de la chose jugée attachée au *Bar Order* du 8 juin 2023 ainsi qu'à l'accord transactionnel du 19 février 2023 avant de se prononcer sur le fond de sa demande. Ces demandes d'examen préalables sont actuellement pendantes.

- Le 10 décembre 2012, le Conseil d'Etat a rendu deux décisions jugeant que le précompte qui était prélevé sur les entreprises en France était contraire au droit communautaire et définissant les modalités de restitution des sommes prélevées sur les entreprises par les autorités fiscales. Les modalités définies par le Conseil d'Etat ont cependant conduit à limiter fortement le droit à restitution. Or, Société Générale a acquis en 2005, auprès de deux entreprises (Rhodia et Suez, devenue Engie), des droits de cette nature. L'une des décisions du Conseil d'Etat concerne l'entreprise Rhodia. Société Générale a fait valoir ses droits dans le cadre des différents contentieux avec l'administration devant les juridictions administratives en France.

Saisie par plusieurs entreprises françaises, la Commission européenne a considéré que les décisions rendues par le Conseil d'Etat le 10 décembre 2012, censées mettre en œuvre un arrêt de la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE) du 15 septembre 2011, méconnaissaient le droit communautaire. La Commission européenne a ensuite engagé une procédure en manquement contre la République française en novembre 2014 et confirmé sa position via la saisine le 8 décembre 2016 de la Cour de Justice de l'Union européenne. La Cour de justice a rendu son arrêt le 4 octobre 2018 et a condamné la France pour manquement au motif que le Conseil d'Etat n'avait pas pris en compte l'impôt des sous-filiales européennes afin de gager le précompte acquitté à tort, et du fait également que le Conseil d'Etat avait omis de saisir la Cour de justice à titre préjudiciel. S'agissant de la mise en œuvre pratique de la décision, Société Générale a continué à faire valoir ses droits auprès des juridictions compétentes et de l'administration fiscale. La Cour administrative d'appel de Versailles a ainsi prononcé le 23 juin 2020 un arrêt favorable à Engie sur les créances rachetées à Suez de 2002 et 2003, suivies d'une exécution financière en faveur de Société Générale. Cet arrêt a jugé que le précompte n'était pas compatible avec la directive mère-filles. Saisi en cassation contre cet arrêt, le Conseil d'Etat a considéré qu'il convenait de poser une question préjudicielle à la CJUE afin de s'en assurer. La Cour de justice, dans un arrêt du 12 mai 2022, a confirmé la non-compatibilité du précompte avec la directive mère-filles. Le Conseil d'Etat, par une décision Engie du 30 juin 2023, a pris acte de cette incompatibilité et a ainsi confirmé la solution qui avait été retenue par l'arrêt de la Cour administrative de Versailles pour l'année 2002, mais a renvoyé l'examen de l'année 2003 à cette même Cour, laquelle a confirmé le 9 janvier 2024 le dégrèvement partiel prononcé par l'administration en cours d'instance. Société Générale a formé un pourvoi qui n'a pas été admis par le Conseil d'Etat par une décision du 23 décembre 2024 mettant un terme définitif au contentieux portant sur les créances 2002 et 2003. Concernant les créances Suez 1999 à 2001 et la créance Rhodia, un contentieux indemnitaire a été introduit en avril 2017 devant le tribunal administratif de Paris qui a rejeté les demandes de Société Générale le 28 février 2023. En avril 2023, Société Générale a interjeté appel de cette décision devant la Cour administrative d'appel de Paris et a initié une procédure pour violation du droit communautaire auprès de la Commission européenne. La Cour administrative d'appel de Paris a rendu une décision partiellement défavorable en date du 17 juillet 2025, ne faisant droit à la requête de Société Générale qu'en tant qu'elle concerne les précomptes Rhodia, mais rejetant les demandes au titre des précomptes Suez. Société Générale s'est pourvue en cassation devant le Conseil d'Etat en septembre 2025. La procédure européenne est toujours en cours.

- Société Générale, ainsi que d'autres institutions financières, avaient été assignées dans le cadre d'une action de groupe dans laquelle il leur est reproché d'avoir enfreint le droit américain de la concurrence et le *Commodity Exchange Act* s'agissant de son implication sur le marché de Londres de fixation du prix de l'or. L'action a été initiée pour le compte de personnes ou entités ayant vendu de l'or physique, ayant vendu des contrats de futures indexés sur l'or sur le *Chicago Mercantile Exchange* (CME), vendu des ETF sur l'or, vendu des options d'achat d'or négociées sur le CME, acheté des options de vente d'or négociées sur le CME, vendu de l'or de gré à gré ou des contrats à terme ou des options d'achat d'or, ou acheté de gré à gré des options de vente d'or. Société Générale, ainsi que trois autres défendeurs, est parvenue à trouver un accord pour mettre un terme à cette action pour 50 millions de dollars américains. La transaction a été approuvée définitivement par une ordonnance du 8 août 2022. Ce dossier est désormais clos. Bien que le montant de la part de Société Générale dans cette transaction ne soit pas public, il n'est pas significatif financièrement.

Société Générale et d'autres institutions financières ont également été assignées dans le cadre de deux actions de groupe au Canada (devant la Cour Supérieure d'Ontario à Toronto et la Cour Supérieure du Québec dans la ville de Québec) pour des demandes similaires. Société Générale et d'autres défendeurs ont trouvé un accord pour mettre un terme à ces deux actions, sous réserve de l'approbation par le Tribunal que les demandeurs ont sollicité le 7 juillet 2026. L'accord transactionnel implique le paiement par Société Générale d'un montant de 950 milliers de dollars canadiens en échange de la fin des procédures pendantes au Canada.

- Depuis août 2015, certaines entités ainsi que d'anciens et actuels employés du groupe Société Générale sont visés par plusieurs enquêtes conduites par les autorités fiscales et pénales allemandes au titre de possibles schémas de

fraude fiscale sur dividendes d'actions allemandes à l'occasion de transactions sur titres, dits schémas « CumEx ». Ces enquêtes sont entre autres relatives à la prétendue implication de Société Générale et Newedge dans de tels schémas, pour compte propre ou pour le compte de clients, et à un fonds administré par SGSS GmbH. Les entités du Groupe répondent aux demandes des autorités allemandes.

Les entités du groupe Société Générale peuvent en outre être exposées à des demandes de tiers, dont des autorités fiscales allemandes, et faire l'objet de contentieux judiciaires à l'initiative de clients impliqués dans des procédures contre l'administration fiscale allemande.

- Société Générale et certaines de ses filiales sont assignées dans le cadre d'une action devant la *US Bankruptcy Court* de Manhattan initiée par le *Trustee* nommé dans le cadre de la liquidation de la société Bernard L. Madoff Investment Securities LLC (« BLMIS »). L'action est identique à celles initiées par le *Trustee* de BLMIS à l'encontre de nombreuses institutions et sollicite le recouvrement de montants prétendument reçus indirectement de BLMIS par des entités Société Générale, par le truchement de « fonds nourriciers » qui avaient investi dans BLMIS et desquels Société Générale avait reçu des remboursements. Le demandeur prétend que les montants reçus par les entités Société Générale sont actionnables et recouvrables sur le fondement du *US Bankruptcy Code* et de la loi de l'Etat de New York. Le *Trustee* de BLMIS tente de recouvrer un montant agrégé d'environ 150 millions de dollars américains auprès des entités Société Générale. Celles-ci ont mis un terme à ce litige en concluant un accord transactionnel avec le *Trustee*. Il a été mis fin à la procédure par ordonnance du 20 juin 2025. Ce dossier est donc désormais définitivement terminé.
- Dans le cadre de la cession de sa filiale polonaise Euro Bank à Bank Millennium le 31 mai 2019 et de la garantie accordée à cette dernière couvrant divers risques, Société Générale continue de suivre l'évolution des contentieux liés au portefeuille de prêts émis par Euro Bank et libellés en franc suisse ou indexés sur le franc suisse. Le provisionnement de ce dossier dans les comptes de Société Générale tient compte de l'augmentation du nombre de litiges sur son portefeuille cédé et de la teneur des décisions rendues par les juridictions en Pologne.
- Comme d'autres établissements de la place, Société Générale fait l'objet de vérifications par l'administration fiscale de ses activités de prêt/emprunt de titres et sur instruments dérivés actions et indices. Les exercices vérifiés de 2017 à 2022 ont fait l'objet de propositions de rectifications au titre de l'application d'une retenue à la source. Ces propositions sont contestées par le Groupe. Des discussions avec l'administration fiscale sont toujours en cours. S'agissant d'un sujet de place, le 8 décembre 2023, le Conseil d'Etat, saisi par la FBF, a jugé que l'administration fiscale ne pouvait étendre l'application d'une retenue à la source sur dividendes au-delà du cadre légal existant, sauf à ce que les contribuables se rendent coupables d'un abus de droit, jugeant ainsi que la position de l'administration fiscale fondée sur la notion de bénéficiaire effectif était contraire à la loi. Les services vérificateurs s'orientent désormais vers l'abus de droit pour fonder leurs redressements et sont en principe tenus d'analyser individuellement les opérations. A l'occasion d'une perquisition du parquet national financier (« PNF ») fin mars 2023 dans cinq établissements bancaires à Paris, dont Société Générale, cette dernière a appris qu'elle faisait l'objet d'une enquête préliminaire en lien avec le même sujet.
- Le 19 août 2022, une entreprise Russe d'engrais, EuroChem North West-2 (ci-après « EuroChem »), filiale détenue entièrement par EuroChem AG, a assigné Société Générale et sa succursale de Milan (ci-après « Société Générale ») devant les tribunaux anglais. Cette assignation est relative à cinq garanties à première demande que Société Générale a émises en faveur d'EuroChem en lien avec la construction d'un projet à Kingisepp en Russie. Le 4 août 2022, EuroChem a sollicité la mise en exécution des garanties. Société Générale a alors expliqué être dans l'incapacité d'honorer ces demandes en raison de sanctions internationales impactant directement les transactions, analyse qu'EuroChem conteste. EuroChem AG est intervenue volontairement comme demandeur en cours de procédure. Dans une décision du 31 juillet 2025, le Tribunal a rejeté la demande en paiement formée contre SG jugeant qu'en application des sanctions européennes, les garanties étaient gelées et ne pouvaient être exécutées. Le 29 octobre 2025, les demandeurs ont interjeté appel de la décision du Tribunal anglais, procédure dont ils ont ensuite décidé de se désister. La Cour d'Appel a confirmé la fin de la procédure d'appel contre Société Générale par une ordonnance du 27 février 2026. Cette procédure en Angleterre est donc désormais définitivement terminée. Le 25 novembre 2025, EuroChem a assigné Société Générale devant la juridiction commerciale de Saint Pétersbourg, en Russie, dans le même dossier. Société Générale se défend contre ces demandes.
- Les 24 et 25 juin 2025, le PNF a diligenté une perquisition des locaux de Société Générale à La Défense. Concomitamment, les autorités luxembourgeoises ont, à la demande du PNF, procédé à une perquisition des locaux

de SG Luxembourg au Luxembourg. Ces mesures semblent s'inscrire dans le cadre d'une enquête préliminaire en cours du PNF en lien avec des opérations pour des clients français de la banque.

- Le Conseil de la Concurrence roumain (le « Conseil ») a ouvert une enquête en 2022 sur la fixation des taux de référence ROBOR/ROBID par plusieurs banques roumaines, dont BRD. Le 6 avril 2026, les services d'enquête du Conseil ont rendu un rapport retenant un éventuel manquement aux réglementations roumaines et de l'UE interdisant les accords anticoncurrentiels et de pratiques concertées, à l'égard de l'ensemble des banques roumaines concernées. BRD et les autres banques ont été notifiées le 5 juin 2026 que le Conseil avait décidé d'imposer des amendes à l'intégralité des banques concernées. BRD attend à présent la publication de la décision motivée du Conseil et considérera l'ensemble des recours juridiques possibles afin d'obtenir l'annulation de la décision.
- À la suite d'un contrôle sur place d'octobre 2023 à mai 2024 portant sur l'activité de commercialisation d'offres groupées de services et la distribution de produits d'assurance affinitaires par le réseau SG en France, l'ACPR a décidé le 6 février 2025 de saisir la Commission des Sanctions d'une procédure disciplinaire à l'encontre de SG concernant les modalités de commercialisation et la gestion de certains produits d'assurance. Par décision en date du 13 mai 2026, SG a été condamnée à une amende de 20 millions d'euros assortie d'un blâme et d'une publication nominative pendant cinq ans.

5.2 Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

PricewaterhouseCoopers Audit

63, rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine

KPMG S.A.

Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris La Défense Cédex

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

(Période du 1^{er} janvier 2026 au 30 juin 2026)

Aux Actionnaires

Société Générale SA

29 BOULEVARD HAUSSMANN
75009 Paris

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Société Générale SA, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2026 au 30 juin 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés résumés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 30 juillet 2026

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

KPMG S.A.

Emmanuel Benoist Ridha Ben Chamek

Guillaume MABILLE

6. ACTION, CAPITAL ET ÉLÉMENTS JURIDIQUES

6.1 Information sur le capital

Actualisation de la page 682 du document d'enregistrement universel 2026

Répartition du capital et des droits de vote au 30 juin 2026

	30/06/2026 ⁽¹⁾			
	Nombre d'actions	%du capital	%des droits de vote ⁽²⁾	% des droits de vote exerçables en AG ⁽²⁾
Actionnariat salarié – plans d'épargne ⁽³⁾	65 006 486	8,73%	15,51%	15,78%
BlackRock, Inc.	55 594 821	7,47%	6,71%	6,83%
The Capital Group Companies, Inc.	27 984 629	3,76%	3,38%	3,44%
Amundi	15 658 046	2,10%	1,89%	1,92%
Caisse des Dépôts et Consignations	10 163 062	1,37%	1,23%	1,25%
BNPP AM	17 029 657	2,29%	2,74%	2,79%
Public	538 598 102	72,35%	66,80%	67,98%
Autodétention ⁽²⁾	14 359 411	1,93%	1,73%	0,00%
TOTAL	744 394 214	100%	100%	100%
Base de référence		744 394 214	828 070 180	813 710 769

(1) Au 30 juin 2026, la part des actionnaires institutionnels européens dans le capital est estimée à 31,94%.

(2) Conformément à l'article 223-11 du Règlement général de l'AMF, des droits de vote sont associés aux actions d'autocontrôle et d'autodétention pour le calcul du nombre total de droits de vote, mais ces actions sont dépourvues de droit de vote en Assemblée générale.

(3) Depuis le 1^{er} janvier 2021, les droits de vote relatifs aux actions Société Générale comprises dans le FCPE « Société Générale Actionnariat (Fonds E) » sont exclusivement exercés individuellement par les porteurs de parts et, pour les fractions de parts formant rompus, par le conseil de surveillance de ce fonds.

Le tableau ci-dessus présente les actionnaires ayant effectué une déclaration de franchissement de seuil légal ainsi que ceux ayant récemment effectué une déclaration de franchissement de seuil statutaire (depuis le 19 mai 2020).

Communiqué de presse du 23 juillet 2026- Augmentation de capital du Plan Mondial d'Actionnariat Salarié 2026 Société Générale annonce avoir réalisé avec succès une augmentation de capital dans le cadre du 33^{ème} Plan Mondial d'Actionnariat Salarié.

Environ 54 000 salariés et anciens salariés retraités éligibles du Groupe dans 31 pays ont souscrit au 33^{ème} Plan Mondial d'Actionnariat Salarié 2026.

Le 23 juillet 2026, le Directeur général a, sur autorisation de l'Assemblée générale du 20 mai 2025 et délégation du Conseil d'administration, constaté la réalisation de l'augmentation de capital à l'issue du Plan Mondial d'Actionnariat Salarié 2026.

Cette augmentation de capital s'élève à un montant total de 356 228 520,75 euros et a donné lieu à l'émission de 6 506 457 nouvelles actions, soit 0,87% du capital social.

L'opération aura un impact d'environ +9 points de base sur le ratio CET1 du Groupe au troisième trimestre 2026.

À la suite de cette opération, le capital social de Société Générale est de 938 625 838,75 d'euros, divisé en 750 900 671 actions de 1,25 euro de nominal par action.

7. RESPONSABLE DU DEUXIÈME AMENDEMENT AU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL

7.1 Responsable du deuxième amendement au Document d'enregistrement universel

M. Slawomir KRUPA

Directeur général de Société Générale

7.2 Attestation du responsable

J'atteste que les informations contenues dans le présent amendement au document d'enregistrement universel sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes semestriels consolidés sont établis conformément au corps de normes comptables applicables et donnent une image fidèle et honnête du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'émetteur, ainsi que de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité (constitué par les sections du présent amendement au Document d'enregistrement universel listées dans la table de concordance à la section 8.2.) présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Paris, le 31 juillet 2026

M. Slawomir KRUPA

Directeur général de Société Générale

7.3 Responsables du contrôle des comptes

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nom : Société KPMG S.A.
représentée par Guillaume Mabille

Adresse : Tour EQHO - 2 Avenue Gambetta
CS 60055 - 92066 Paris la Défense (France)

Date de nomination : 22 mai 2024

Durée du mandat en cours : 6 exercices

Expiration de ce mandat : à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029

Nom : PricewaterhouseCoopers Audit représentée
par Emmanuel Benoist et Ridha Ben Chamek

Adresse : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine
(France)

Date de nomination : 22 mai 2024

Durée du mandat en cours : 6 exercices

Expiration de ce mandat : à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029

Les sociétés KPMG SA et PricewaterhouseCoopers Audit sont enregistrées comme Commissaires aux comptes auprès de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.

7.4 Déclaration de l'émetteur relative à l'amendement

Le deuxième amendement au document d'enregistrement universel a été déposé le 31 juillet 2026 sous le numéro D-26-0091-A02 auprès de l'AMF, en sa qualité d'autorité compétente au titre du règlement (UE) 2017/1129, sans approbation préalable conformément à l'article 9 dudit règlement.

Le Document d'enregistrement universel peut être utilisé aux fins d'une offre au public de valeurs mobilières ou de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé s'il est complété par une note relative aux valeurs mobilières et le cas échéant, un résumé et tous les amendements apportés au document d'enregistrement universel. L'ensemble alors formé est approuvé par l'AMF conformément au règlement (UE) 2017/1129.

8. TABLE DE CONCORDANCE

8.1 Table de concordance de l'amendement

La présente table de concordance reprend les rubriques prévues par l'annexe 1 (sur renvoi de l'annexe 2) du Règlement délégué (UE) 2019/980 de la Commission du 14 mars 2019 complétant le Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil et abrogeant le Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission, et renvoie aux pages du présent amendement au Document d'enregistrement universel où sont mentionnées les informations relatives à chacune de ces rubriques.

Chapitres		Numéros de pages du Document d'enregistrement universel 2026	Numéros de pages du 1 ^{er} amendement au Document d'enregistrement universel 2026	Numéros de pages du 2 nd amendement au Document d'enregistrement universel 2026
1	PERSONNES RESPONSABLES			
1.1	Nom et fonction des personnes responsables	696	43	161
1.2	Déclaration des personnes responsables	696	43	161
1.3	Déclaration ou rapport attribué à une personne intervenant en qualité d'expert	N/A	N/A	N/A
1.4	Informations provenant de tierces parties	N/A	N/A	N/A
1.5	Déclaration de l'émetteur	702	44	162
2	CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES			
2.1	Nom et adresse des contrôleurs légaux des comptes	696	44	162
2.2	Démission, révocation ou non-renouvellement des commissaires aux comptes	696	44	162
3	FACTEURS DE RISQUE	159-172	33-34	41-42
4	INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR	686	1	1
4.1	Raison sociale et nom commercial de l'émetteur	686	1	1
4.2	Lieu et numéro d'enregistrement et LEI de l'émetteur	686	1	1
4.3	Date de constitution et durée de vie de l'émetteur	686	N/A	N/A
4.4	Siège social et forme juridique de l'émetteur, législation applicable, pays dans lequel il est constitué, adresse et numéro de téléphone du siège social et site web	686	N/A	N/A
5	APERÇU DES ACTIVITES			
5.1	Principales activités	10-11,19-27,46-49	3,8-27	7-24,28
5.2	Principaux marchés	10-27,60-61,560-561	9-19	9-19
5.3	Événements importants dans le développement des activités	7-27	3-7	3-7
5.4	Stratégie et objectifs	12-27	4-7	3-6
5.5	Degré de dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets ou de licences, de contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication	N/A	N/A	N/A
5.6	Éléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle	34-41	8-27	7-19
5.7	Investissements	56-57,260,430-434	N/A	35,37
6	STRUCTURE ORGANISATIONNELLE			
6.1	Description sommaire du Groupe	10-11,30	N/A	28
6.2	Liste des filiales importantes	30-31	N/A	28
7	EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT			
7.1	Situation financière	32-33,54-55,411-676	21-24,28-29	13 ,22-26,29-34, 59-159
7.2	Résultats d'exploitation	32-45	8-20	8-22

Chapitres		Numéros de pages du Document d'enregistrement universel 2026	Numéros de pages du 1^{er} amendement au Document d'enregistrement universel 2026	Numéros de pages du 2nd amendement au Document d'enregistrement universel 2026
8	TRESORERIE ET CAPITAUX			
8.1	Informations sur les capitaux de l'émetteur	53,412-417,657-659	21-24,28-29	22-25 ;29-33,146-149
8.2	Source et montant des flux de trésorerie de l'émetteur	417	N/A	65
8.3	Informations sur les besoins de financement et la structure de financement de l'émetteur	54-55	28-29	33-34
8.4	Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé ou pouvant influencer sensiblement sur les activités de l'émetteur	57	N/A	N/A
8.5	Informations concernant les sources de financement attendues qui seront nécessaires pour honorer les engagements visés au point 5.7	54-55,58	28-29	33-34
9	ENVIRONNEMENT REGLEMENTAIRE	16-18,185	4-6	3-5
10	INFORMATIONS SUR LES TENDANCES			
10.1	Principales tendances récentes ayant affecté la production, les ventes et les stocks, les coûts et les prix de vente depuis la fin du dernier exercice Tout changement significatif dans la performance financière du Groupe ou fournir une déclaration négative appropriée	58-59	29	3-7
10.2	Tendance, incertitude, contrainte, engagement ou événement raisonnablement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur, au moins pour l'exercice en cours	16-18	4-7	3-6
11	PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE	N/A	N/A	N/A
12	ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE			
12.1	Conseil d'administration et Direction générale	64-95	N/A	38-40
12.2	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la Direction générale	135	N/A	40
13	REMUNERATION ET AVANTAGES			
13.1	Montant de la rémunération versée et les avantages en nature	97-131	N/A	N/A
13.2	Montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	534-542	N/A	139-141
14	FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION			
14.1	Date d'expiration du mandat actuel	69,76-83,94,98,131	N/A	38-40
14.2	Contrats de service liant les membres des organes d'administration	N/A	N/A	N/A
14.3	Informations sur le Comité d'audit et le Comité de rémunération de l'émetteur	88,90	N/A	N/A
14.4	Déclaration indiquant si l'émetteur se conforme, ou non, au régime de gouvernement d'entreprise	65	N/A	N/A
14.5	Incidences significatives potentielles sur le gouvernement d'entreprise, y compris les modifications futures de la composition du conseil et des comités	66-67	N/A	38-40
15	Salariés			
15.1	Nombre de salariés	10	N/A	N/A
15.2	Participations et stock-options des administrateurs et des dirigeants	69,76-83,94,97-131	N/A	N/A

Chapitres		Numéros de pages du Document d'enregistrement universel 2026	Numéros de pages du 1 ^{er} amendement au Document d'enregistrement universel 2026	Numéros de pages du 2 nd amendement au Document d'enregistrement universel 2026
15.3	Accord prévoyant une participation des salariés au capital de l'émetteur	535,541-542,628,649-650,653,682-684,688	N/A	141
16	Principaux actionnaires			
16.1	Actionnaires détenant plus de 5 % du capital social ou des droits de vote	682	N/A	160
16.2	Droits de vote différents des actionnaires susvisés	682-688	N/A	160
16.3	Contrôle de l'émetteur	682,684	N/A	160
16.4	Accord, connu de l'émetteur, dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle	NA	N/A	N/A
17	Transactions avec les parties liées	135-136,535	N/A	N/A
18	Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur			
18.1	Informations financières historiques	10-11,32-45,158,412-676	4-24	8-25,59-159
18.2	Informations financières intermédiaires et autres	701	N/A	N/A
18.3	Audit des informations financières annuelles historiques	604-611,671-676	44	159
18.4	Informations financières proforma	NA	N/A	N/A
18.5	Politique en matière de dividendes	33,680-681	N/A	8,11
18.6	Procédures judiciaires et d'arbitrage	257,600-602	40	155-158
18.7	Changement significatif de la situation financière de l'émetteur	59	29	37
19	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES			
19.1	Capital social	133-134,678-688	1	1,160
19.2	Acte constitutif et statuts	689-694	N/A	N/A
20	CONTRATS IMPORTANTS	58	N/A	N/A
21	DOCUMENTS DISPONIBLES	686-688	N/A	N/A

8.2 Table de concordance du rapport financier semestriel

En application de l'article 222-3 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers et de l'article 9 paragraphe 12 du Règlement Prospectus n°2017/1129, le rapport financier semestriel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier comporte les éléments décrits aux pages suivantes du présent amendement au Document d'enregistrement universel :

Rapport financier semestriel	Numéros de page
• Comptes sociaux	NA
• Comptes consolidés	59-158
• Rapport de gestion incluant l'état de durabilité (table de concordance)	NA
• Rapport sur le gouvernement d'entreprise (table de concordance)	38-40
• Attestation du responsable du rapport financier semestriel	161
• Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux	NA
• Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	159
• Rapport de certification des informations en matière de durabilité	NA